

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 565 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LE SUSPENSE N'AURA DURÉ QUE QUELQUES HEURES

M. W. SPUHLER QUITTE

LE CONSEIL FÉDÉRAL

SA DÉCISION PRENDRA EFFET LE 31 JANVIER PROCHAIN

De notre correspondant de Berne :
Les événements se sont précipités. M. Spuhler, dont chacun tenait la démission pour certaine, n'a pas voulu jouer plus longtemps les grands mystérieux. A son tour, il a fait connaître officiellement sa décision qui prendra effet le 31 janvier de l'année prochaine.

Ainsi prend fin une carrière politique à l'image même de l'homme, toute droite, sans aspérités, marquée du souci de la dignité.



M. Willy Spuhler

Socialiste, certes, M. Spuhler le fut et le reste. Mais pour lui, le socialisme était une conviction et une raison d'agir, non pas une attitude, une manière de se faire peuple pour plaire au peuple. Au contraire, il y avait chez lui quelque chose d'aristo-

cratique au sens que l'éducation britannique, celle d'antan tout au moins, conférait à ce terme.

Pas la moindre morgue, mais de la retenue. Bien avant qu'il accédât au rang de chef de notre diplomatie, M. Spuhler, dans son fief zuricois, prenait figure de baronnet. La malice amicale le désignait sous le nom de « lord d'Aussersihl ».

UN TEMPERAMENT

Lorsqu'en décembre 1938, il arriva au Conseil national, il porte à la tribune un tempérament d'administrateur averti et scrupuleux, parfaitement informé des problèmes économiques et sociaux, préoccupé de solutions pratiques, faisant fi des déclamations plus ou moins « révolutionnaires ». Ce n'est pas de lui qu'on pouvait attendre le moindre éclat. Aussi sa pondération, sa vue sereine des choses devaient-elles le désigner pour siéger au Conseil des Etats, où il succédait à Emile Klett, l'un des premiers chefs socialistes à réclamer pour son parti les responsabilités gouvernementales et qui, dans ses diverses charges publiques, avait montré que personnellement, il était capable de les assumer.

Avec ce précurseur il y avait une sorte de filiation intellectuelle qui ne fut sans doute pas étrangère à l'élection de M. Spuhler au Conseil fédéral lorsque la « formule magique » eut assuré deux sièges gouvernementaux au parti socialiste.

Georges PERRIN

(Lire la suite en avant-dernière page)

ALORS QUE M. BONVIN DIT: « J'Y SUIS, J'Y RESTE »
Un tandem Graber (soc-Vaud) et Honegger (soc-Zh) aurait la faveur des pronostics

(Lire en avant-dernière page)



LONDRES EN OCTOBRE

LONDRES (AP) — De Londres, la grève des éboueurs s'est étendue mercredi à Manchester et à d'autres grandes villes. Mais le gouvernement n'a pas encore pris de mesures d'urgence, et continue d'espérer en un règlement du conflit. La grève, qui a éclaté il y a seize jours, affecte désormais trente et un des trente-deux quartiers de Londres. A Manchester, ville de plus d'un million d'habitants, la grève est totale, ainsi que dans dix autres villes au moins. Des négociations entre les autorités municipales et les trois syndicats d'éboueurs se sont ouvertes hier soir et se poursuivront aujourd'hui. Notre téléphoto AP: Regent Street à Londres.

LE CONSEIL NATIONAL POUR UN RAPPROCHEMENT AVEC L'ONU

M. SPUHLER : NOTRE NEUTRALITÉ INTÉGRALE DOIT ÊTRE RECONNUE

Le Conseil national a débattu hier toute la journée du rapport du Conseil fédéral relatif à l'éventuelle adhésion de la Suisse à l'ONU, et plus précisément à notre « rapprochement » des Nations unies. Dix-neuf orateurs étaient inscrits pour ce débat qui a trouvé sa conclusion dans le discours du conseiller fédéral Spuhler. Celui-ci a mis l'accent sur la nécessité de la reconnaissance par l'ONU de notre neutralité intégrale, comme elle l'a fait d'ailleurs pour l'Autriche. A l'issue de cette intervention, le Conseil national a décidé de prendre acte du rapport et d'en approuver les conclusions qui précisent, en outre, qu'en tout état de cause, la décision finale devra être prise par le peuple et les cantons quand il y aura lieu.

aussi que l'ONU reconnaisse pleinement l'utilité de notre neutralité.

En attendant, nous restons dans une position d'attente, sans pour autant qu'on puisse nous reprocher de nous être distancés de nos obligations de solidarité internationale.

DEUX CONDITIONS

Pour M. Freymond, ce rapport compte au nombre des documents les plus importants qui aient été publiés sur la politique étrangère de notre pays. Sans se prononcer sur le principe même de l'adhésion, le Conseil fédéral relève que celle-ci ne pourrait intervenir qu'à deux conditions : maintien de notre neutralité et décision du peuple et des cantons, mais quelle que soit la forme d'adhésion que nous pourrions envisager : avec des réserves formelles, assorties d'un contrat, ou sans réserve, aucune solution n'est sans défaut.

En tout état de cause, il faut éviter, en vue de négociations diplomatiques d'une telle envergure, de lier le Conseil fédéral par un mandat impératif. L'orateur rappelle le rôle actif joué par notre pays dans la réalisation des buts de l'ONU. Nous n'avons jamais subi jusqu'ici un préjudice du fait de notre non-appartenance aux Nations unies.

Pas moins de dix-neuf orateurs se sont inscrits pour le débat suscité par le rapport du Conseil fédéral. Ce sont tout

d'abord les porte-parole des huit groupes politiques du parlement qui viennent exprimer l'approbation de leurs partis respectifs, excepté peut-être le parti du travail.

Au nom du groupe démocratique et évangélique, M. Sanser (Zürich) déclare qu'on ne voit guère ce que notre adhésion pourrait apporter à la Suisse et à l'ONU. On est encore loin de l'universalité de cette institution. Rien ne presse donc de prendre une décision qui ne serait pas forcément avantageuse du point de vue de notre politique intérieure.

S'exprimant au nom du groupe radical, M. Chevallaz (Vaud) note des contradictions entre la logique d'une adhésion et le pragmatisme dont nous faisons preuve à cet égard.

D'une part, notre absence n'est pas exempte d'effets positifs, d'autre part, notre présence pourrait être utile à l'ONU dans sa mission conciliatrice. Le groupe radical ne peut pas envisager le moment venu de donner au Conseil fédéral mandat de négocier notre adhésion. Il propose de prendre acte du rapport et l'approuve chaleureusement.

Le groupe conservateur, par l'organe de M. Binder (Argovie) pense que notre adhésion devra être recherchée à long terme mais que le climat politique n'y serait pas favorable aujourd'hui.

(Lire la suite en avant-dernière page)



Un autobus en feu dans un garage de Montréal (Téléphoto AP)

Pompiers et policiers en grève

PILLAGE ET VIOLENCE A MONTRÉAL

Dix banques ont été attaquées

MONTRÉAL (AP). — Les policiers et les pompiers de Montréal ont repris le travail mercredi, après une journée de grève qui a menacé de plonger dans le chaos la plus grande ville canadienne.

Un policier provincial a été tué par balle au cours d'une bataille entre groupes rivaux de chauffeurs. Vingt personnes ont été blessées.

Les chauffeurs de taxi avaient, en effet, décidé de défiler dans les rues de Montréal en signe de solidarité avec les policiers et les pompiers. La manifestation a rapidement dégénéré en violents heurts devant les locaux de la compagnie « Murray Hill Limousine », dans un quartier ouest de la ville.

Plusieurs centaines de jeunes gens qui avaient appuyé les chauffeurs de taxi dans leur action se sont rués, après avoir été dispersés par la police provinciale, vers les grandes rues commerçantes de la métropole, brisant les vitrines de magasins et pillant les étalages, profitant de l'absence de tout service d'ordre. Les vitrines de nombreux établissements

commerciaux et de plusieurs grands hôtels ont été brisées à coups de pierres.

Parmi ceux-ci, le « Vaisseau d'Or », restaurant appartenant au maire, M. Jean Drapeau, a été l'un des premiers à être saccagé par les jeunes gens déchaînés, qui ont également tenté de mettre le feu à l'un des bureaux de la compagnie Air-Canada. Dix attaques de banques et une vingtaine d'autres vols ont été signalés.

RENFORTS DE POLICE

Quelque huit cents policiers provinciaux ont été dirigés en toute hâte vers la ville, pour aider les deux cents cadres de la police locale demeurés à leurs postes.

(Lire la suite en dernière page)

L'actualité régionale :	pages 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 11
Les sports :	pages 21 et 23
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV — Les bourses :	page 25
L'actualité nationale :	page 27

Lausanne : les voleurs d'Astérix condamnés (Page Val-de-Travers - Vaud)

La Chaux-de-Fonds : l'expertise sur l'hôpital est terminée (Page 7)

Championnat suisse au pistolet : le Cerneux-Péquignot en finale (Page 21)

LES IDÉES ET LES FAITS

Willy Brandt, candidat chancelier

WILLY BRANDT, l'homme qui, sauf imprévu, prendra la tête du gouvernement allemand vers la fin de ce mois, est né le 18 décembre 1913. Il fut inscrit au registre de l'état civil de Lubeck sous le nom de sa mère, Fraham, précédé des prénoms d'Herbert-Carl, et ne sut jamais qui était son père. Certains de ses adversaires eurent le mauvais goût de lui reprocher cette origine obscure au cours de toutes les grandes campagnes électorales.

Herbert-Carl Fraham prit le nom de Willy Brandt en 1933, quand les nazis s'installèrent au pouvoir, pour détourner les soupçons de la Gestapo. C'était à l'époque un disciple du chef socialiste Julius Leber, l'une des victimes (avec Goerdeler) de l'attentat manqué contre Hitler du 20 juillet 1944.

Près d'être démasqué, il passa en Norvège et fonda à Oslo un bureau de propagande du parti socialiste allemand. C'est d'Oslo qu'il revint clandestinement à Berlin, sous le nom de Martin, pour y mettre au point le réseau de résistance « Métro ».

Revenu en Norvège, dont les autorités lui avaient remis une carte de presse et un passeport norvégien, il y gagna sa vie comme correspondant de quelques journaux scandinaves. C'est à ce titre qu'il séjourna pendant cinq mois à Barcelone, en 1937, mais sans jouer aucun rôle actif dans la tragédie espagnole.

Quand les Allemands envahirent la Norvège, Brandt travailla dans le sud du pays comme journaliste et représentant d'une organisation d'assistance socialiste. Se voyant pris, il trouva ses vêtements civils contre un uniforme et se cacha parmi les soldats norvégiens qui se rendaient en masse. Libéré avec eux, quelques semaines plus tard, il passa en Suède et devint directeur d'une agence de presse de 1942 à 1945.

Revenu à Berlin après la capitulation du Ille Reich, comme attaché de presse auprès de la mission militaire norvégienne, il reprit sa vraie nationalité en 1947 et se lança dans la politique. Quelques années plus tard, il était maire de Berlin-Ouest.

M. Brandt, en politique, est ce qu'il est convenu d'appeler un socialiste modéré. Il fut notamment l'un des promoteurs du fameux « programme de Godesberg », qui libéra son parti de l'hypothèque marxiste et lui enleva son caractère révolutionnaire. Comme maire de Berlin-Ouest, il gagna de nombreuses sympathies par sa façon courageuse de tenir tête aux pressions et aux menaces conjuguées de Moscou et de Pankov.

Léon LATOUR

(Lire la suite en dernière page)

VOTRE VIE VOTRE SANTÉ

Lire en page 17

LE BALCON SUISSE

Tout autour de la Suisse paisible et calme, l'Europe bouge et nous prépare peut-être de mauvais jours. Une nouvelle Allemagne à direction hybride va entrer en mouvement sous peu, nous réservant on ne sait quelles surprises. En Italie, grèves et revendications se relaient sans interruption.

A Milan, à la fin de la semaine dernière, j'ai vu défiler autour du Dôme deux mille étudiants, drapeaux rouges en tête, scandant « Ho Chi-minh ! » et « Mao Tsé-toung ! » dans la nuit, à la lueur des torches, mais ignorant totalement le sort peu enviable de leurs camarades de Prague. Pendant ce temps, vendredi et samedi, cafés et restaurants étaient fermés : les serveurs, réclamant dix mille lires d'augmentation mensuelle, avaient débrayé. Le climat social reste exécrable. Ce sera presque un miracle si des complications plus graves ne surgissent pas demain dans la péninsule.

En France, beaucoup de gens parlent ouvertement d'une nouvelle dévaluation, deux mois à peine après la précédente. Les réserves de devises ont baissé, depuis le début du mois d'août, de cent millions de dollars, ce qui a annulé les effets de la dévaluation. La confiance f... le camp. L'austérité, qui permettrait peut-être d'en sortir, personne n'en veut. Aussi le déficit du commerce extérieur et la perte de devises se prolongeront-ils probablement pendant de nombreux mois. Un seul moyen demeure, sans doute, pour tenir le coup : emprunter !

En Angleterre, la grève des éboueurs, des gardiens de toilettes publiques, des balayeurs et des fossyeurs plonge la capitale dans l'écoulement généralisé. En Tchécoslovaquie, un peuple entier s'enfonça peu à peu dans une morne léthargie. Ses chefs, qu'il considérait comme des héros il y a un an, lorsqu'ils disaient non aux envahisseurs, se désavouent l'un après l'autre et se soumettent presque sans protester aux ukases de l'étranger. Le communisme, un demi-siècle après son avènement, a créé un nouveau type d'homme : le mouton qui tend la tête sans se débattre et sans lutter contre un rouleau compresseur nivelant les âmes et en extirpant le sens de la liberté et de la dignité humaines.

Que peut faire la Suisse au milieu de ce magma si peu réjouissant ? Pas grand-chose, dira-t-on. Sinon se mettre au balcon pour regarder, se féliciter de ne pas être atteinte par tous ces maux et prendre la résolution de tout faire pour en être préservée le plus longtemps possible.

R. A.

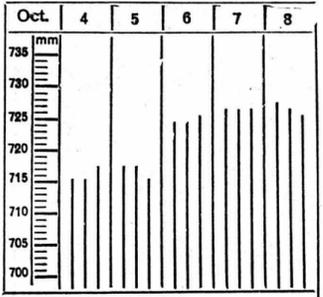
AU THÉÂTRE

«IL ÉTAIT... DEUX ORPHELINES»

Le premier spectacle d'abonnement, hier soir, avait amené un public inhabituellement nombreux au théâtre. A l'affiche,

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 8 oct. 1969. — Température: Moyenne: 10,8; min: 8,5; max: 14,4. Baromètre: Moyenne: 726,9. Vent dominant: direction: est, sud-est; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert le matin, nuageux et brumeux l'après-midi, clair le soir.



Niveau du lac 8 oct. à 6 h 30: 429,02. Température de l'eau: 15 1/2°

Prévisions du temps. — Sur le Plateau et la région de Bâle: une couche de brouillard ou de stratus se reformera au cours de la nuit pour se dissiper en majeure partie l'après-midi et le temps sera alors en partie ensoleillé. La température comprise entre 5 et 10 degrés la nuit, atteindra 14 à 19 degrés l'après-midi. Les vents seront faibles.

Pour le Jura, le versant nord des Alpes, le Valais et les Grisons: le temps sera en général ensoleillé avec quelques passages de nuages élevés. En plaine, la température sera comprise, la nuit entre 3 et 7 degrés, l'après-midi entre 16 et 21 degrés. Vents faibles. Isotherme zéro degrés vers 3900 m.

Evolution du temps pour vendredi et samedi: en plaine, brouillard ou stratus se dissipant vers midi. Au-dessus de 1000 m peu nuageux, temporairement nuageux, en général ensoleillé. La température sera sans changement.

AVIS TARDIFS

COLLEGE DES TERREAUX-SUD ÉCOLE BIBLIQUE DE VACANCES

Du lundi 13 au vendredi 17 octobre. Le matin, de 8 h 30 à 11 h 30. Inscriptions lundi dès 7 h 30. Chants, histoires, travaux manuels. Enfants de 6 à 14 ans. Tout est gratuit. Nombre d'admissions limité.

THEATRE. Ce soir, à 20 h 30. Il était... deux orphelines. de E. Mirea avec Jacques Fabbri. Location Agence Strübin, Librairie Raymond 5 44 66

Serveuse. est demandée pour remplacement pendant 3 semaines. Bar AU RIO, Cassarde 34

EMPLOYÉE DE BUREAU à mi-temps. serait engagée pour travaux de comptabilité (machine comptable Olivetti). Tél. 5 37 21 (interne 32)

Stade de Serrières. Dimanche 12 octobre, à 15 heures. XAMAX-FRIBOURG COUPE SUISSE. Cartes de membres non valables.

POMMES reinettes le kg -85 (ristourne déduite: —,80) fenouil le kg 1.- (ristourne déduite: —,94) avec timbres

TPN CENTRE DE CULTURE. Ce soir, à 20 h 30. Le célèbre quintette Pierre Favre. Location: bar du TPN, dès 13 h 30 et à l'entré

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel. Direction générale: Maro Wolfarth. Rédacteur en chef: Jean Hostettler

«Il était... deux orphelines», pseudo-drame d'Eugène Mirea et Henri Malineau, par la compagnie de Jacques Fabbri. Ce dernier, depuis des années, jouit d'une réputation flatteuse. Il amuse à bon escient, avec une verve intarissable.

Conjugué avec la réputation des deux Roumains qui ont signé texte et musique de la pièce d'hier soir, son talent ne pouvait que le mener au succès.

La parodie est-elle un genre si difficile qu'on ne s'y attaque guère de nos jours, ou est-elle simplement méconnue? Toujours est-il que le spectacle de ces «Deux orphelines» est l'un des plus frais, des plus gais qu'on ait vus à Neuchâtel ces dernières années. On y chante — de la 5me de Beethoven au «casatchok» (orthographe non garantie), en passant par Enrico Macias et le bel canto; on y danse et on y joue avec cette liberté bonhomme que le genre est seul à autoriser. Et si certains tombent parfois dans le piège du cabotinage, la salle, mise en joie par la bonne humeur du spectacle, ne saurait s'en formaliser.

Il faudrait dire dans tous ses détails l'exploit technique que représente un tel spectacle: quatorze acteurs jouent près de 80 acteurs, et ne s'en sortent qu'en jouant par moments les hommes-sandwiches tout en donnant de la voix dans un des chœurs. La partition musicale impose quelques numéros chantés en play-back, qui ont été

Le berger allemand se distingue

Les membres du Club du berger allemand de Neuchâtel et environs ont obtenu ces derniers temps de nombreux succès dans les concours. Nous relevons: Concours de la Société cynologique de Neuchâtel. — Classe A: 1er rang, excellent, 241 points, P. Rattaly, Cernier, avec «Arno». Classe 3: 1er rang, excellent, 579 points, Roger Brodt, Montmollin, avec «Alf».

Société canine de la Chaux-de-Fonds. — 3me rang, excellent, 244 points, P. Rattaly, Cernier, avec «Arno». — Société cynologique de Bienne. — Classe 2: 2me rang, excellent, 555 points, Chs Moser, Colombier, avec «Eli».

Société cynologique du Val-de-Travers. — Classe A: 2me rang, excellent, 244 points, E. Drapela, Neuchâtel, avec «Alfo». 4me rang, excellent, 237 points, B. Perret, Boudevillers, avec «Birka». Classe 1: 5me rang, excellent, 370 points, M. Weibel, Fontainemelon, avec «Freya». Classe 2: 2me rang très bon, 530 points, P. Bédau, Boudevillers, avec «Adamo». Classe 3: 2me rang, excellent, 584 points, R. Brodt, Montmollin, avec «Alf». 6me rang, excellent, 569 points, G. Pasquier, Lignières, avec «Kalif».

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 6 octobre. Sidler, Cédric, fils de Michel, employé de commerce à Hauterive, et de Mariette-Marceline, née Tenthorey.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 6 octobre. Pétipierre, Claude-Marcel, ingénieur-technicien à Romairon, et Savary, Annemarie-Rose, à Sassel. 7. d'Epagnier, Eric-Etienne, cuisinier à Verbier, et Felcini, Josiane, à Riddes; Schnyder, Beat, employé de commerce à Soleure, et Roth, Sonia-Helene, à Bolligen; Desmeules, Bernard-Louis, agent de police, et Meyer, Ruth, les deux à Colombier, précédemment à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 2 octobre. Knuchel, Margaretha, née en 1893, ménagère à Neuchâtel, divorcée. 6. L'Éplattier née Tröhler, Anna, née en 1883, ménagère à Hauterive, veuve de Georges-Guillaume.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants. Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel. Agent général: Chs Robert

Naissances

Monsieur et Madame Claude SIMONET-BRANDT ainsi que Patrick ont la grande joie d'annoncer la naissance de Nathalie le 8 octobre 1969. Maternité, la Chaux-de-Fonds. Croix-Fédérale 24. 2300 la Chaux-de-Fonds

2me Salon d'automne à la Rotonde

Six commerçants neuchâtelois se sont unis pour présenter, dès aujourd'hui, la gamme de leurs produits. Cette exposition, qui se tient dans la grande salle de la Rotonde, présente en quelque sorte un reflet quasi complet du marché neuchâtelois. Dans un arrangement du style «comptoir», on peut y trouver des appareils de radio et de télévision, des articles ménagers tels que porcelaine, verrerie, argenterie, rideaux, tapis, etc. La photographie est également présente, à côté d'un important choix d'appareils de cinéma. La machine à coudre voisine avec le stand des appareils électro-ménagers. De plus, un important stand de vins et liqueurs permet à chacun de trouver l'article pour cadeaux.

Il faut penser que ces six commerçants neuchâtelois ont accompli un effort considérable afin de faire revivre, près du centre de la ville, une exposition dont les besoins économiques sont intéressants. Etablir un choix complet constitue une réussite que MM. C. Hostettler (radio-télévision), M. Huguenin (trousseaux, porcelaine, verrerie, argenterie, rideaux, tapis), W. Gaschen (vins fins et liqueurs), G. Gloor (photo-cinéma), L. Carrard (machines à coudre Bernina) ainsi que la maison Vuilliamont (appareils électro-ménagers) ont parfaitement relevé. Soulignons encore que ce 2me Comptoir d'automne est ouvert jusqu'au dimanche 12 octobre, jusqu'à 22 heures chaque soir... et que l'entré est gratuite.

donnés sans le moindre défaut de synchronisation. Et comment se formaliser — rarement — d'une fausse note ou d'un défaut d'amplification quand le chef de la troupe, en toute simplicité, vient jouer le «perchman» pour ses comédiens-chanteurs, mal placés par rapport aux huit micros qui décoraient la scène?

Oscillant entre la revue et le théâtre, la troupe a réussi à présenter un spectacle plus drôle que celui qui sévit ici, chaque année, avec une pauvreté d'invention affligeante. Un comble: les entrées de la bande à Fabbri sont mieux réglées — par B. Pearce — que ceux de prétendus spécialistes...

Citer tous les acteurs, ou n'en citer aucun? L'homogénéité de la troupe voudrait que mention soit faite de chacun, dans tous ses rôles. Hélas...

La renommée nous oblige pourtant à mentionner la présence de Théo Sarapo, qui incarne, outre un meuble, un agent de police et une nonne, Pierre-le-pied-bot. Il vaut infiniment mieux que sa légende, et chante avec une voix qui mériterait d'être diffusée plus souvent.

En bref, un spectacle à voir absolument — ce soir.

A. B.

SAINT-AUBIN. Carnet de deuil

(c) Les derniers honneurs viennent d'être rendus à M. Alfred Jacot, cantonnier d'Etat retraité, M. Jacot est décédé des suites d'une accident qui ne présentait pas cette issue. En effet, alors qu'il soignait son jardin à Sanges, il tomba d'un mur et fut transporté à l'hôpital de la Béroche. Bien que son état n'inspirait pas de sérieuses inquiétudes, M. Jacot mourut une semaine après cet accident. Le défunt était âgé de 74 ans.

Le vétéran du permis n'est plus

(c) Hier, on apprenait le décès subit d'un contemporain de M. Jacot, M. Jacob Hug, né en janvier 1895 et habitant Saint-Aubin. Nous avons parlé récemment de lui dans ces colonnes au sujet de son permis de conduire, l'un des plus anciens de la région. Malgré son âge, il n'a jamais voulu quitter ses activités professionnelles. Fait assez exceptionnel, M. Hug travaillait encore avec une entrain particulier dans une usine de la place, il quitta normalement son travail lundi soir. Mardi, il se sentit mal et mercredi matin ce fut l'annonce de son décès.

Correspondances. (Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

DÉCEPTION

Monsieur le rédacteur, 70,000 spectateurs, 70,000 heureux qui ont ouï les fanfares, les rumeurs de la foule, qui ont empli leurs yeux du plus merveilleux des cortèges suisses.

Mais les autres... ceux-là qui ne supportent pas la foule, ceux qui n'ont pu quitter leur chez-soi, les malades, tous ceux des hôpitaux, des asiles... tous ceux-là qui s'étaient réjouis, eux aussi, d'un reportage en direct de la Fête, qui attendaient dimanche cette petite part de la joie de tous devant leur petit écran?

Pourquoi avoir supprimé ce plaisir bien légitime qui s'est tourné en déception?

La question reste posée à la TV romande.

R. Jauch, la Neuveville.

XÉNOPHOBIE AU CORTÈGE?

Monsieur le rédacteur en chef, Faut-il croire en la compétence et la clairvoyance d'un jury qui cautionne la présentation de scènes xénophobes et provocantes au sein d'un cortège d'enfants? Il est inconcevable qu'un groupe scout joue les petits guerriers sur une voiture camouflée en tank. Au surplus, ce groupe avait jugé bon d'afficher deux grandes pancartes en lettres rouges ainsi libellées: «OUI A SCHWARZENBACH» et «NON A L'INVASION», faisant allusion aux travailleurs étrangers. Nous n'admettons pas qu'un jury autorise une telle présentation et ne se soucie pas des réactions qu'elle aurait inévitablement provoquées.

Participant au cortège des enfants de samedi après-midi avec les élèves de nos classes, nous avons dû intervenir personnellement pour que ces pancartes soient détruites. Notre attitude a été alors réprochée publiquement et violemment par plusieurs membres du jury responsable de l'ordonnance du cortège. Nous réaffirmons notre indignation et restons persuadés d'avoir servi le succès et l'harmonie du cortège des enfants en agissant ainsi.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir publier cette mise au point et, vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, nos salutations les plus distinguées.

Madeleine Treuthardt, Francine Thalmann, Marcel Robert.

(Réd. — Nous laissons le soin au comité des Joies annexes de la Fête des vendanges, responsable du cortège des enfants, de répondre à cette lettre s'il le juge utile.)

COMMUNIQUÉ

LA NEUVEVILLE. Première marche populaire. Organisée par le chœur d'hommes Union, cette marche qui aura lieu les 18 et 19 octobre conduira les participants à travers vignobles et forêts, dans un décor automnal magnifique. Une belle médaille à l'effigie du grand musicien Richard Wagner récompensera chaque participant inscrit et terminant le parcours. Plusieurs centaines de participants sont attendus.

Quinzaine du jazz au TPN - Centre de culture. LE JAZZ DE CHAMBRE DESCEND À LA CAVE...

Hier soir, avait lieu le premier concert de la quinzaine du jazz, organisée par le TPN.

Au programme, le désormais connu «Dizzy Bats quartet». Il n'est plus nécessaire de présenter cette sympathique formation au public neuchâtelois. Rappelons simplement qu'elle est formée de Michel Marthe (vibraphone), Laurent Vivien (piano), Michel Guillemin (basse) et Eddy Riva (batterie).

Félicitons tout d'abord ces musiciens pour avoir su éviter de faire du «Modern Jazz Quartet», tentative qui doit être grande lorsque l'on se retrouve face à la même composition instrumentale que cet illustre ensemble.

Le «Dizzy Bats quartet» a su créer une musique qui lui est propre, dans laquelle le rythme prend une place importante, ce qui n'est pas toujours le cas des formations modernes.

Chaque musicien donne le meilleur de lui-même, et malgré la différence des personnalités, la cohésion de l'ensemble atteint un niveau remarquablement élevé.

Le quartet nous a paru tout particulièrement à l'aise dans les thèmes de son vibraphoniste, et ce fut un véritable plaisir que d'entendre la très «parkérienne» introduction de «Funny blues» ou l'excellente interprétation du dernier thème de la soirée: «Ping-pong». Nous relèverons encore un brillant «Dallila» qui nous parut le meilleur moment de la soirée.

Un assez nombreux public s'était déplacé au TPN - Centre de culture, et prouva, par son comportement exemplaire, qu'il savait apprécier la musique qu'on lui offrait.

Ce soir, les amateurs de jazz accueilleront l'occasion d'apprécier le quintet de Pierre Favre.

J.-B. W.

VIGNOLE - VIGNOLE

Epilogues d'accidents de la route au tribunal de police de Boudry

De notre correspondant:

Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire hier matin sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M. Roger Richard remplissant les fonctions de greffier.

Le président a tout d'abord lu deux jugements. Le 11 juin à 19 heures 20, Ch. G. circulait en automobile sur le chemin de Courberay à Comondrèche, situé au nord des voies des CFF. A l'intersection de ce chemin avec le chemin du Chasse-las, il est entré en collision avec l'automobile conduite par Mme S. J. qui arrivait de sa gauche. Le choc a été violent, les dégâts importants. Ch. G. reconnaît avoir circulé trop vite en empiétant à gauche. Mme S. J. a omis d'accorder la priorité de droite. Le tribunal condamne ce dernier à 50 fr. d'amende et met à sa charge une partie des frais de la cause fixés à 40 fr. Mme S. J. payera 80 fr. d'amende et 64 fr. de frais.

Le 13 juin à 16 h 55, un accident de circulation est survenu à l'avenue du Collège à Boudry, devant l'usine Electrona. Un camion de cette entreprise était arrêté sur la chaussée. Une fourgonnette, conduite par M. Ch., se trouvait de l'autre côté de la route. Derrière cette dernière, G. S. faisait une manœuvre avec un chariot à moteur. Il s'est arrêté à 50 cm du milieu de la route pour laisser passer une automobile qui sortait de l'angle de l'usine et se dirigeait vers Boudry. A ce moment-là est arrivé à très vive allure, venant de la RN 5, un camion conduit par G. T. Voyant tous ces véhicules, G. T. a perdu la tête et au lieu de freiner et de passer à côté de l'automobile circulant en direction de Boudry, il s'est jeté avec son avant gauche contre le chariot et avec son avant droit contre l'arrière de la fourgonnette. Le chariot a été renversé, son contenu a été répandu par terre et deux personnes ont été blessées; en outre deux autres voitures en stationnement ont été endommagées. Le tribunal condamne G. T. à 200 fr. d'amende et au paiement des frais fixés à 300 fr. Cette peine pourra

être radiée du casier judiciaire dans le délai de 2 ans. G. S. est condamné par défaut à 100 fr. d'amende et au paiement des frais fixés à 150 fr. Cette peine pourra être radiée dans le délai d'un an.

R. H. a été condamné le 6 février 1969 par le tribunal de police de Neuchâtel à 8 jours d'arrêts avec sursis pendant un an pour vol d'usage d'un cyclomoteur, le tribunal n'ayant pas retenu l'ivresse au guidon. Ce jugement a été cassé et l'affaire renvoyée devant le tribunal de police de Boudry. Le tribunal de céans, tenant compte des résultats des tests d'alcoolémie, condamne R. H. également pour ivresse au guidon. Ainsi R. H. est condamné à 8 jours d'arrêts avec sursis pendant un an, à une amende de 300 fr. et au paiement des frais de la cause fixés à 200 francs.

M. M. a circulé à Peseux avec une automobile sans que cette dernière soit au bénéfice d'un permis de circulation et couverte d'une assurance de responsabilité civile. En outre l'automobile portait les plaques d'une autre voiture. M. M. écope de 100 fr. d'amende et de 20 fr. de frais, cette peine pouvant être radiée dans un délai d'une année. L. V. qui avait prêté les plaques pour cette voiture, est condamné par défaut à 5 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, à 500 francs d'amende et au paiement des frais de la cause fixés à 60 francs.

J. B. qui a circulé à cyclomoteur en état d'ébriété et ayant perdu la maîtrise de son véhicule est tombé, est condamné à 4 jours d'arrêts, à 50 fr. d'amende et au paiement des frais fixés à 170 francs. Pour vol de plusieurs bouteilles de vin et vols avec effraction commises dans un chalet à Bevaix, R. M. est condamné à 31 jours d'emprisonnement compensés par la détention préventive. Il payera également les frais de la cause fixés à 300 francs.

H. L. qui, en faisant un dépassement, a franchi la ligne de sécurité à Areuse, payera 50 fr. d'amende et 30 fr. de frais. Un jugement est remis à huitaine.

COLOMBIER

Pour la première fois: cours de soins aux blessés

(c) C'est la première fois depuis plusieurs années que la section de Colombier organise un cours de soins aux blessés. Sous la direction du docteur Turberg, pour la partie médicale, et de M. Jean-Louis Hegelbach et de quelques collaborateurs pour la partie pratique. La première séance s'est déroulée mardi soir. Le cours vient à son heure, puisqu'une trentaine de personnes y participent. Le cours s'étendra sur deux mois. Il comprendra un exercice d'ensemble final récapitulant les connaissances acquises.

Bientôt les vendanges

(c) Les propriétaires de vignes se sont réunis sous l'égide de M. Charles Ausburger, directeur de police, pour la levée du ban des vendanges, qui est fixée pour la fin de cette semaine pour le rouge, et à la semaine prochaine pour le blanc. Lors de cette assemblée, il a été question que la commune fournisse les carburés pour les détonateurs de vignes, en remplacement des gardes-vignes, que l'on ne trouve plus actuellement.

A L'ÉTRANGER

Après la mort de Mary-Jo Kopechne

BOSTON (AP). — L'avocat du sénateur Edward Kennedy a demandé à la Cour suprême du Massachusetts de déclarer anticonstitutionnelle la loi de l'Etat autorisant les enquêtes d'interdiction au juge Boyle de diriger une enquête sur la mort de Mary-Jo Kopechne.

Me Hanify a fait ressortir que les droits de son client ne seraient pas respectés si une telle enquête était autorisée en vertu des règlements en vigueur dans le district d'Edgartown.

L'avocat a demandé aux cinq juges de la cour d'annuler l'ordre qui exclut pratiquement tout le monde de la procédure, à l'exception de la presse et limite les droits du conseiller d'assister à tous les débats et de procéder à un contre-interrogatoire des témoins.

Avis de remerciements en page 20

53604 ou 31720. POMPES FUNÈRES Evard-Flühmann. Neuchâtel Toutes formalités. Transports en Suisse et à l'étranger

Madame Joseph Favre-Bornoz et ses enfants Monique et Catherine, au Landeron; Madame et Monsieur Simon Colomb-Favre et leur fils, à la Chaux-de-Fonds; Madame veuve Joséphine Favre, à Marsens, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; Monsieur et Madame Paul Bornoz, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur Joseph FAVRE

leur très cher et regretté époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 51 ans, après une longue et pénible maladie chrétiennement supportée, muni de sacrements de l'Eglise. Le Landeron, le 8 octobre 1969. (Montet-du-Bas 1) L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 10 octobre, à 15 heures, à la chapelle du crématoire. Messe de requiem en l'église de Notre-Dame de Neuchâtel, à 14 heures. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part. La direction et le personnel de la maison P. Andrey & Cie S.A./H.R. Schmalz S.A. ont le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Joseph FAVRE employé dans l'entreprise. Ils garderont de Monsieur Favre le meilleur souvenir. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La section de Neuchâtel de la Société suisse des employés de commerce a le vif regret de faire part du décès de Monsieur William-Albert MIÉVILLE membre actif et membre vétéran de la société centrale. L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité. Nous garderons de ce sociétaire un souvenir reconnaissant. Le comité.

Le Dispensaire et le Centre d'entraide de la Paroisse catholique de Neuchâtel ont le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Léon FRÉSARD père de leur dévouée infirmière. Domicile mortuaire: la Haute-Borne, 2800 Delémont. Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois. Repose en paix, chère maman. Dieu est amour.

Madame et Monsieur Willy Bedoy-Girard, leurs enfants et petits-enfants, à Dombreson et Saint-Martin; Mademoiselle Léonie-Ziquette Girard, à Savagnier; Madame Roland Montandon-Girard, à Travers; Madame et Monsieur René Coulet-Girard et leur fils, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Samuel Girard-Jeanfave, leurs enfants et petits-enfants, à Savagnier, la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel; Madame et Monsieur Henri Matthey-Girard, leurs enfants et petits-enfants, à Savagnier, Fontaines et Peseux; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean-Henri Girard, à Savagnier, Vilars, la Chaux-de-Fonds, Prêles et la Jonchère; les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ulysse-Henri Girard, à Savagnier et Buttes, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de Madame Marie GIRARD née JEANPERRIN ancienne hôtelière

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman marraine, tante, grand-tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 96me année, après une courte maladie supportée avec courage. 2065 Savagnier, le 8 octobre 1969. Venez à moi vous et tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. Mat. 11:28. L'ensevelissement aura lieu samedi 11 octobre, à 13 h 30. Culte de famille, à 13 h 15. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. Jean 11:25. Monsieur Marcel Jeannot, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Charles Jeannot et leur fille Claire-Lise, au Locle; Monsieur Henri Ducommun, son fils d'adoption, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de Madame veuve Edgar JEANNET née Hélène BANDERET

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 74me année, après de grandes souffrances vaillamment supportées. 2000 Neuchâtel, le 8 octobre 1969. (Parcs 115) Dieu est amour. Jean 4:16. La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 10 octobre, à 13 h 30, au temple des Valangines, à Neuchâtel. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. Jean 11:25. Monsieur Marcel Jeannot, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Charles Jeannot et leur fille Claire-Lise, au Locle; Monsieur Henri Ducommun, son fils d'adoption, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de Madame veuve Edgar JEANNET née Hélène BANDERET

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 74me année, après de grandes souffrances vaillamment supportées. 2000 Neuchâtel, le 8 octobre 1969. (Parcs 115) Dieu est amour. Jean 4:16. La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 10 octobre, à 13 h 30, au temple des Valangines, à Neuchâtel. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 74me année, après de grandes souffrances vaillamment supportées. 2000 Neuchâtel, le 8 octobre 1969. (Parcs 115) Dieu est amour. Jean 4:16. La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 10 octobre, à 13 h 30, au temple des Valangines, à Neuchâtel. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 74me année, après de grandes souffrances vaillamment supportées. 2000 Neuchâtel, le 8 octobre 1969. (Parcs 115) Dieu est amour. Jean 4:16. La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 10 octobre, à 13 h 30, au temple des Valangines, à Neuchâtel. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 74me année, après de grandes souffrances vaillamment supportées. 2000 Neuchâtel, le 8 octobre 1969. (Parcs 115) Dieu est amour. Jean 4:16. La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 10 octobre, à 13 h 30, au temple des Valangines, à Neuchâtel. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 74me année, après de grandes souffrances vaillamment supportées. 2000 Neuchâtel, le 8 octobre 1969. (Parcs 115) Dieu est amour. Jean 4:16. La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 10 octobre, à 13 h 30, au temple des Valangines, à Neuchâtel. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 74me année, après de grandes souffrances vaillamment supportées. 2000 Neuchâtel, le 8 octobre 1969. (Parcs 115) Dieu est amour. Jean 4:16. La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 10 octobre, à 13 h 30, au temple des Valangines, à Neuchâtel. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 74me année, après de grandes souffrances vaillamment supportées. 2000 Neuchâtel, le 8 octobre 1969. (Parcs 115) Dieu est amour. Jean 4:16. La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 10 octobre, à 13 h 30, au temple des Valangines, à Neuchâtel. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

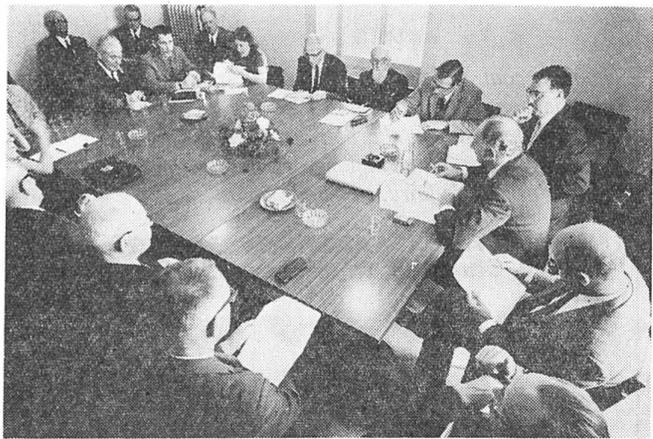
leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 74me année, après de grandes souffrances vaillamment supportées. 2000 Neuchâtel, le 8 octobre 1969. (Parcs 115) Dieu est amour. Jean 4:16. La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 10 octobre, à 13 h 30, au temple des Valangines, à Neuchâtel. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 74me année, après de grandes souffrances vaillamment supportées. 2000 Neuchâtel, le 8 octobre 1969. (Parcs 115) Dieu est amour. Jean 4:16. La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 10 octobre, à 13 h 30, au temple des Valangines, à Neuchâtel. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie,

Double manifestation à la Fondation « Pour la vieillesse »

LE CINQUANTENAIRE DU COMITÉ NEUCHÂTELOIS ET L'INAUGURATION DU SÉCRÉTARIAT CANTONAL



M. Fritz Bourquin et les différents représentants au cours de la séance officielle. (Avipress - J.-P. Baillod.)

L'immeuble sis à la rue des Parcs 11, à Neuchâtel, est devenu pour beaucoup de personnes la maison du bonheur. Elle abrite en effet le secrétariat cantonal de la Fondation pour la vieillesse, le Centre social protestant, le secrétariat cantonal de Caritas et le Service social inter-entreprises, quatre œuvres dont le but est d'aider, de conseiller, de soulager.

Installé depuis quelques mois déjà, le comité neuchâtelois de la Fondation pour la vieillesse a inauguré ses bureaux hier en présence de son président, le conseiller d'Etat Fritz Bourquin.

Dans la grande salle de conférence, il a décrit les principaux buts poursuivis par la Fondation depuis sa création en 1919. A ses débuts déjà, les responsables ont tout mis en œuvre pour que les personnes du troisième âge obtiennent des rentes. L'entrée en vigueur de l'assurance vieillesse fédérale puis celle de l'aide complémentaire cantonale, ont été accueillies avec joie et soulagement.

Il est impossible de relater en détail les nombreuses activités déployées par la

Fondation pendant un demi-siècle. Il convient plutôt de regarder vers l'avenir. Tous les vieillards disposent maintenant des rentes AVS et l'aide complémentaire neuchâteloise a permis de réduire considérablement le nombre des assistés.

Il va sans dire qu'une aide est encore apportée partout où elle est nécessaire. Mais la Fondation a aussi d'autres tâches que les problèmes financiers. Même en bénéficiant d'une situation aisée, une personne âgée peut se trouver seule et désemparée. La solitude fait trouver plus de mal encore que la misère.

Les buts recherchés pourront se réaliser plus aisément maintenant qu'un secrétariat cantonal a été créé, secrétariat dirigé par M. Claude-André Bindith et qui est de-

venu un centre de ralliement pour nos aînés qui savent que leurs problèmes d'ordre financier et moral y seront examinés avec bienveillance et compétence.

L'AIDE MÉNAGÈRE A DOMICILE

Parmi les tâches dévolues au nouveau secrétariat cantonal de la Fondation, figure une campagne d'information et de recrutement d'auxiliaires pour l'aide ménagère auprès des personnes âgées et le développement de ladite activité, ceci en plein accord avec les Services d'aide familiale.

Cette campagne concernera toutes les personnes qui disposeraient de six heures ou plus par semaine, qu'elles mettraient à disposition des Services d'aide familiale. Ces aides ménagères seront naturellement indemnisées selon les normes habituelles et elles suivront préalablement un cours d'information. L'extension de cette activité des Services d'aide familiale sera subventionnée par la Fondation et les pouvoirs publics.

LES CLUBS DE LOISIRS

Des clubs de loisirs existent depuis de nombreuses années, notamment au Locle et à Neuchâtel, avec l'aide financière de la Fondation « Pour la vieillesse ». Récemment, des clubs de loisirs ont été créés avec succès au Val-de-Travers et à la Chaux-de-Fonds.

Compte tenu de l'augmentation des personnes âgées qui ressentent cruellement leur solitude, accentuée par les circonstances de la vie moderne, l'activité de ces clubs est appréciée de tous les participants.

LA GYMNASTIQUE

Le rhumatisme est souvent le compagnon de nos aînés. Le Centre social protestant a tenté une expérience pendant l'hiver 1968-69 en organisant des leçons de gymnastique pour les personnes âgées.

Cette gymnastique se présente sous forme de jeux : rondes mimées, travail du corps avec ballon, danses diverses ou tous les mouvements sont strictement étudiés. Après quelques séances d'une telle gymnastique, qui peut se dérouler dans n'importe quelle salle, les participants ressentent déjà les bienfaits des exercices accomplis. Le secrétariat cantonal organisera la reprise de ces cours. Actuellement, cinq groupes sont déjà constitués.

Rompres la monotonie de la vie habituelle, changer d'air, vivre pendant quelques jours avec d'autres gens, se reposer ou se promener en groupe : tel est le rêve des aînés. Grâce au Centre social protestant, il existe des séjours de vacances depuis 1967 et d'année en année ils sont plus nombreux, plus animés, plus appréciés. Le Centre du Louvain, situé aux Geneveys-sur-Coffrane, a accueilli cinq groupes cette année ; plus de cent participants se sont promis de se retrouver l'an prochain. De jeunes animateurs entourent nos aînés et une auxiliaire de la Croix-Rouge est toujours présente.

Dès septembre 1969, le secrétariat cantonal de la Fondation a repris la responsabilité et l'organisation de ces vacances.

REPAS A DOMICILE

Un tel service existe dans différentes villes suisses et Neuchâtel étudie la possibilité d'une expérience. Il s'agit de fournir à midi des repas chauds et consistants au domicile des personnes qui ont de la difficulté à cuisiner.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Dans ce domaine, la Fondation « Pour la vieillesse » mettra tout en œuvre pour promouvoir la construction de logements pour personnes âgées et envisage de recenser les besoins et d'intervenir selon ses moyens.

LA SÉANCE OFFICIELLE

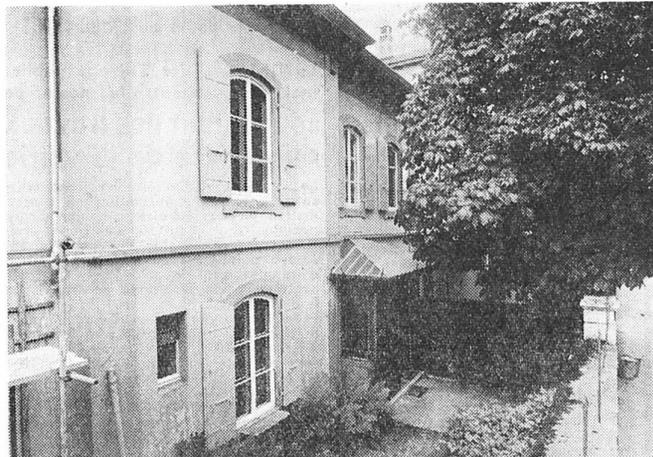
Une séance officielle s'est déroulée après la conférence de presse et un repas servi au Buffet de la gare dans une salle de cet établissement. Elle a groupé les représentants des autorités civiles et religieuses, ainsi que les services sociaux.

M. Fritz Bourquin s'est plu à relever la présence de M. Henri Pingon, membre fondateur du comité cantonal qui, pendant cinquante ans, a œuvré pour que les aînés vivent une douce retraite.

Quelques orateurs ont donné des précisions sur les activités du secrétariat cantonal.

Un apéritif servi dans l'immeuble de la rue des Parcs 11 a mis fin à cette double manifestation de la Fondation pour la vieillesse.

RWS



Une vue de l'immeuble No 11 de la rue des Parcs.

Petite cérémonie au Musée d'histoire

Les 50 ans d'activité de M. Léon Montandon

Présentation de la calèche du père Suchard

Sortie, quasi intacte, des locaux de la vieille fabrique de chocolat de Serrières, la calèche du père Philippe Suchard (1797-1884) occupe maintenant le centre de la salle Willy Russ du Musée d'histoire.

C'est la direction de cette entreprise, dont on ne compte plus les gestes en faveur des institutions publiques, qui en a fait don.

Hier après-midi, M. Philippe Mayor, conseiller communal directeur des musées de la ville, qu'accompagnait entre autre M. Isely, chancelier communal adjoint, a présidé une petite cérémonie de présentation de ce véhicule historique construit en 1860 par le Lausannois Daniotti Antoine, allié Regamey.

Ce fut, pour M. Mayor, une excellente occasion de dire qui fut ce créateur de l'industrie chocolatière à Neuchâtel, industrie qui s'est accrue à une renommée mondiale.

Philippe Suchard, homme inventif et créateur, généreux, rayonnant, fut un voyageur infatigable. N'a-t-il pas entrepris un tour du monde à 75 ans ! Sa calèche — une Victoria sans capote, noire à filets rouges et que fleurissaient hier quelques cillets — symbolise cet industriel toujours en mouvement à qui Serrières doit sa prospérité.

Le magistrat communal, après avoir présenté cette figure un peu légendaire du père Suchard, dit à

M. Paul Kiefer, administrateur-délégué de la fabrique, sa vive reconnaissance pour avoir fait don à la ville de ce splendide véhicule.

M. Léon Montandon, 85 ans, Dr h. c. de l'université, archiviste de l'Etat jusqu'en 1950 et conservateur adjoint du Musée d'histoire depuis mars 1919, compte un demi-siècle d'activité au service de la commune. C'est à ce titre, que M. Ph. Mayor lui a présenté, au nom de l'autorité exécutive, ses respectueux compliments, sa sincère reconnaissance pour le grand apport au musée en matière de numismatique et de généalogie, au cours de ce demi-siècle.

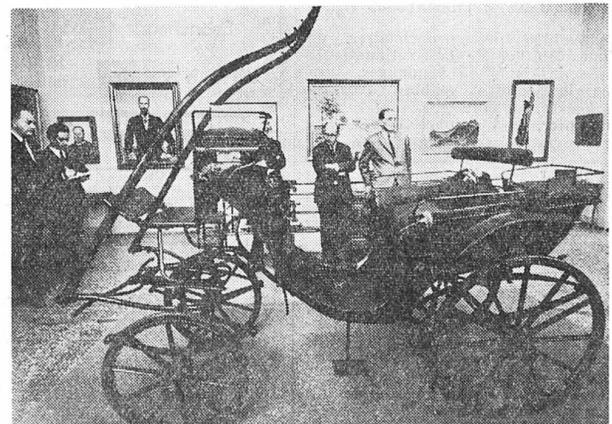
M. Montandon, modeste et effacé comme toujours, a dit, en quelques mots issus directement du cœur, toute la bienveillance et la compréhension dont il fut l'objet de la part des autorités communales, de la commission du musée, et de ses collègues de travail.

M. Mayor présenta enfin un don de la famille Mantel, de Worblaufen, au Musée d'histoire.

Il s'agit d'un buste du sculpteur suisse Norbert Hoffmann (1904-1967), intitulé « Clown tragique ». Il a pris place parmi les œuvres exposées dans la salle Willy Russ.



M. Philippe Mayor (à gauche) célébrant le demi-siècle d'activité de M. Léon Montandon au service du Musée d'histoire.



La calèche du père Suchard : présence d'un voyageur infatigable au Musée d'histoire. (Avipress - J.-P. Baillod.)

RECOURS REJETÉ PAR LA COUR DE CASSATION

IVRESSE ? Oui mais excusable !

La Cour de cassation pénale a siégé hier sous la présidence de M. J. Cornu, assisté de MM. R. Ramseyer, J. Hirsch, J.-C. Landry et J. Biétry, conseillers. M. A. Perret, nouveau substitut du procureur général, représentait pour la première fois le ministère public à la cour et M. Ch. Lambert assumait les fonctions de greffier.

Le 18 mars 1969, P.-A. J. était allé voir sa femme à l'hôpital après le travail et n'avait pu rester que peu de temps en raison de la grave opération qu'elle devait subir le lendemain. Très préoccupé par ces événements, le prévenu était rentré chez lui où il avait soupé. Il passa la soirée à l'assemblée du Football-club en buvant quelques verres d'alcool pour se réconforter. Lorsqu'il quitta l'assemblée, et alors qu'il s'apprêtait à rentrer chez lui, il rencontra une connaissance qu'il raccompagna à la Chaux-de-Fonds où il s'arrêta dans un Cercle pour y boire une dernière consommation alcoolisée.

Sur le chemin du retour, il s'endormit au volant de sa machine, traversa la chaussée et alla emboutir la voiture qui venait en sens inverse. Le gendarmier arriva bientôt sur les lieux et soumit le prévenu au breathalyzer (1,2%) et à une analyse du sang qui révéla un taux d'alcoolémie de 1,83%. L'examen médical s'est fait dans des conditions douteuses et son manque de clarté empêche de tirer les conclusions utiles. Compte tenu de l'ensemble des circonstances personnelles au prévenu, compte tenu également de ses excellents antécédents, le tribunal n'avait infligé qu'une peine d'emprisonnement de trois jours, et avait accordé le sursis à J. La présidente avait en effet estimé que le prévenu réunissait les conditions mises par le Tribunal fédéral à l'octroi du sursis. Le minis-

tere public s'est pourvu contre ce jugement pour violations des règles légales et jurisprudentielles fédérales sur le sursis. A l'unanimité, la Cour rejete le recours du procureur général et met les frais de cassation à la charge de l'Etat. La cour estime en effet que le prévenu remplit en l'espèce les conditions pour l'octroi exceptionnel d'un sursis. La jurisprudence fédérale devient en effet beaucoup plus souple et plus nuancée. Un arrêt fédéral du mois de juin dernier et non encore publié prévoit que, dans des cas similaires à celui de J., le sursis est possible et cela exceptionnellement. Encore une affaire qui risque d'aller au Tribunal fédéral si le procureur général reste rigoriste en la matière !

LA DROGUE : CE FLEAU !

A la fin de l'année dernière, P.-F. M. avait été appréhendé pour avoir fumé alternativement avec son amie, des cigarettes de « marijuana » que celle-ci lui procurait. Traduit en justice, le prévenu avait été acquitté parce qu'il n'avait que fumé des cigarettes. En effet, l'article 19 de la loi fédérale ne sanctionne que le fait de détenir ou de posséder et non de consommer des stupéfiants. Devant ce silence qualifié et en accord avec la jurisprudence fédérale, le juge de première instance avait admis que le fait de fumer alternativement avec un tiers des stupéfiants fournis par ce tiers n'implique ni détention ni possession. Le ministère public a recouru contre ce jugement estimant que le premier juge avait mal interprété l'article 19 de la loi précitée. La thèse, selon laquelle l'absence du mot « consommation » dans la loi est un silence qualifié ne recueillit que deux voix parmi les conseillers. En effet, la majorité des trois autres conseillers se prononça pour la cassation du jugement de première

instance en invoquant les raisons suivantes :

Lorsque la loi fédérale précitée a été promulguée, le problème de la drogue ne se présentait pas du tout comme aujourd'hui où ce fleau se généralise d'une façon inquiétante parmi la jeunesse. Malgré la jurisprudence fédérale (ATF 86 IV 54) qui soutient la thèse du silence qualifié, il faut reconsidérer le problème sous l'angle des données sociologiques actuelles comme l'ont fait déjà plusieurs cours cantonales. Le simple contact par la bouche ou par les doigts est considéré comme une détention aussi brève soit-elle comme dans le cas d'espèce. Or s'il y a détention, la loi fédérale doit être appliquée en son article 19. La Cour casse donc le jugement du tribunal de police de Neuchâtel et statue elle-même en condamnant le prévenu aux peines requises par le ministère public en première instance, soit 80 fr. d'amende.

J. M. a été acquitté par le tribunal de police de la prévention d'ivresse au volant estimant qu'il y avait doute sur l'ivresse au moment de l'accident et en retenant un certificat attestant que les médicaments et les ennuis rénaux du prévenu avaient pu avoir une influence sur le taux d'alcoolémie sans que le prévenu ne s'en aperçoive. La cour casse le jugement de première instance sur recours du ministère public et renvoie la cause pour nouveau jugement au tribunal de Boudry.

Le pourvoi de M. B. condamné pour infractions à la loi cantonale sur la pollution des eaux a été rejeté à l'unanimité. La demande de réhabilitation de A.-A. J. a été admise. La requête du casier judiciaire central suisse tendant à la radiation de la condamnation de P. M.-P. a été admise.



Le camion recule contre une voiture

ALORS qu'il circulait hier, à 10 h 40, sur la route reliant la rue de la Promenade-Noire à la RN 5, M. R. W., au volant d'un camion, s'arrêta sur le passage de sécurité au feu devenu orange. Pour ne pas gêner les piétons, il recula et emboutit la voiture de M. M. R., de Corcelles, qui était arrêtée derrière la ligne blanche. Pas de blessé, dégâts.

SOUS LE PATRONAGE DE LA FAN

1^{re} marche du Vignoble à Peseux

Le F.-C. Comète-Peseux, dirigé par un comité dynamique, met sur pied le samedi 25 et dimanche 26 octobre 1969 sa première marche populaire. Peseux, recensé comme le plus grand village du canton, se fait un point d'honneur d'organiser cette marche à caractère familial et touristique dans des conditions particulièrement agréables.

Le point de départ se situe à Chantemerle, cadre de verdure exceptionnel, d'où l'on domine notre lac et le vignoble neuchâtelois. Un parcours de 15 kilomètres, parfaitement balisé, conduira les marcheurs à travers les forêts et pâturages du Val-de-Ruz. Sur le chemin du retour on admirera le château de Valangin, vestige d'une époque révolue. Chaque participant recevra une médaille, première d'une série symbolisant les différentes disciplines olympiques. Une montre récompensera le participant le plus âgé, un prix le plus jeune participant ainsi qu'un challenge pour le groupe le plus important.

Les participants seront bien accueillis. De grandes places de parc sont prévues ainsi que des vestiaires et des douches. Au départ, une cantine agréable et un poste de Samaritains sont installés ; à mi-parcours, un ravitaillement dispensera un surplus d'énergie aux marcheurs. M. J.-Cl. Jaccoud, vieux connaisseur de ces marches, assumera la direction technique de cette manifestation, bien épaulé par son comité.

les formules d'inscriptions peuvent être demandés auprès de : M. les formules d'inscriptions peuvent être demandées auprès de : M. André Ferral, rue de la Côte 137, à Neuchâtel. Départ et arrivée auront lieu au stade de Chantemerle, au nord du village. On pourra s'inscrire au départ en payant un supplément de 2 francs. En même temps qu'un excellent exercice physique, cette marche populaire fera connaître notre région.



Près de 70,000 quintaux de céréales livrés pour la récolte de 1968

L'Office central des blés du canton vient de publier une statistique des primes de moutures (récolte 1968) et des livraisons de céréales pour la même récolte. De ces tableaux récapitulatifs, il ressort que 1,050,731 kilos de céréales ont été moulus pour l'ensemble des 6 districts. Les primes se montent à 252,846 fr. 50 alors que 66,287 quintaux (69,877 en comptant la différence provenant des centres) de céréales ont été livrés pour une valeur totale (différence comprise) de 4,521,156 fr. 60.

Répartis par district, ces chiffres se présentent ainsi :

Affaires cantonales

Deux chômeurs dans le canton

L'office cantonal du travail communiqué :

Situation du marché du travail et état du chômage à fin septembre 1969 :

Demandes d'emploi : 114 (72) ; places vacantes : 386 (384) ; placements : 113 (71) ; chômeurs complets : 2 (1) ; chômeurs partiels : 2 (4).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

Neuchâtel : 87,551 kilos moulus ; 17,003 fr. 25 de prime ; 17,608 quintaux ; livrés valeur 1,014,682 fr. 15.

Boudry : 134,186 kilos moulus ; 23,458 francs de prime ; 19,533 quintaux ; livrés valeur 1,224,238 fr. 50.

Val de Travers : 166,871 kilos moulus ; 41,790 fr. 75 de prime ; 4283 quintaux ; livrés valeur 280,278 fr. 55.

Val-de-Ruz : 243,875 kilos moulus ; 51,703 fr. 60 de prime ; 24,768 quintaux ; livrés valeur 1,540,690 fr. 65.

Le Locle : 240,557 kilos moulus ; 69,143 fr. 55 de prime ; 13 quintaux ; livrés valeur 965 fr. 85.

La Chaux-de-Fonds : 177,691 kilos moulus ; 49,747 fr. 35 de prime ; 82 quintaux ; livrés valeur 5,369 fr. 30.

Le total est donc de 69,877 quintaux de céréales livrés si l'on ajoute les 3,590 quintaux de différence provenant des ventes.

Voici le détail par classe de céréales livrées : froment, classe I 37,026 quintaux ; froment, classe II 2,476 quintaux ; froment, classe IV 4,552 quintaux ; seigle 7,532 quintaux ; méteil I 325 quintaux ; froment germé 8,034 quintaux ; seigle germé 9,688 quintaux ; méteil germé 244 quintaux.

AU JOUR LE JOUR

UN ENFANT À AIMER...

Il était une fois, bien loin d'ici, un enfant très malade que ses parents ne pouvaient pas faire soigner...

L'histoire pourrait en rester là mais « Terre des hommes » a voulu lui donner une suite.

Le petit malade fut transporté en Suisse, fut hospitalisé, opéré, et soigné pendant plusieurs mois. Animé de forces neuves, le regard plein de joie, le petit peut maintenant quitter l'hôpital. Avant de retourner chez lui, il devra cependant séjourner quelque temps dans une famille pour consolider sa santé.

Dans notre canton, « Terre des hommes » cherche des familles prêtes à accueillir ces enfants et lance un appel à toutes celles qui auraient la possibilité d'ouvrir leur porte à un gosse pendant quelques mois.

Il n'y a pas de conditions spéciales à remplir, si ce n'est des conditions de cœur. « Terre des hommes » ne payera pas de pension à la famille mais prendra à sa charge, sur demande, les frais d'hébergement de l'enfant. Les frais médicaux et pharmaceutiques seront couverts.

Dans une démarche parallèle, « Terre des hommes » cherche aussi des dames et demoiselles qui, sans pouvoir prendre un enfant en séjour chez elles, accepteraient de l'entourer affectivement à l'hôpital par leurs visites régulières.

« Terre des hommes », Ribaudes 40, Neuchâtel, attend votre réponse. Et il y aura certainement beaucoup de familles qui accepteront d'aimer un gosse pendant quelques semaines.

NEMO

FAN

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50

ÉTRANGER:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Tarif de la publicité

ANNONCES: 40 c. le mm. min. 25 mm. — Annonces locales 30 c. min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.—. Réclames, Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 60 c. — Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienna, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

Ville de la Chaux-de-Fonds

La Direction des Travaux publics met au concours le poste de conducteur des travaux du service de la voirie

Le candidat devra être de nationalité suisse, avoir une formation de contre-maître ou de technicien et une bonne pratique des chantiers de génie civil. Il devra être capable de conduire une équipe nombreuse et avoir des qualités d'organisateur.

Traitement et conditions de travail selon règlement.

Entrée en fonctions au début du mois de janvier 1970 ou date à convenir.

Adresser offres, avec curriculum vitae et certificats, jusqu'au 31 octobre 1969, à la Direction des Travaux publics, 18, rue du Marché, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

IMMEUBLES

A vendre

à Vevey, situation centrale, bâtiment comprenant

LOCAUX INDUSTRIELS, DÉPÔTS, BUREAUX

environ 2300 m² en 3 étages et sous-sol, avec monte-charge, pouvant convenir à petite ou moyenne industrie, entrepôts, etc.

Faire offres sous chiffres P 14-72 V Publicitas, 1800 Vevey.

A VENDRE

à Denges-Lausanne, immeuble locatif avec 20 appartements et garages, complètement loués. Rendement brut 6,5%. Fonds nécessaire 400,000 fr.

Faire offres sous chiffres A 26,632 à Publicitas, Berne.

A vendre à Bevaix

VILLA NEUVE

tout confort, 4 chambres, cuisine agencée, coin à manger, salle de bains, douche, 2 W.C., garage. Terrain 800 m² aménagés. Belle situation.

S'adresser à Fiduciaire F. Anker, 2024 Saint-Aubin, Tél. (038) 6 76 49.

On cherche au plus tôt

bon café-restaurant ou hôtel

Capital disponible. Région Neuchâtel.

Adresser offres écrites à BF 2450 au bureau du journal.

NEWS

La légèreté — une tendance internationale qui s'affirme également dans le domaine de la cigarette.

Les spécialistes américains de la motivation avaient prévu, depuis longtemps, que la légèreté s'affirmerait également dans le domaine de la cigarette.

Cette tendance est la conséquence du mode de vie de l'homme moderne dans la société actuelle, mode de vie dicté par un désir accru de sécurité.

Cette tendance est également motivée par la recherche d'un sentiment de bien-être. Ainsi, l'évolution observée depuis plusieurs années dans d'autres secteurs se manifeste actuellement dans celui de la cigarette: la recherche de la légèreté.

L'industrie a tout mis en œuvre afin de répondre au désir du consommateur moderne. Elle a, entre autres, amélioré les tabacs (sélection de nouvelles espèces) et les mélanges (affinement et harmonie).

Parallèlement, la recherche scientifique consacrait d'importants moyens au développement des filtres et à leur fabrication.

Résultats: les chercheurs découvraient que seul le système de filtres interdépendants contribuait à augmenter l'efficacité de la filtration. Cette découverte conduisait à l'élaboration

du Charcoal Multifilter® (filtre multiple à base de charbon actif). Ce remarquable système filtrant, composé de charbon actif et de fibres Estron®, associé à un mélange savamment dosé, nous a permis de faire, en peu de temps, de

MURATTI AMBASSADOR — la cigarette à filtre Charcoal la plus vendue en Suisse.



AVIS OFFICIELS

COMMUNE D'AUVERNIER

Assemblée des propriétaires de vignes

L'assemblée des propriétaires de vignes, en vue de la fixation de la levée des bans de vendanges, aura lieu le jeudi 9 octobre 1969, à 16 heures, au collège, Auvonnier, le 7 octobre 1969.

Conseil communal

MISE À BAN

Avec l'autorisation de M. le président du Tribunal du district de Boudry, la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, à Zurich, met à ban la parcelle de terrain formant l'article No 3235 du Cadastre de Colombier, située au chemin de Notre-Dame, sur laquelle un immeuble est en construction sous la direction de l'entreprise Madliger & Challandes Ing. S.A.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne de s'introduire ou de stationner sur ce terrain.

La propriétaire et l'entreprise ne sont pas responsables des accidents qui pourraient survenir sur le chantier.

Les contrevenants seront passibles de l'amende prévue par la loi. Les parents et tuteurs sont responsables des infractions commises par les mineurs placés sous leur surveillance.

Zurich, le 19 septembre 1969.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine:

J. Kellenberger J.-P. Borel

Mise à ban autorisée.

Boudry, le 23 septembre 1969.

Le président du Tribunal: Ph. Aubert

MAISON FAMILIALE avec atelier

A vendre, au Val-de-Ruz, maison familiale de 7 chambres, bain, cuisine, atelier à l'étage de 25 m², très bien éclairé, garage. Chauffage général à mazout avec service d'eau chaude. En parfait état d'entretien. Dégagement en nature de jardin et verger de 1400 m². Situation tranquille et ensoleillée. Vue étendue. Prix de vente: Fr. 150,000.—.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 7 00 45.

agence 13 * 13

Neuchâtel

Epancheurs 4

offre à vendre

La Neuveville

MAISON FAMILIALE

Belle situation, vue endroit tranquille, 7 pièces, dont un grand living-salle à manger avec cheminée, grandes baies; jardin, 2 salles d'eau; tout confort.

5 13 13

Cressier

TERRAIN

1860 m², plat, clôturé, services publics à proximité.

A VENDRE EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE

A Saint-Blaise - 8, ruelle Crible

APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

Prix d'achat de Fr. 44,000.— à 68,000.—

Sur demande, prêts hypothécaires possibles.

Pour tous renseignements, s'adresser à Tedeschi, tél. (021) 25 04 07.

MAISON DE CAMPAGNE

A vendre, dans le Jura neuchâtelois, à 1100 m d'altitude, très belle maison de campagne comprenant: salle à manger avec cheminée, grand salon, 6 chambres à coucher, cuisine, cave, grand local pour salle de jeux ou carnotzet, chauffage au mazout. Dégagement 25,000 m² de terrain en nature de pré. Situation tranquille, vue imprenable. Accès en voiture par chemin goudronné ouvert toute l'année.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 7 00 45.

FABRIQUE

A vendre, dans la région de Bienna, bâtiment de construction récente, à l'état de neuf, comprenant: atelier d'horlogerie pour 40 ouvriers, 8 bureaux, 2 appartements de 3 chambres, 2 garages. Situation plaisante. Prix de vente: Fr. 625,000.—.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 7 00 45.

A LOUER

A louer pour 1971, à

NEUCHÂTEL

dans immeuble commercial en construction, au centre, rue très fréquentée,

locaux pour

MAGASINS 450 m²

BUREAUX

CABINETS MÉDICAUX

ATELIERS D'HORLOGERIE

5 étages de 250 m² chacun

Tous ces locaux sont divisibles — de longs baux sont envisagés.

Adresser offres écrites à Fidimobil Agence Immobilière et Commerciale S.A. Gérances Saint-Honoré 2, Neuchâtel.

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES, 2, rue Pourtalès - Tél. 5 14 68

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Parcs,

GRAND STUDIO

avec tout confort. Chauffage général au mazout.

LE LOCATAIRE DEVRA EFFECTUER LE SERVICE DE CONCIERGERIE.

A louer tout de suite, à Salavaux, près d'Avenches

petite maison

tout confort, avec dépendances et jardin. Situation très tranquille, loyer 270 fr. par mois.

Tél. (024) 2 54 84.

COLOMBIER

A louer pour le 24 octobre 1969

appartement de 1 pièce

tout confort. Loyer mensuel 220 fr. plus charges. Téléphoner au 5 76 72 pendant les heures de bureau.

DEMANDES A LOUER

Je cherche à Peseux

appartement

de 2 ou 3 pièces, confort, pour date à convenir. Tél. 5 23 48 dès 18 h 30.

Urgent, Migros

cherche, pour une employée,

appartement

de 2 à 3 pièces, non meublé, régions Serrières - Neuchâtel - la Coudre - Hauterive. Adresser offres ou téléphoner à Migros, Neuchâtel, dépt du personnel, tél. 3 31 41.

La défense automobile et sportive

cherche pour son service des sinistres, à Neuchâtel,

BUREAUX

André MONOD, 28, Louis-d'Orléans, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 4 44 13.

Etablissement financier cherche, au centre de la ville de Neuchâtel,

bureaux

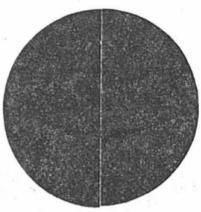
disponibles tout de suite

150 à 250 m²

Locataire sérieux et tranquille. Eventuellement bail de longue durée.

Adresser offres écrites sous chiffres SA 5375 X aux Annonces Suisses S.A., case postale 225, 4001 Bâle.

La beauté du corps par LANCASTER



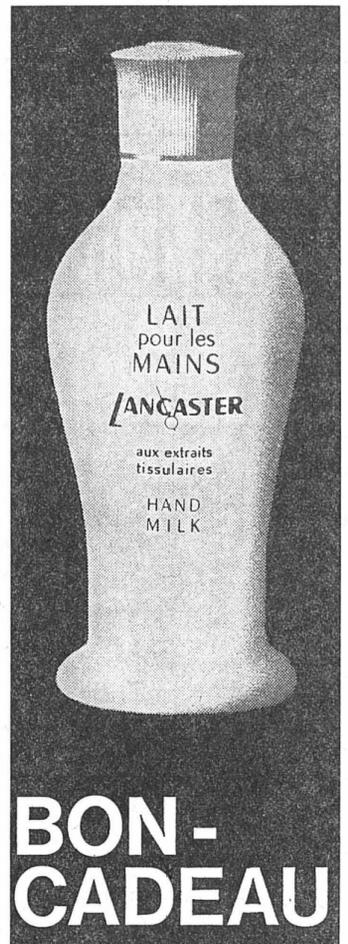
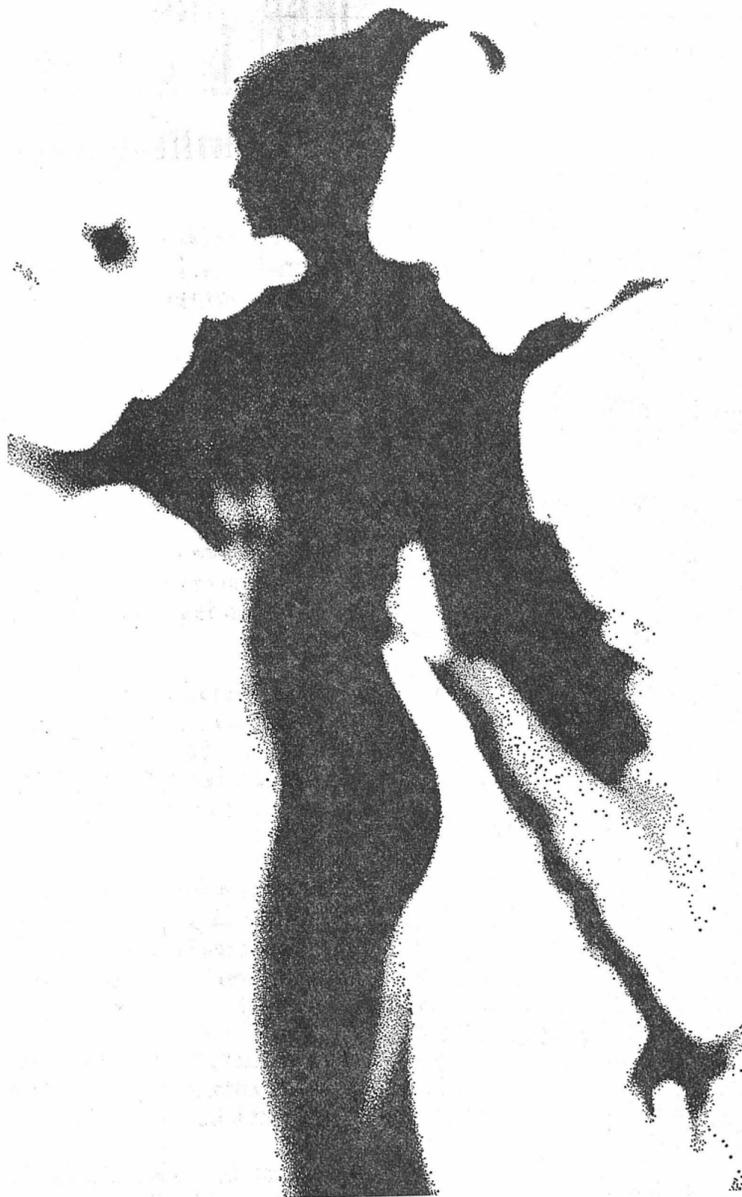
LANCASTER
ARRÊTE LA MARCHÉ DU TEMPS

Un nouveau nom prestigieux s'ajoute à notre gamme de produits de beautés réputés.

Une esthéticienne sera à votre disposition du 7 au 10 octobre

KINDLER

Hôpital 9



Lors de votre prochain achat de produits LANCASTER et contre remise de ce bon, vous recevrez un flacon de lait pour les mains Lancaster aux extraits tissulaires.

Pour vos dias...

- Projecteur automatique 189.-
- Ecran perlé sur trépied, 125/125 69.-
- Table de projection à 2 plateaux 49.-
- 307.-**
- L'ensemble complet **289.-!**

avantageusement chez Voyez nos vitrines

UNITEX
SA

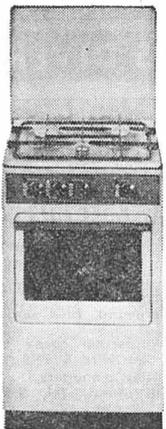
NEUCHÂTEL
Avenue de la Gare 39

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 5 12 67

Voulez-vous faire de la céramique?
modeler ou tourner?
Je mets mon atelier à votre disposition et suis présente pour vous conseiller. Heures à convenir.
Diane Virchaux, tél. 8 16 37.

GRAND CHOIX DE
cartes de visite
à disposition au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4.

Les dernières nouveautés
SPLENDIDES CUISINIÈRES
à gaz et électriques
dans les grandes marques



Une année de garantie, livraison gratuite, grandes facilités de paiement, service après-vente assuré.

A partir de **198.-**

Acheter chez Jeanneret c'est ménager son budget

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

PRIX CITÉ
COLLANTS
pour dames,
crêpe mousse élastique,
sans couture, 20 deniers
fabrication suisse
2 PAIRES
5⁵⁰
Avec timbres Coop ou 5% rabais

La Cité

Au Friand
SOUS LES ARCADES NEUCHÂTEL

La choucroute diététique

LIVRETS DE DEPÔTS
4 1/2 %

BONS DE CAISSE
5 1/2 %
3 à 5 ans

BANQUE EXEL
Av. Rousseau 5 Neuchâtel

Apprenez cet automate à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de 20 fr. par mois, chez Reymond, à Neuchâtel, fbg du Lac 11

MESDAMES

Pour être élégantes à toute heure, portez

ROBE et MANTEAU sur mesure

Prenez rendez-vous au 5 81 40,
L. Droz-Georget, couture,
23, rue Louis-Favre, Neuchâtel.

loisirs — Neuchâtel
Prébarreau 1

Son cours de **photo**
10 leçons de 2 heures le mercredi soir **30.-**

Photo
Inscription

Nom : _____
Prénom : _____
Domicile : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Date de naissance : _____

Bulletin à retourner à Coop relations publiques, Neuchâtel, Treille 4.

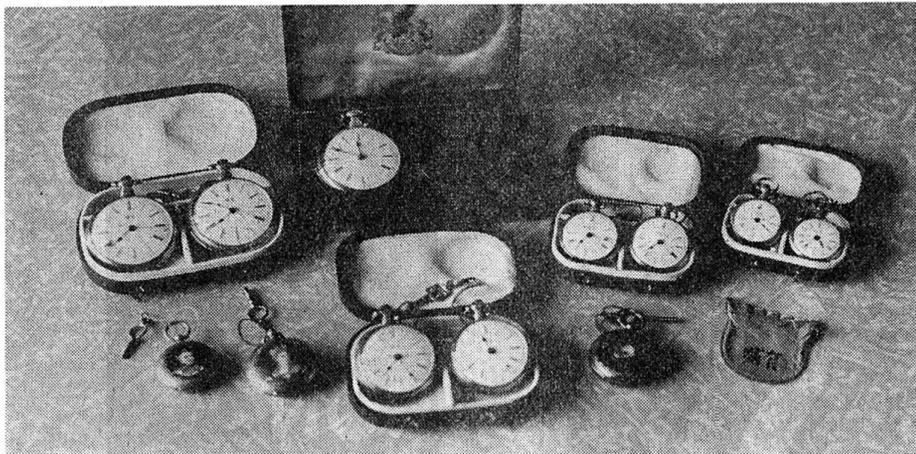
CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^m ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

PLANCEMONT

Grâce à la patience d'un collectionneur

EST DEvenu LE HAUT LIEU DE LA MONTRE CHINOISE



Des montres chinoises : de véritables bijoux.

La renommée de Fleurier a été portée au-delà des mers grâce à la montre chinoise, introduite dans le Céleste empire par Edouard Bovei, cet homme qui savait joindre l'utile à l'astuce.

La vogue des « machines à compter le temps » prit une rapide extension au pays des mandarins. Ces montres, on le sait, se vendaient par paire. Mais la décadence fut relativement rapide. L'ère de grande prospérité n'aura guère duré plus d'un demi-siècle. De nos jours, les chinoises ne courent plus les rues. Elles sont devenues des curiosités.

UNE BELLE COLLECTION

Un commerçant de Fleurier, M. Richard Jaccard a réussi après des années de recherches et de patience, à constituer une série de belles et vieilles montres chinoises. Il les a rassemblées dans l'une de ses demeures de Plancemont sur Couvet, le petit Montreux du vallois. Et le hameau où naquit Ferdinand Ber-

thoud se distingua dans la fabrication des chronographes de marine.

Chose assez peu connue du grand public d'aujourd'hui, les montres chinoises ne se faisaient pas en un seul modèle, mais en quatre séries de grandeur décroissante. Par ancienneté, elles se classent des plus grosses aux plus petites, ces dernières annonçant, au gré de la mode, la fin des beaux jours et des gros bénéfices.

Toutes les pièces en possession de M. Jaccard sont d'origine fleurisane, la plus célèbre d'entre elles étant signée Tolck, les autres Bovei, Léo Juvet, Way... Dans certains mouvements, les parties sont en platine, un métal non reconnu jadis pour la valeur qu'on lui attribue à présent. Les mouvements artistement gravés sont de purs merveilles du genre et certains boîtiers sont émaillés. Ils portent la parfaite reproduction d'une tête de femme européenne ou d'une Chinoise.

Grand connaisseur en horlogerie, M. Jaccard peut évidemment mieux

apprécier que le néophyte les beautés de sa collection, la finesse des mécanismes, et sa bienfaisance jusque dans les moindres détails.

Le fait d'avoir choisi Plancemont comme haut-lieu du Val-de-Travers des montres chinoises témoigne de la part du collectionneur son souci de garder chez nous un patrimoine régional d'intérêt artistique et régional.

ENCORE DES PLUS ANCIENNES

M. Jaccard ne s'est pas contenté de créer un petit musée de « chinoises ». En effet, il a étendu ses acquisitions à toutes les montres anciennes provenant de la vallée à l'exception d'un ou deux spécimens provenant d'Angleterre ou d'une pièce avec balancier visible côté cadran et ornée à la manière des pendules neuchâteloises.

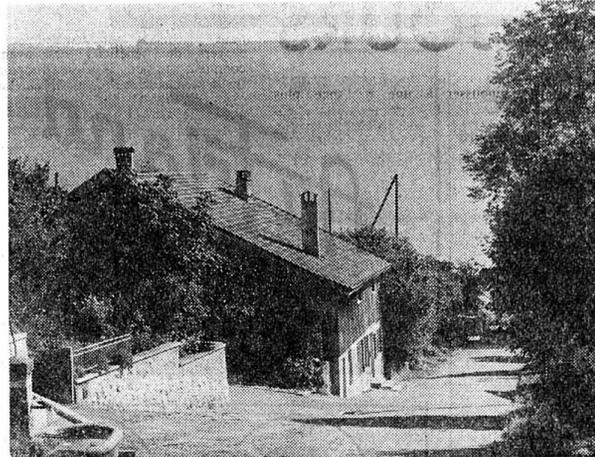
Fort intéressante est encore cette montre-calendrier à deux cadrans, avec un échappement cylindrique et un entraînement à chaîne-fusée. Elle peut vraisemblablement être attribuée à des élèves de Jaquet-Droz.

Plusieurs pièces ont plus de deux cent cinquante ans d'existence. Leur ensemble montre les progrès réalisés dans l'horlogerie en un temps où Charles-Edouard Guillaume n'avait pas encore découvert l'invar qui lui valut le prix Nobel de physique et où il n'était point question d'électro-ique.

Un point à relever : toutes les pièces des montres chinoises provenaient de la grande fabrique de Travers (qui a compté plus de deux cents ouvriers et ouvrières), qui est aujourd'hui disparue.

RECRÉER UN ATELIER

M. Jaccard possède encore un chronographe de marine fabriqué par Auguste Berthoud — apparenté au célèbre Ferdinand — pour la Compagnie générale des transatlantiques, et un village des premiers horlogers rêve est de reconstruire à Plancemont, avec des meubles d'époque, un atelier d'horloger complet. Et par le fait même, d'accomplir le lent pèlerinage du temps grâce à ces témoins entre-vus jadis.



Plancemont est devenu un haut lieu de la montre chinoise. (Avipress - Schelling.)

Il y a encore du pain sur la planche à Buttes-la Robella

Pour les personnes faisant partie du comité de direction de la Société coopérative du télésiège Buttes - la Robella et des téléskis de Chasseron-Nord (TBRC), le travail ne manque pas. Chaque jour, certains d'entre eux se rendent sur le terrain pour apprécier et juger de l'avancement des travaux. Ceux-ci vont bon train ; le beau temps dont nous jouissons en cet automne 1969 favorise la mise en place des installations et la construction des stations de départ et d'arrivée du télésiège et des téléskis. Samedi passé, 45 adultes et enfants, en majorité des Fleurisans, ont aidé au nettoyage et au dépierrage des pistes. Lundi et mardi, en guise de journées de sports, des classes du degré préprofessionnel de Fleurier sont montées à la Robella. Les élèves ont brûlé des tas de branches (dans la cendre desquelles ils ont cuit des saucissons) et ôté les pierres qui pouvaient gêner les futurs skieurs.

Samedi, les membres des Ski-clubs de Môtiers et de la Côte-aux-Fées seront à l'œuvre. Puisse-t-ils être nombreux, car il reste encore du pain sur la planche.

AU SEIN DES COMMISSIONS

La commission financière et des tarifs s'est réunie à plusieurs reprises la semaine dernière. Elle a élaboré (après avoir pris contact à Aigle avec M. Paul Jotterand, secrétaire de l'Association suisse des télésièges et des téléskis) un plan concernant les tarifs qui seront appliqués sur les installations du TBRC. Elle a discuté de cette question des tarifs avec les responsables des téléskis des Verrières et de Fleurier et a eu une entrevue avec des membres du conseil d'administration du Ski-lift de Travers. Le président de cette commission, M. André Sutter, a rencontré M. Robert Daum, directeur du chemin de fer du Régional du Val-de-Travers, concernant le prix d'un billet de sports qui pourrait être mis en circulation au départ de la gare de Neuchâtel et la mise en service de compositions directes Neuchâtel-Buttes à l'intention des skieurs. Avec les groupements vaudois exploitant télésièges et téléskis, la commission financière du TBRC a aussi discuté des tarifs, de l'émission d'une carte de 100 coupons de 20 c. le coupon, valable sur toutes les installations de la région, de l'impression d'un dépliant publicitaire, de l'organisation d'un centre de secours pour l'ensemble des sociétés et de la question d'une liaison directe entre Buttes, Sainte-Croix, les Avattes et les Rasses par autocars, les samedis et dimanches après-midi.

La commission de construction et d'exploitation n'est pas restée inactive. Elle a plusieurs problèmes en suspens à résoudre le plus rapidement possible : le restaurant de la Robella en particulier dont le nombre de places est actuellement insuffisant. Le comité de direction du TBRC a donné mandat à la commission pour étudier l'installation d'un chalet provisoire à proximité immédiate de la Robella. 43 des 86 sièges du télésiège sont équipés de protection en plastique selon le modèle vu au dernier Comptoir du Val-de-Travers. Les responsables de la construction ont commandé le « Ratrac », cet engin mécanique destiné à la préparation des pistes. Il est également question qu'un petit téléski de 200 m de long soit installé à l'est de la Robella à l'intention des petits enfants. Les plans de construction ont tous été sanctionnés par l'Etat et la commune.

Du côté des pistes, le comité de direction du TBRC réuni mardi soir à « la Cloche » à Buttes, a appris qu'une maison spécialisée s'occuperait du balisage des pistes de descente depuis le Crêt-de-la-Neige jusqu'à Buttes. La publicité sera assurée par Sitour.

Concernant la commission de publicité, celle-ci se réunira vendredi soir à Fleurier, et réglera les nombreux problèmes qui lui sont actuellement posés : dépliant publicitaire (prospectus) ; panneaux-reclame pour le RVT, restaurants, entreprises ; affiches, etc.

Enfin, la commission chargée de la liaison du Crêt-de-la-Neige avec le Chasseron était sur le terrain, dimanche matin passé. Elle a rencontré à la Robella 3 membres de la Société des téléskis des Rasses-Chasseron avec qui elle a discuté de l'avenir et des possibilités de relier les installations du Nord-Chasseron avec celles existantes dans la région des Rasses. L'entrevue a été fructueuse et permit de constater — une fois de plus — l'entente de vue qu'il y a du côté vaudois et du côté neu-

châtelois pour faire du Chasseron le centre du paradis du ski.

Outre tous ces problèmes qui retiennent l'attention des membres du comité de direction du TBRC (et ceci en vue de l'exploitation prochaine des installations qui se construisent actuellement), il en est un qui ne doit pas être oublié : c'est celui de la souscription qui reste ouverte. Les membres de la commission financière ont reçu mandat de poursuivre les efforts dans le but de trouver un complément indispensable aux 600,000 francs souscrits jusqu'à ce jour.

A l'intention des souscripteurs, rappelons-leur que les parts ont été libérées par l'assemblée constitutive du 16 septembre dernier à Buttes, et qu'ils vont recevoir l'invitation à payer leur souscription de parts sociales jusqu'au 30 novembre prochain.

Si le comité de direction du TBRC est convoqué pour mardi prochain, le conseil d'administration de la société coopérative tiendra une séance le mardi 21 octobre prochain à Buttes.

Fyj



RÉUNION AU SOMMET. — Au Crêt-de-la-Neige, regardant le Chasseron, quelques-uns des participants de l'entrevue de dimanche passé étudiaient les diverses possibilités de relier Buttes aux Rasses en passant par le Chasseron ; de gauche à droite : MM. Arnold Vultier, Sainte-Croix, Claude-Michel Juvet, de Fleurier, un enfant, Uli Schmutz, président du T.B.R.C., Fleurier, Charles Ador, président des téléskis des Rasses, Sainte-Croix, André Sutter, Fleurier, et Charly Gander, les Rasses.

(Avipress - Fyj)

TRAVERS

Nouveau buraliste

(sp) En remplacement de M. H. Hirt, nommé buraliste à Courtelary, M. Claude Wuillemin, de Fleurier, reprendra son poste à l'office postal de Travers le 1er novembre prochain.

Renvoi pour vision locale

(c) Le tribunal de police présidé par M. Philippe Favarger s'est occupé d'un accrochage survenu près du pont sur le Buttes à la rue de la Promenade, le lundi soir de l'Abbaye de Fleurier. H. P. était accusé d'infraction à la loi sur la circulation routière. L'affaire a été renvoyée pour une vision locale.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30 : Oscar.

CONCERT. — Chapelle de Couvet, 20 h 15 : La Chorale de l'école normale, direction G.-H. Pantillon.

Pharmacie de service : Delavy (Fleurier).

Pharmacies médicale et dentaire : votre médecin habituel.

AVIS TARDIFS

2 fr. par millimètre de hauteur

Israël, la Bible et nous?...

Jeudi 9 et vendredi 10 octobre, à 20 heures, au temple, COUVEY

Conférence et film par Fr. DUBATH

Entrée libre Paroisse réformée et « Les Grains de Sel »

« La contestation »

Débat animé par M. H. Hachtung

Foyer des Jeunes - FLEURIER

Jeudi 9 octobre, 20 heures

AVIS DIVERS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

JEUNE EMPLOYÉE

possédant la dactylographie pour travaux de bureau et de magasin. Travail varié et intéressant, bien rétribué.

Se présenter chez : J. SIMONIN & FILS, articles ménagers, COUVEY — Tél. 9 61 59.

FIANCÉS, AMATEURS DE BEAUX MEUBLES

UNE BONNE ADRESSE !

EDOUARD GRIZE

AMEUBLEMENT NEUF ET D'OCCASION

0 972 06

2108 COUVEY



L'annonce reflet vivant du marché

VAUD - VAUD - VAUD

Près de Forel Un piéton tué par une fourgonnette

(c) Mardi, vers 21 h 45, sur la route secondaire Grandvaux-Forel au lieu dit « Tuillière » (commune de Forel), M. Willy Rizzi, 56 ans, dessinateur à Saint-Imier, la Chapelle 2, a été renversé par une fourgonnette roulant dans le même sens, alors qu'il cheminait à pied. Le malheureux a succombé peu après à ses blessures.

AVENCHES Derniers devoirs

(c) Les derniers honneurs ont été rendus à M. Robert Senaud, décédé à l'âge de quatre-vingt-six ans. Le défunt était connu loin à la ronde, car il avait exercé ses fonctions durant un certain nombre d'années comme guide du Musée romain.

Le Ski-club à vingt ans

(c) Le Ski-club d'Avenches a célébré le vingtième anniversaire de sa fondation, au cours d'une soirée très réussie, présidée par M. Jean-Gaston Weber. Celui-ci a retracé la vie du club pendant ses vingt premières années. Au cours de l'assemblée, le comité a été renouvelé comme suit : MM. Lucien Ludy, président ; Roger Guillod, caissier ; René Praderand, Pierre Bula et Mlle Christiane Auer, membres. L'assemblée a nommé M. J.-G. Weber, président sortant, membre honoraire. A cette occasion, M. Xavier Chapatte, syndic, a apporté les félicitations et les vœux de la municipalité.

Les voleurs séduits par les œuvres d'Astérix condamnés à Lausanne

(c) Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné mercredi à trois ans et demi de réclusion et dix ans de privation des droits civiques un homme de 44 ans, au passé déjà chargé, reconnu coupable de vols, tentatives de vol par métier et en bande et d'escroquerie. Le ministère public avait requis quatre ans de réclusion. L'exécution de la peine a été suspendue et transformée en internement d'une durée indéterminée.

Séduit par le succès des bandes dessinées d'Astérix et des Gaulois, le prévenu avait volé une grande quantité de ces volumes, pour les revendre ensuite. Il se fit ainsi près de 35,000 francs. Il commit, en outre, une escroquerie de 10,000 francs et de nombreux vols. Une grande société, à laquelle il avait vendu pour 6000 francs de livres volés, livres qu'elle dut restituer, s'était déboutée.

Deux comparses comparaissaient aux côtés du principal prévenu. L'un coupable de vol en bande et recel, a été condamné à

18 mois de réclusion et 5 ans de privation des droits civiques, tandis que l'autre, s'est vu infliger une peine de cinq mois de prison pour complicité de vol.

CONCISE

Camion contre tracteur

(c) Hier, à 14 heures, un accident de la circulation s'est produit non loin de la localité de Concise, côté Neuchâtel. Un tracteur agricole tirant une épandeur se dirigeant vers Yverdon a été accroché par un camion qui le dépassait. Au cours de la collision, le tracteur obliqua vers la droite et se renversa en dehors de la route sur son flanc gauche ainsi que l'épandeur. Par miracle, le conducteur du tracteur et un enfant qui se trouvait sur ce dernier sont sortis indemnes. Dégâts matériels importants au tracteur.

SOTTENS

Voiture contre camion : un blessé

(c) Hier, vers 14 heures, sur la route secondaire Moudon - Sottens, au lieu dit « Papelet », commune de Sottens, une automobile fribourgeoise, pilotée par M. Gabriel Dafflon, 33 ans, domicilié à Mézières (Fribourg), est entrée en collision avec un camion vaudois. Seul blessé, M. Dafflon a été hospitalisé à Billens, souffrant de quatre côtes fracturées.

Yverdon - Bruxelles

(c) M. André Stauffer, ancien élève du collège d'Yverdon, ingénieur-électricien, diplômé de l'EPUL, actuellement assistant du professeur Mange, à l'EPFP, vient de représenter la Suisse à un congrès international qui s'est tenu ces dernières semaines à l'Université libre de Bruxelles.

Nouveau chef de bureau

(c) En remplacement de M. Claude Wuillemin nommé à Travers, M. Jacques Thiébaud, actuellement secrétaire d'exploitation à la Chaux-de-Fonds, a été nommé à partir du 1er novembre, chef du bureau à l'Office postal de Fleurier.

ST-SULPICE

Route coupée : une blessée

(sp) Avant-hier à 17 h 40, M. Claude Parriaux, domicilié dans le Doubs (France), circulait en auto sur la route cantonale Fleurier - Les Verrières.

Au haut de la tour, il eut la route coupée par la voiture de M. Ernest Schwallier, des Verrières qui arrivait en sens inverse et qui obliqua sur la gauche pour se rendre au restaurant. Sous l'effet du choc, Mme Parriaux a été légèrement blessée à la tête. Les deux véhicules ont été endommagés. La police cantonale s'est rendue sur place pour établir un constat.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Démission d'un conseiller communal

(sp) Dans sa séance de mercredi soir, présidée par M. Maurice Piaget, le Conseil général a pris acte de la démission de M. Paul-Eugène Guye en qualité de membre du Conseil communal, chef de la section des finances.

M. Guye a siégé pendant 33 ans à l'exécutif. Il occupait le poste de secrétaire du Conseil communal et de caissier de la commune avant la nomination d'un administrateur il y a deux ans. Depuis le début de la présente législature, M. Guye avait collaboré avec l'administrateur M. Daniel Maire, mais ne siégeait officiellement qu'à l'exécutif.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Cinq jours de prison pour coups et injures

De notre correspondant :

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu une audience mercredi sous la présidence de M. Fredy Bosad, président, assisté de Mlle Marie-José Fivaz, commis-greffier.

L.-A. B., 21 ans, est prévenu de filouterie d'auberge et d'escroquerie. A la demande du président, il répond timidement : « Je reconnais les faits. » Il ne s'est pas acquitté de sa pension et du loyer de sa chambre, il doit environ 1600 fr. aux deux plaignants.

Travaillant en fabrique, il réalise un gain d'environ 1100 francs par mois. Le plaignant, M. M., fait part qu'il vient de signer un bail pour un appartement de 370 fr. par mois et un contrat pour l'achat de mobilier. Il s'étonne d'une telle incoscience et fait remarquer que L.-A. B. l'a trompé en prétendant qu'il possédait un livret d'épargne, ce qui se révéla inexact. Le tribunal tenant compte que le prévenu est un délinquant primaire, le condamne à 20 jours d'emprisonnement avec l'application du sursis pendant deux ans, subordonné cependant au paiement de la dette dans le délai d'un an.

DELIT DE FUITE

Le 16 juin 1969, R. G. circulant rue du Docteur-Coullery, entra en collision avec une autre voiture. Il déclare au tribunal avoir mal interprété le geste de l'agent réglant la circulation. Cette déclaration ne concorde évidemment pas avec celle de la police. Le tribunal, faisant bénéficier du doute le prévenu, le libère en mettant les frais à la charge de l'Etat.

S. K., 23 ans, l'air avantageux, porte moustache noire et est bâti en athlète mais ne parle pas le français. Les débats se dérouleront donc en partie en langue allemande. Le 6 avril 1969, alors qu'il cir-

culait rue du Collège, il heurta une voiture dont le conducteur voulait se mettre en voie de présélection. Il prétend ne pas s'être rendu compte du choc et avoir de bonne foi quitté les lieux sans se préoccuper des dégâts qu'il avait occasionnés. Il conteste les faits, malgré les avis de deux témoins.

Prévenu de délit de fuite, il est condamné à une amende de 150 fr. et au paiement des frais s'élevant à 75 francs.

A. P.-B. fait défaut à l'audience. Il est prévenu de s'être rendu chez une compatriote espagnole, Mlle E. R.-P., pour une question de bracelet. Au cours de la discussion, il frappa violemment la plaignante (elle dut avoir recours à un médecin) et il proféra des injures à son adresse. L'accusé de pratiquer un métier honteux.

Le tribunal le condamne à 5 jours d'emprisonnement et au paiement des frais qui s'élevaient à 27 francs.

Le 1er septembre 1969, G. H. circulant à la rue des Armes-Réunies. Arrêté par le feu rouge, il fit une courte marche arrière. En manœuvrant ainsi, il heurta un cycliste et abîma le vélo. Il sortit de son véhicule, constata le dommage et s'en alla sans autre forme de procès. Le soir, le cycliste, J. L., se rendit à son domicile pour l'informer que la réparation du dommage causé à son vélo coûtait environ 40 francs. A sa grande surprise, G. H. déclare : « Je ne vous connais pas et de plus, je ne possède pas de voiture. » Devant un tel procédé, J. L. porta plainte.

Devant la police, G. H. revint sur sa mauvaise foi et offrit de payer le dommage moyennant un retrait de la plainte. Le tribunal, tenant compte qu'il a cherché à se dérober à ses obligations, le condamne à une amende de 80 fr. et au paiement des frais de 30 fr. Séance tenante, il s'acquitta du montant de la facture de la réparation du vélo.

ACQUITTE

H. R. a été dénoncé par la police pour avoir déposé des papiers adressés à son nom, dans le coffre à gravier de la place de l'Ouest. Il prétend ne pas avoir commis d'infraction, ce coffre étant précédemment celui où l'on dépose les déchets recueillis dans les rues. Deux employés des travaux publics confirmèrent le fait. Il ne reste plus au tribunal qu'à libérer le prévenu et à mettre les frais à la charge de l'Etat.

R. A.-D. n'a pas retenu sur son salaire la somme ordonnée par l'Office des poursuites. Le président suspend la cause, la prévenue s'engageant à verser à son créancier cette semaine encore la somme due.

INFRACTION

C. H. est prévenu d'infraction à la loi sur la circulation routière en vertu de l'article spécifiant qu'un conducteur qui tourne doit toujours céder le passage au véhicule venant en sens inverse. C. H. contestera l'infraction.

En effet, le 11 juillet 1969, au carrefour de la rue des Crêtes, il bifurquait à gauche quand, s'étant placé en présélection, il fut heurté à l'arrière de son véhicule par une voiture qui arrivait de la

rue de la Ruche. Sous la violence du choc, son automobile fut projetée contre un véhicule arrêté au signal « stop ». Le passager qui l'accompagnait fut éjecté et tomba sur la chaussée.

Le conducteur qui provoqua la collision, P.-A. L., 19 ans, lui tint ce langage : « Ne vous en faites pas, mon assurance paiera. » Le tribunal retient que P.-A. L. roulait à une vitesse exagérée et qu'il coupa littéralement la route à C. H. Dans ces conditions, il le libère et met les frais à la charge de l'Etat.

L. M., arrêté au signal « stop » de la rue de Morgarten, s'engagea sur la route des Eplatures. Au cours de la manœuvre, il fut atteint par l'automobiliste E. S. Le tribunal estime que L. M. avait mal calculé la distance qui le séparait du véhicule de E. S. qui, à son tour, roulait à une vitesse inadaptable aux circonstances. E. S. est condamné à une amende de 30 fr. et aux frais de 20 francs. L. M. écope de 50 francs d'amende plus 30 fr. de frais.

A. H.



BEAU-SITE: SUCCÈS COMPLET

(c) Les responsables de l'Union catolique de la Chaux-de-Fonds avaient décidé d'occuper joyeusement les scolaires de six à douze ans pendant un après-midi de leurs vacances d'automne. Eh bien ! Ce coup d'essai a été

un coup de maître. Hier après-midi, le soleil a souri aux quelque 650 enfants qui se pressaient sur le terrain de Beau-Site. Les organisateurs étaient loin de s'attendre à un pareil succès. Douze jets variés à souhait, une collation et sur-

tout l'attente de la lecture du palmarès. Lors de celle-ci une soixantaine de prix ont été distribués et ont fait passer aux enfants un joyeux après-midi. Le but a donc été atteint. (Avipress Bernard)

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

M. Jacques Béguin évoque le problème des hôpitaux devant une assemblée de femmes

De notre correspondant :

Plus qu'un autre, le problème des hôpitaux est à l'ordre du jour. Il préoccupe vivement ceux qui sont appelés à diriger ces établissements hospitaliers ainsi que les autorités à tous les degrés.

La section locloise féminine du parti progressiste a donc été bien inspirée de faire appel à M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, pour présenter les caractéristiques de notre système hospitalier et dire ce que l'Etat de Neuchâtel a fait dans ce domaine. Il appartenait à la présidente cantonale, Mme R. Ramseyer, de la Chaux-de-Fonds, de présenter le conférencier.

M. Béguin n'entend pas épouser le sujet. C'est bien plutôt une introduction à une discussion qu'il entend faire, rappelant brièvement quelques étapes. Tout d'abord l'Etat de Neuchâtel s'occupait uniquement de l'hôpital cantonal de Perreux. Sa première intervention en faveur des autres établissements hospitaliers s'est faite en 1952-1953. Puis le Grand conseil vota une aide aux hôpitaux en 1959 en leur accordant une subvention variant de 3 à 6 francs par malade et par jour, selon l'importance de l'hôpital. En 1967, le Grand conseil votait la nouvelle loi sur l'assurance maladie. Une certaine coordination des hôpitaux était ainsi établie.

La loi de 1967 a déployé ses effets dès 1968 et entraîné bien des modifications. Au terme de cette loi, les hôpitaux pouvaient obtenir des subsides aussi bien pour les questions administratives que dans le domaine de la construction. L'Etat exige que les hôpitaux présentent des comptes séparés afin de connaître le prix de revient hôtelier d'une part, médical d'autre part.

COUT

Cette aide aux établissements hospitaliers a coûté à l'Etat en 1968 6 millions et 350.000 fr., soit 5,610,000 fr. de subventions, 620,000 fr. versés aux assurés. Le budget de 1970 porte, comme aide cantonale aux hôpitaux, une somme de 7,200,000 francs. Les hôpitaux les plus importants touchent des subventions supérieures à celles versées aux hôpitaux régionaux dont le prix de revient d'une journée de malade est largement inférieur.

INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES

Bien que les horaires de travail aient été sensiblement modifiés, que les salaires aient été augmentés, les hôpitaux éprouvent des difficultés, lorsqu'il s'agit de trouver des infirmières. Il est fait appel à des personnes étrangères. Dans certains hôpi-

taux, la proportion de ces personnes atteint 60 %. La moyenne pour les hôpitaux du canton est de 40 %. L'Etat participe à la formation d'infirmières en subventionnant les écoles de « La Source » et de « Saint-Loup », et il examine s'il est possible de créer chez nous une école d'infirmière. A vue humaine, rien ne sera réalisé avant... 10 ans ! Notre canton est fragmenté en plusieurs régions fort bien délimitées qui rendent bien difficile une certaine cantonalisation.

Un autre domaine où l'Etat cherche une solution rationnelle, est celui du gérontisme. Le nombre des personnes âgées augmente sans cesse et il est nécessaire de réaliser dans les principaux hôpitaux des divisions de gérontologie. C'est au Val-de-Travers et à la Chaux-de-Fonds que l'on constate le plus fort vieillissement de la population. Une première division de gérontologie sera installée à la Chaux-de-

Fonds, dans les locaux de l'ancien hôpital. Une discussion nourrie suivit l'exposé de M. Béguin. Ces dames y viennent généralement. Il faut les en louer.

Etat civil du Locle du 8 octobre.

Promesses de mariage: Dubois, Daniel-René, horloger-rhabilleur, et Rapaz, Danièle-Hélène; Viali, Giuliano, technicien-électricien, et Repond, Pierrette-Renée. Décès: Bosset, Paul, retraité, né le 12 avril 1890, veuf de Adèle-Uranie, née Fivaz. Naissances: Humbert-Droz, Yves, fils de Robert-Jean, mécanicien de précision, et de Viviane-Alice, née Senn; Gautier, Laurent-Claude, fils de André-Fernand, dessinateur, et de Verena-Heidi, née Spring.

Pour un compteur unique

De notre correspondant :

Il est universellement admis qu'un usager doit pouvoir acheter de l'énergie pour en faire ce que bon lui semble. Dans cette perspective, un gros effort a été accompli en Suisse en vue de renoncer à la vente d'énergies par usages (lumière force et thermique) et de mettre à la disposition de l'abonné un compteur unique pour tous usages. Dans le canton de Neuchâtel, la sous-commission cantonale des tarifs s'est

prononcée à l'unanimité en faveur de cette pratique. Au Locle, en 1967, le Conseil communal approuvait le tarif à tous usages, à compteur unique pour les ménages. Ce tarif a été appliqué au titre d'expérience entre 1967 et juin 1969 à 350 ménages. Il a permis d'économiser environ 250 compteurs lumière et a favorisé l'utilisation des petits appareils (humidificateurs en particulier) et le chauffage d'appoint.

Le prix de vente de l'énergie aux ménages a été fixé à 12 c. le kWh et la taxe de base à 8 fr. mensuellement. Le prix moyen du kWh facturé n'a pas changé. A titre d'essai et d'entente avec les utilisateurs l'application du tarif s'est étendue avec autant de succès à quelques commerces et industries.

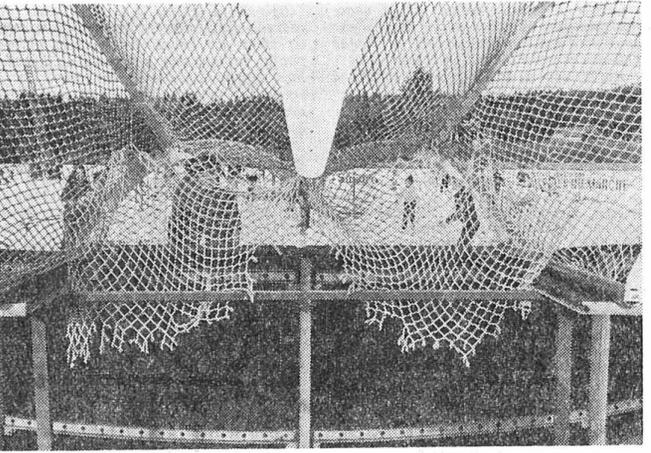
S'il est prématuré de proposer une réforme complète des tarifs d'électricité, mais pour permettre aux constructeurs et aux usagers de bénéficier des avantages du compteur unique, le Conseil communal du Locle demande au Conseil cantonal, qui siègera demain, l'autorisation d'appliquer, quand il y a lieu de le faire (c'est à dire généralement dans les nouvelles constructions ou lors de transformations importantes) le tarif intermédiaire aux abonnés suivants: ménages, commerce-artisanat et industries.

L'expertise de l'hôpital terminée

De notre correspondant : Lors de la présentation du budget 1969, le lourd déficit de l'hôpital (plus de quatre millions de francs restaient alors à la charge de la commune) avait ému le Conseil général de la Chaux-de-Fonds. Plusieurs motions avaient été alors déposées demandant au Conseil communal l'expertise de l'hôpital, expertise qu'avait d'ailleurs, il faut le relever, elle-même proposée la direction de l'hôpital.

C'est à présent chose faite. L'expertise a été confiée à l'Organisation mondiale de la santé et celle-ci a achevé son travail. Mais les résultats n'en sont pas encore connus.

Ouverture de la patinoire



Sans oublier les nombreux matches de hockey. (Avipress - Bernard.)

(c) C'est par un magnifique temps automnal que la patinoire du communal a livré hier pour la première fois de la saison la glace aux promesses encore bien malhabiles des patineurs.

Les hockeyeurs loclois qui avaient entamé leur préparation à la patinoire ouverte de la Chaux-de-Fonds vont ainsi pouvoir la poursuivre chez eux. Les écoliers quand à eux y trouveront largement leur plaisir.

FRANCE VOISINE

Tragique accident de la circulation UN MORT, TROIS BLESSÉS

(c) Un tragique accident de la circulation est survenu sur la route nationale 63, Belfort-Mulhouse, près de Lachapelle, sous Rougemont, territoire de Belfort. Un camion semi-remorque, appartenant à une entreprise de Mathey, dans le Doubs, conduit par M. Raymond Mathié, de Seloncourt, près de Montbéliard, circulait en direction de Lachapelle. Soudain, le plateau attelé au camion et sur lequel était fixé un bulldozer se mettait en travers de la chaussée. Arrivait alors une voiture de tourisme en sens inverse qui se dirigeait vers Belfort, conduite par M. Gérard Bery, de Tavaux dans le Jura. La collision fut inévitable et extrêmement violente. La voiture s'écrasa contre la remorque.

Les pompiers de Belfort — qui intervinrent rapidement — dégagèrent de la voiture Mme Bery grièvement blessée, son mari, conducteur de la voiture, qui avait un enfoncement de la cage thoracique, une fillette de quatre ans, atteinte d'une fracture du crâne, et un garçonnet de cinq ans, grièvement blessé. Les quatre blessés ont été transportés au Centre hospitalier de Belfort. Mme Bery est décédée à son arrivée dans cet établissement. Les gendarmes de Lachapelle ont mené l'enquête.

Et la priorité

M. L. S., de la Chaux-de-Fonds, qui circulait hier matin rue du Balancier n'a pas accordé la priorité à un jeune cyclomotoriste qui roulait sur la rue Jardinière. Ce dernier Denis Ellenberger est venu se jeter contre la portière avant du véhicule de M. L. S. Souffrant d'une fissure au nez et de coupures à la jambe gauche, il a été transporté à l'hôpital.

Cycliste blessé

(c) Un jeune cycliste Norberto Garcia, 1959, pour une raison que l'on ignore a fait une violente chute hier matin à 10 heures sur la place du Marché. Il a été transporté à l'hôpital par l'ambulance de la ville. Il souffre d'une forte commotion et ne se rappelle absolument rien des détails de sa chute — il n'est pas exclu que ce soit un autre cycliste qui l'ait provoqué.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 8 octobre

NAISSANCES. — Girardin, Marc, fils de Michel-Camille, ingénieur et d'Anne-Marie-Andrée-Jeanne, née Bidaud. Fiorucci, Cinzia-Laura, fille de Leone, mécanicien sur automobiles et de Franca, née Piervittori. Rodriguez, Antonio, fils de José, nettoyeur et de Clara, née Iglesias. PROMESSE DE MARIAGE. — Robert, Jurgen-Gerhard, confiseur et Schweizer, Alice.

VAL-DE-RUZ

A la prochaine séance du Conseil général de Cernier

(c) Le Conseil général est convoqué pour le vendredi 17 octobre prochain. L'ordre du jour de cette séance est le suivant:

- 1. Appel nominal; 2. Adoption du procès-verbal; 3. Préavis au sujet de la construction du collège primaire; 4. Adoption d'un arrêté concernant l'autorisation de construire le Centre scolaire du Val-de-Ruz à la limite de propriété; 5. Demande de crédit de 13,000 fr. pour l'aménagement des alentours de l'hôtel de ville; 6. Demande de crédit concernant les tra-

IMPORTANTE RÉFECTION DU COLLÈGE DE VALANGIN

Le 9 septembre, le Conseil général de Valangin sur préavis favorable de différentes commissions votait un crédit

de 106,000 fr. pour la réfection partielle du collège, soit: la toiture, les façades et les installations sanitaires. Le délai référendaire étant terminé depuis le 1er octobre, les échafaudages sont installés et le décrepissage avance normalement; il devrait être terminé dans une semaine. A l'intérieur, les toilettes sont démolies avant d'être reconstruites plus belles et plus propres qu'avant. Profitant des travaux en cours, le Conseil communal a fait enlever l'estrade d'une classe et y installer des conduites d'eau à l'étage supérieur en vue d'une future cuisinette pour les sociétés locales. Le bruit et la poussière rendant l'atmosphère peu agréable, le bureau communal et les classes sont fermés quelques jours.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

- AU LOCLE CINEMAS. — Lux, 20 h 30: Commissaire X traque les chiens verts. Casino, 20 h 30: Mein Kampf. EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts: Gravures, hommage à l'atelier Lacourrière. Place du Technicum: 3me Salon commercial loclois. Pharmacie d'office: Breguet. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.
- A LA CHAUX-DE-FONDS CINEMAS. — Corso, « Z ». Scala: « Les Temps des amants ». Eden: « Isadora ». Plaza: « Destination Zebra, station polaire ». Ritz: « La Piscine ». EXPOSITION. — Retrospective des œuvres d'Hubert Quélot à la ferme du Grand-Cachot-de-Vent. DIVERS. — Cabaret 55: nouveau programme de variétés internationales. Pharmacie d'office: pharmacie Bachmann, rue Neuve 2. Permanences médicale et dentaire: le 2 10 17 renseignera.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ la Feuille d'avis de Neuchâtel
- ★ L'EXPRESS

(★ souligner ce qui convient) ★ Jusqu'à fin décembre 1969 . . . Fr. 12.50

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____ Prénom : _____ No et rue : _____ Localité : _____ No postal : _____ Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

JURA - JURA - JURA

Les visiteurs du Comptoir delémontain n'auront pas envie de boire de l'eau

Depuis plus d'un mois, la place de l'Etang, à Delémont, est le théâtre d'une intense activité. C'est qu'on y prépare les installations qui abriteront le « 3me Comptoir delémontain ».

L'histoire du Comptoir delémontain est toute récente. C'est en 1967 qu'il fut organisé pour la première fois, dans le but de démontrer au public de la région que le commerce local pouvait rivaliser dans tous les domaines avec ses concurrents des grandes villes.

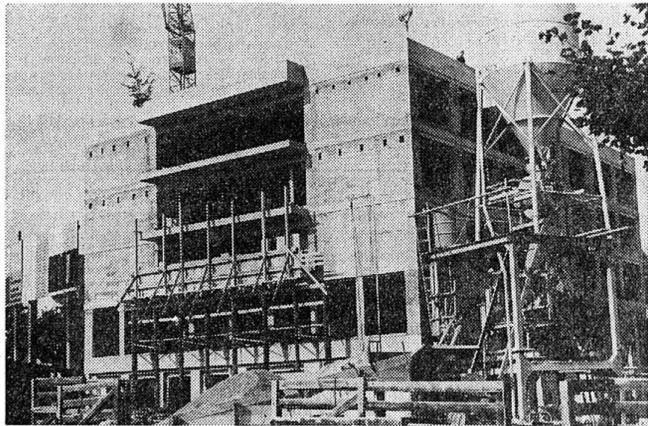
Les stands sont groupés de part et d'autre d'un circuit de 350 m. sous la grande tente de toile et de bois. On n'a d'ailleurs nullement l'impression de se trouver dans un local démontable, tant la finition a été soignée.

Un certain nombre d'exposants offriront eux minérales, café, etc. On pourra voir aussi des boulangers au travail, ainsi que des apprentis, et goûter à quelques spécialités.

COURGENAY Un automobiliste cause un accident et s'enfuit

(c) Un automobiliste, que la police recherche, a causé un accident hier soir, entre Cornol et Courgenay, en faisant un dépassement téméraire.

Delémont: le «bouquet» est posé sur le futur home pour personnes âgées

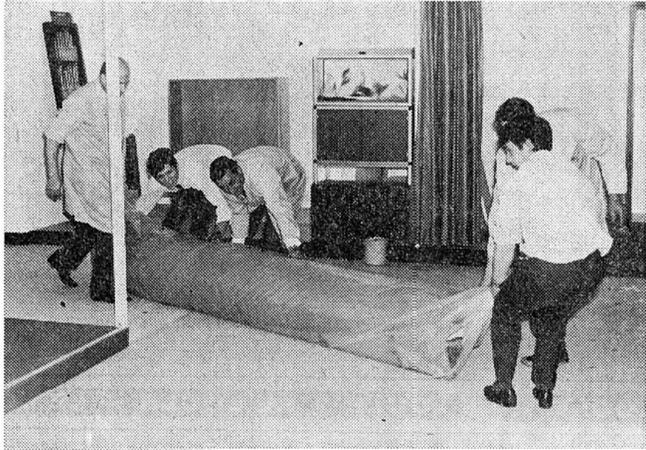


Le bâtiment prend forme... (Avipress - Bévi.)

Ces derniers jours, le «bouquet» est apparu sur les bâtiments du home «La Promenade» de Delémont, indiquant ainsi que le gros-œuvre est terminé.

«La Promenade», qui remplacera l'asile désuet où les vieillards étaient jusqu'à présent reçus et soignés dans des conditions peu agréables, sera un établissement des plus modernes.

siteur pourra aussi, comme il se doit, accéder à un restaurant dont la décoration intérieure, toute faite de tentures, et un éclairage spécial, créeront une ambiance qui n'incitera guère à boire de l'eau!



On met la dernière main aux installations. (Avipress - Bévi.)

CORNOL Ouvrier grièvement blessé

(c) Un Espagnol, M. Manuel Blanco, âgé de 28 ans, ouvrier de la scierie de Cornol, a été pris hier entre deux billes.

DELÉMONT Une femme siègera peut-être au Conseil communal

(c) On se souvient que, la semaine dernière, le Conseil communal de Delémont avait pris acte de la démission, en tant que conseiller, de M. Gaston Brahier, chef du dicastère des travaux publics, et avait déclaré élu le premier des «viennent-ensuite» de la liste libérale-radical, soit M. Frank Grünig, comptable.

Nous aurons l'occasion de reparler de cette manifestation désormais annuelle, qui prouve la vitalité du commerce de Delémont et environs.

Bévi

COURTÉLLE Cycliste blessé

(c) Un cycliste italien, M. Vitto Russilo, est entré en collision avec une voiture, est entré avoir brûlé un «stop», hier à 20 heures, au carrefour de la Couronne, à Courtételle.

SAINT-IMIER TUÉ PAR UNE AUTO

(c) M. Willy Rizzi, dessinateur, âgé de 56 ans, domicilié à Saint-Imier où vit sa famille, mais travaillant à Lausanne, a été tué lors d'un accident d'automobile alors qu'il cheminait en direction de sa ferme, à Forel.

SAINT-IMIER Piéton grièvement blessé

(c) Hier, à 11 h 15, M. Jean Leuenberger, retraité, domicilié à Saint-Imier, a traversé la chaussée sans prêter attention aux automobiles qui circulaient.

FRIBOURG - FRIBOURG

Une manière peu orthodoxe pour obtenir des crédits bancaires

Hier après-midi a comparu, devant le tribunal de Fribourg, un employé d'assurance âgé de 40 ans, domicilié à Lausanne, qui fut agent général à Fribourg.

Navigation Rhône - Rhin: vingt-trois communes en sont membres

(c) A la suite d'un appel lancé aux communes romandes par l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, trente-cinq communes, dont treize fribourgeoises, sont devenues membres de l'association.

GRUYÈRES Intéressante découverte

(c) Hier ont commencé les travaux de démolition de l'hôtel de ville de Gruyères, ancien bâtiment qui fut transformé à la fin du siècle dernier et dont le cachet original avait été perdu.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Libres opinions • Libres opinions • Libres opinions

Querelle de langage

Au cours de la fameuse session-marathon de septembre du Grand conseil bernois, un député Jeune Berne, M. Burry, avait interpellé le gouvernement sur la détention préventive d'un député zuricois venu à Berne pour manifester contre le «régime des colonels».

Justice bernoise Le représentant du gouvernement répondit à M. Burri qu'à côté des articles constitutionnels, il existait aussi des décrets donnant à la police des pouvoirs spéciaux, et que ces décrets pouvaient s'écarter des grands principes.

Si donc la police est persuadée que vous avez de mauvaises intentions, elle peut vous coffrer sans autre forme de procès. Il faudrait évidemment savoir comment on peut deviner les intentions d'un quidam.

n'aura rien fait contre vous, nous ne pouvons intervenir. C'est seulement au moment où il y aura début d'exécution que nous en aurons le droit. (Faites-vous tuer d'abord; après on verra bien!)

Négation malencontreuse Mais au fond, si l'on s'en tient au texte français de la Constitution, il n'est même pas nécessaire de chercher une justification aux détentions de ce genre; en effet, l'article 2 de l'article 76 dit ceci: «Nul ne peut être arrêté que dans les cas déterminés par la loi.»

Ou encore, si quelqu'un est arrêté en vertu d'un cas déterminé par la loi, il pourra dire, en se fondant sur ce texte: «Pardonn, messieurs, vous m'arrêtez, mais vous n'en avez pas le droit. Nul ne peut être arrêté «que» dans les cas déterminés par la loi. Vous

devez donc invoquer un motif supplémentaire.»

En appliquant la même formule, on pourrait légiférer, par exemple: «Nul ne peut épouser qu'une seule femme.» Ce qui signifierait que, dans ce vertueux canton, la polygamie serait obligatoire.

Il est curieux que, depuis quarante-vingts ans qu'existe ce texte fondamental en matière de liberté individuelle, personne n'ait jamais relevé son inconscience.

Il y a bientôt trois ans, un député déposait une motion (transformée par la suite en postulat) pour demander que les principales fautes de français de la Constitution bernoise fussent corrigées.

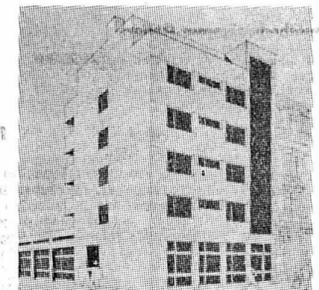
R. WALTER

L'Armée du salut de Bienne a besoin de 280,000 francs

De notre correspondant :

Hier après-midi, des représentants des autorités de district, locales, des délégués des Eglises, de l'industrie et de la presse, étaient réunis en la grande salle de l'Armée du salut, à Bienne.

L'Armée du salut de Bienne compte actuellement cent soldats et cinq officiers répartis dans trois postes. On connaît la



La future maison salutiste de Bienne. (Avipress - adg)

bienfaitrice activité des salutistes. Durant de nombreuses années, l'œuvre salutiste à Bienne a été handicapée par l'absence de bâtiments fonctionnels répondant véritablement à ses besoins.

Cette maison — dont l'inauguration devrait avoir lieu au printemps prochain — disposera de salles pour la jeunesse et l'évangélisation, permettant simultanément des réunions dans les langues française et allemande.

Claude Nougaro, vedette de la chanson française d'avant-garde, issu d'une famille d'artistes toulousains, a donné hier son premier récital en Suisse.

Claude Nougaro à Bienne: succès triomphal et mérité

Après ses derniers grands succès à l'Olympia à Paris, il a commencé sa tournée dans notre pays par son tour de chant au Palais des congrès où un public enthousiaste n'a cessé de l'acclamer depuis son entrée en scène.

Un nouveau président pour «Swim boys»

(c) Hier soir eut lieu la 40ème assemblée générale de «Swim boys Bienne». A la suite de la démission de M. Jacques Naegeli, on a procédé à l'élection d'un nouveau président en la personne de M. Jean-Pierre von Kaenel, instituteur à Bienne et entraîneur de «Swim boys».

Le budget sera examiné lors du Conseil de ville

(c) Dans sa séance du 23 octobre prochain, le Conseil de ville devra se pencher sur le budget 1970 qui se présente de la manière suivante: aux recettes 90,568,993 fr., aux dépenses 90,496,493 francs, soit un excédent de recettes de 72,500 francs.

Pas brillants les candidats à «La Grande Chance»

(c) Hier soir, dans une des salles de la Rotonde à Bienne, une vingtaine de chanteuses, chanteurs et ensembles, tous amateurs, sont venus se présenter devant Raymond Colbert en vue de l'émission «La Grande Chance».

Vers un grand débat

(c) Mercredi prochain, le P.N.R. organisera, à la salle Farel, un grand débat sur les écoles. Y participeront, M. Henri Liechli, inspecteur des écoles secondaires de Porrentruy, M. Jean-Roland Graf, directeur des écoles, M. Monn, M. Yves Monnin, maître secondaire, M. Jean-Pierre von Kaenel, maître primaire, Mlle Anne-Marie Iff, jardinière d'enfants, M. Robert Merz, président de la commission du gymnase français, M. Francis Pellaton, président de la commission des écoles secondaires françaises, M. Henri Jacot-dès-Combes, ancien président de la commission des écoles primaires.

GUIN Ouvrier grièvement blessé

(c) Hier après-midi, vers 14 heures, un ouvrier italien a reçu une plaque de béton sur le corps et a été grièvement blessé, notamment à une jambe.

Décès de l'abbé Raymond Guélat

(c) C'est avec consternation que les Biennois ont appris la mort de l'abbé Raymond Guélat, qui est décédé à l'âge de 39 ans.

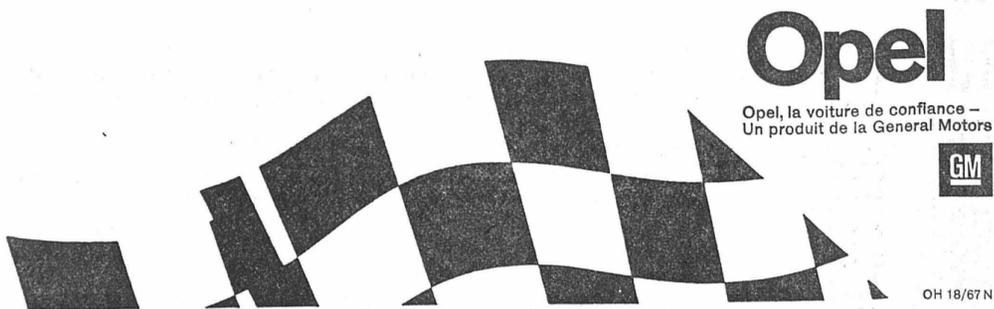
Né à Bure, il fit toutes ses classes dans le Jura, puis après un stage de sept ans à l'Institut des Côtes, il fit son noviciat à Lyon.

Après l'entraite, les musiciens qui l'accompagnaient, tous grands solistes ont donné un intermède de jazz très apprécié. La soirée finit dans l'enthousiasme de l'auditoire qui, malheureusement, ne pouvait pas toute la grande salle du palais.

† L'abbé Raymond Guélat. (Avipress - adg)

Action air-fresh 440 550. Un air de weekend chez vous, grâce à air-fresh.

Nouvelle victoire Opel!



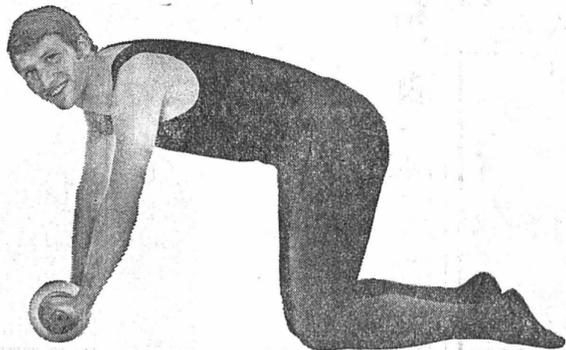
Opel
Opel, la voiture de confiance —
Un produit de la General Motors

OH 18/67 N

Course de côte nationale du Marchairuz
Voitures de tourisme de série, catégorie 1000-1150 cm³.
1er: Ch. Vogelsang sur Kadett Rallye

Une seule minute d'exercice par jour:

C'est la méthode la plus simple pour perdre l'embonpoint



C'est vraiment une nouveauté sensationnelle: La méthode (Isomet-Roller) fait perdre de l'embonpoint dès la première ou la seconde semaine, sans cure d'amaigrissement, sans régime ni gymnastique fastidieuse et prenant du temps.

Encore satisfaites de leur aspect général, de nombreuses personnes s'accrochent mal du bourrelet au-dessus de la ceinture, d'une taille empâtée ou d'une ligne disgracieuse. Toutes souhaitent redevenir minces.

L'abdomen en position assise et pourquoi les méthodes préconisées jusqu'ici échouent le plus souvent.

Médecins et professeurs de gymnastique savent que la station assise finit par entraîner l'atrophie des faisceaux musculaires dont le rôle est de soutenir et de maintenir en place les viscères de la cavité abdominale. Dès que la fonction de ces muscles laisse à désirer, ces organes saillent par leur propre poids et poussent en avant le tissu conjonctif relâché. A cela s'ajoute en même temps une traction sur la colonne vertébrale. Ce qui est souvent à l'origine d'une certaine fatigue du dos et d'une attitude corporelle vicieuse.

Maigrir ne sert pas à grand-chose. Les exercices physiques routiniers n'arrivent guère à fortifier la sangle abdominale.

Profitez dès maintenant d'une idée géniale, scientifiquement éprouvée.

De la collaboration des médecins et de professeurs de gymnastique est né l'«Isomet-Roller». Cet instrument vous permet un exercice physique complet, entièrement nouveau, qui vous redonne en peu de temps une musculature abdominale ferme, d'où un ventre plat. Sans fatiguer votre dos. Sans vous prendre plus d'une minute par jour.

L'exercice est possible, que vous ayez 20, 40 ou 60 ans.

La méthode «Isomet-Roller» est simple au point que chacun peut l'appliquer. Elle a l'air d'un jeu. Faites l'exercice cinq fois le matin, six fois le soir. C'est tout. L'ensemble ne demande pas plus d'une minute par jour. Nous vous conseillons de ne pas en faire plus. Même si vous y prenez plaisir. Forcer serait inutile.

L'embonpoint disparaît, centimètre par centimètre, sans prendre plus d'une minute d'exercice par jour.

Vous aurez au début peut-être de la peine à admettre qu'une méthode aussi élémentaire que l'«Isomet-Roller» puisse être efficace. Mais au bout de huit à quinze jours, vous serez étonné en bien: vos habits vous iront à nouveau bien, sans tirer, et votre posture se sera sensiblement améliorée.

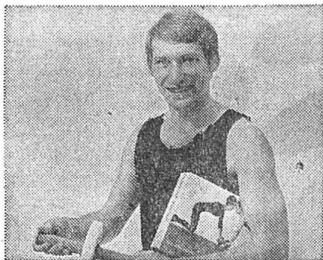
Vous vous sentirez tout autre.

Tout autant que cet effet visible, vous percevrez une impression de bien-être. Vous éprouverez de la fierté à dominer votre corps et à paraître jeune à nouveau. Aplati, votre abdomen est redevenu ferme, élastique. Ce qui, pour vous, peut signifier une meilleure digestion. Vous serez surtout débarrassé de vos maux de rein et retrouverez vitalité et joie de vivre.

Et ce résultat peut durer des années. Simplement grâce à la méthode «Isomet-Roller» à laquelle vous consacrez par jour moins de temps que pour fumer une cigarette.

Faites-vous montrer sans engagement l'«Isomet-Roller».

Disponible en quantité limitée dans les pharmacies, drogueries et magasins de sport, l'«Isomet-Roller» ne coûte que Fr. 39.—. Si l'article est épuisé, votre commande sera honorée dès que possible. Pour bien faire, procurez-vous dès aujourd'hui l'«Isomet-Roller». Car pourquoi ne vous compteriez-vous pas au nombre des gens heureux qui, grâce à l'«Isomet-Roller», ont perdu leur embonpoint et gagné en vitalité?



M. Karl Odermatt

du FC Bâle a également essayé l'Isomet Roller. Il dit: «C'est étonnant. Un exercice si simple — mais tellement efficace. Je peux recommander l'Isomet Roller à chacun qui, sans peine et rapidement, aimerait perdre son embonpoint.»

isomet roller
patent pending

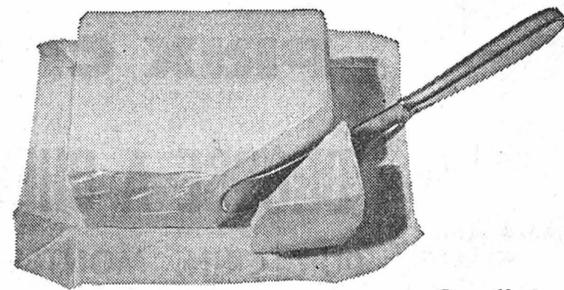
Distribution: Dans les drogueries, pharmacies, parfumeries et Grands magasins par Doetsch, Grether & Cie SA, Bâle
Distribution pour les magasins de sport: A. Hopf SA, Bâle



Hourra!



la



voilà!

Qualité et prix choc!
~~1.50~~
plus que
1.15



irrésistible... la nouvelle Panina!

avec 10% de beurre

Un emballage pratique et une nouvelle qualité — tellement meilleure: fraîche, appétissante... un régal!
La vraie margarine qu'on préfère au déjeuner...
...pour se régaler comme le dimanche!



PAR MONTS ET PAR VAUX AVEC MIGROS

Samedi 11 octobre 1969

Marche dans une région fort peu connue. De Neuchâtel, départ en car pour la Brévine. Marche de la Brévine, par Chobert, le Mont-Château et descente sur les Gras. Retour en autocar.

Départ de Neuchâtel: 12 h 45, prix, pique-nique compris:

Adultes Fr. 6.— - Enfants en dessous de 16 ans Fr. 3.—

Programme et billets en vente à:

ECOLE-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital

Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.— à Fr. 25000.—, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-exprès», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A 144
Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



Nos meubles de style sont abantageux!

Visitez notre belle exposition. Grand choix de chambres à coucher, salles à manger, salons.

A NE PAS MANQUER: Notre merveilleuse galerie de petits meubles de style: guéridons sculptés ou marquetés, étagères, commodes, secrétaires, meubles rustiques espagnols, etc.

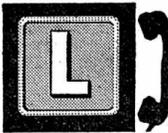
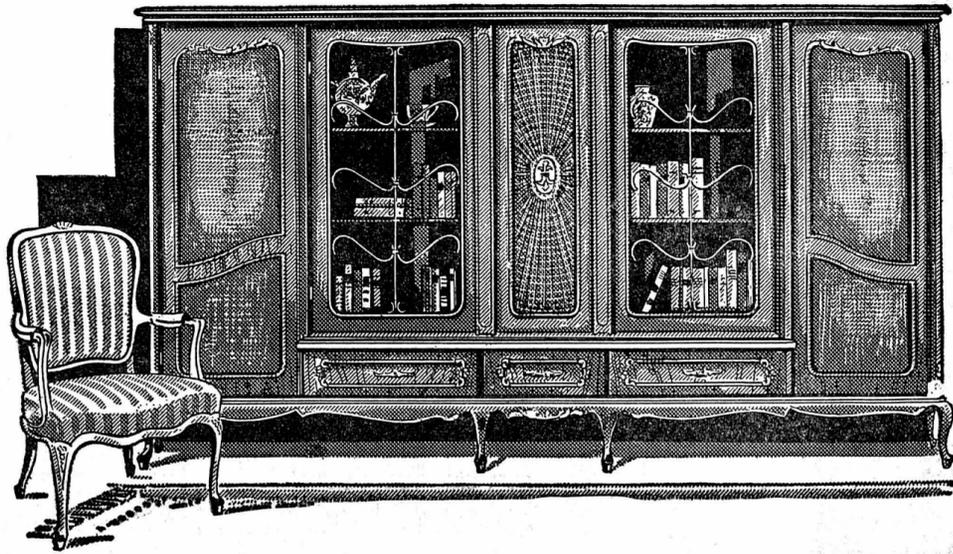
UN CHOIX GRANDIOSE POUR VOTRE INTÉRIEUR!

UN EXEMPLE DE PRIX... le magnifique meuble Louis XV ci-contre, en noyer antique avec très belles sculptures, longueur 280 cm.

Fr. **2950.-**

meubles **MEYER** neuchâtel
faubourg
de l'hôpital
tél. 038/5 75 05

Grande exposition sur 6 étages
Voyez nos 30 vitrines



5 89 79
auto
école
J. Rey
FIAT 125



L'annonce
reflet vivant du marché



Retard des règles
PERIODUL est efficace en cas
de règles retardées et difficiles.
En pharm. Lehmann-Amrein, spéc. pharm.
3072 Ostermundigen

Voiture automatique DAF 55

PRIX CHOC

BROSSE A CHEVEUX

PUR CRIN, MONTÉE MAIN

SEULEMENT

9⁸⁰

Avec timbres Coop ou 5 % rabais

La Treille

SUZÉ

bitter

L'indice du goût de la vie

Offrez, chez vous,
ce nouveau drink désaltérant,
légèrement amer et corsé.
Servez-le très frais, sec ou en
"long drink" avec de l'eau gazeuse.
Suze Bitter, un indice... du goût de la vie!

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

HARUKO-SAN

par **MARIE-ANTOINETTE DE MIOLLIS**

26

— Arrête, Yuki, je t'en supplie! Je connais le refrain. Si tu continues à m'accabler de reproches, je partirai sans te dire au revoir, et je ne te reparlerai de ma vie.

La servante s'agenouilla sur le tatami et s'inclina très bas :

— Haruko-San! Petit printemps! murmura-t-elle. Vous ne pouvez faire cela. Les dieux vous accuseraient d'ingratitude si vous abandonniez tout à fait celle qui, chaque matin, souhaite pour vous « dix mille années de bonheur »...

X X X

Les réparations avaient avec rapidité. Séverine avait repris son poste de traductrice aux Editions Kawa et s'acharnait au travail. Elle voulait terminer au plus tôt le roman belge qui était resté en suspens au moment de sa maladie, afin de retrouver sa liberté et de se consacrer uniquement à l'installation de la librairie.

Une semaine avant de prendre congé de l'honorable M. Kawa, elle parla à Miki Hisada de son désir de l'avoir à ses côtés dans le petit magasin qui allait s'ouvrir.

— Ce serait merveilleux, Miki! Nous partagerions à deux la responsabilité de cette création qui ne manquera pas de difficultés. Bien que touchant de ma part

un avantageux salaire, tu deviendrais en quelque sorte mon « employée-amie ». Il n'y aurait rien de changé entre nous.

Miki rougit de plaisir. La perspective de vivre au milieu des livres l'enchantait. Celle de rester aux côtés de Séverine qu'elle admirait et pour laquelle elle avait beaucoup d'affection la séduisait. Elle était orpheline et n'avait que son travail pour assurer son existence. Les émoluments que lui proposait son amie française étaient faits pour la tenter. Cependant, elle demanda à réfléchir.

— Pardonne mon hésitation, dit-elle. Quitter ma situation actuelle comporte des risques. Je dois les étudier avec calme et sagesse et ne pas considérer uniquement les bienfaits de l'amitié. Dans une semaine, je te donnerai ma réponse.

— Avant le délai prévu elle accepta. Comment n'aurait-elle pas eu confiance? Séverine était une fille parfaitement équilibrée, incapable de se lancer à la légère dans l'aventure. La situation aisée de sa famille offrait par ailleurs des garanties rassurantes.

Elle n'écoula donc plus que l'élan de son cœur et signa son engagement.

M. Kawa s'indigna, tempêta, puis se résigna enfin. En somme, mieux valait accepter l'inévitable.

John Miller ne cacha pas aussi facilement ses regrets. Depuis deux ans qu'il travaillait dans le même bureau que Séverine, il s'était attaché à elle et s'était mis à l'aimer. Sûr d'être aimablement mais fermement éconduit, il n'avait jamais osé le lui dire et souffrait maintenant mille tourments. La perspective de voir occupée par une autre la table où siégeait la jeune Française l'apanéantissait. Il eût donné gros pour continuer à voir son sourire et celui de la jolie Miki Hisada.

Quant à Tommy Cliff, il pensa qu'il ne perdait rien, bien au contraire. Cela lui serait facile d'aller admirer dans son nouveau royaume celle qu'il appelait sa « friend-girl », cela sans s'attirer les foudres de M.T. Kawa.

Au bout d'un mois, tout fut déclaré prêt. L'appartement, restauré de façon moderne, resplendissait de blancheur. Séverine l'avait garni avec goût de quelques meubles français donnés par sa mère. Des rideaux à fleurs étaient accrochés aux fenêtres.

Quant au magasin, il portait en lettres bleues, au dessus de la porte, l'enseigne très simple de « Librairie Franco-Nippone ». Séverine l'avait voulu ainsi. Il lui avait semblé impossible de dissocier les deux éducations qui avaient marqué sa jeunesse. A présent, elle se demandait laquelle imprégnait le plus profondément sa vie de femme, c'est-à-dire celle qui allait débiter le jour où elle quitterait le foyer familial.

Elle songeait, malgré elle, à la question qui tourmentait son âme et qui orientait la marche de ses années à venir : la recherche de l'amour...

Trouverait-elle enfin le bonheur au milieu des livres ses amis, qui déjà garnissaient les étagères de bois clair, et parmi les étrangers attirés par la littérature d'Occident? Engagerait-elle, au contraire, sa vie dans le clan opposé, celui des lecteurs épris de la mystique asiatique, fidèles à la tradition nipponne qui lui avait été en partie enseignée?

Bientôt les rayons de la librairie furent remplis d'œuvres reliées aux couvertures multicolores. Elles portaient les noms de Gide, de Camus et de Victor Hugo, ou ceux de Colette, de Sylvère Martin et de Françoise Sagan. Quand elle eut aligné vis-à-vis des livres français les œuvres les plus marquantes des écrivains japonais, Séverine cessa de s'interroger et se déclara satisfaite.

Elle regarda Miki Hisada qui, vêtue d'un soyeux kimono, se tenait appuyée à la muraille de livres, parée de son éternel sourire. Puis elle jeta un rapide coup d'œil sur sa propre robe venue tout droit de Paris. Elle songea à l'enseigne du magasin qui se détachait en lettres bleues sur le fond de peinture encore fraîche : « Librairie Franco-Nippone »...

Pourquoi la blonde Française aux yeux bleus et la

jeune Eurasienne à l'obi de brocart ne forceraient-elles pas, à elles deux, la porte du bonheur?

Une vie nouvelle s'ouvrait...

Chapitre IX

Ce fut Kimura qui accueillit Séverine au portail du jardin, le premier soir où elle revint dîner chez ses parents.

— Ecoute, Séverine, tu ne peux pas faire cela, dit-il. Quitter ta maison pour aller fonder un autre foyer où tu vivras seule!

Elle le regarda, surprise.

— Voyons, Kimura, cette décision a été prise depuis plus d'un mois, d'accord avec mon père et ma mère. Ne t'en avais-je pas averti? Je comprends mal ton étonnement.

— Tu m'en avais parlé, en effet, mais je n'arrivais pas à le croire. Je ne pensais pas que tu oserais mettre ce projet à exécution.

— Ne suis-je pas libre d'orienter mon existence selon mes goûts? Ne viens-tu pas toi-même de décider ton mariage?

— Sans doute, mais j'y ai été contraint. Il ne convient pas qu'un Japonais reste célibataire. Et puisque la femme que j'aimais ne voulait pas de moi...

— ...tu en as pris une autre. Rien de plus naturel. Eh! bien, accepte aussi de me voir changer de voie. Le mariage me fait peur, et j'ai choisi de créer une librairie.

— Ce n'est pas la même chose, Séverine! Une jeune fille ne quitte pas ainsi son foyer. Je me suis résigné à ne pas devenir ton mari, mais j'avais nourri l'espoir de jour en jour de ta présence en te voyant chaque jour traverser le jardin où nous avons joué ensemble. Je pensais apercevoir chaque soir ta fenêtre éclairée et entendre parfois le son de ta voix.

(A suivre)

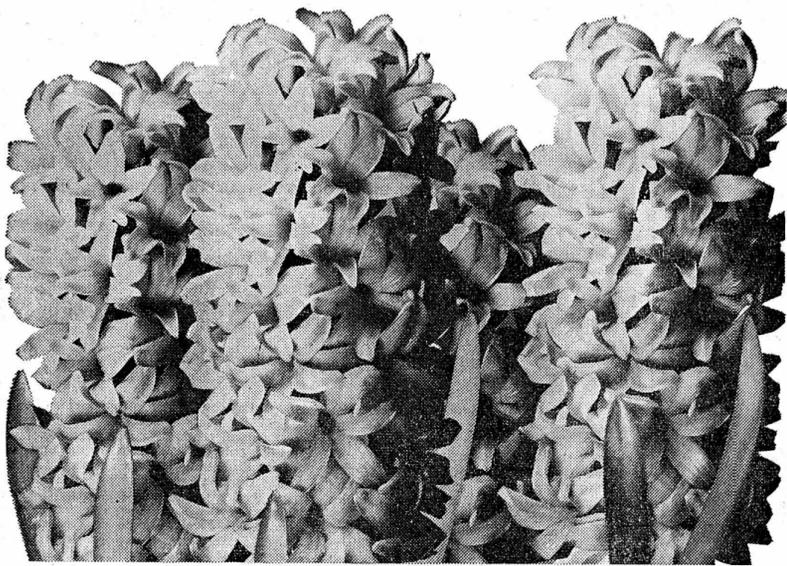
G. HOSTETTLER

RADIO - TÉLÉVISION - DISQUES - SAINT-MAURICE 6 - NEUCHÂTEL

VOUS ATTEND AU **2^{me} Comptoir d'automne** GRANDE SALLE DE LA ROTONDE - NEUCHÂTEL

PRÉSENTATION DE NOUVEAUX MODÈLES
PAR LE MAGASIN SPÉCIALISÉ EN

RADIO - CHAÎNE HI-FI - STÉRÉOS - TV NOIR/BLANC
ET COULEUR - ENREGISTREURS - ÉLECTROPHONES



Oignons à fleurs de Hollande
à planter maintenant
(En pot ou à mettre sur verre)

...et soudain au cœur de l'hiver, alors qu'il gèle encore à pierre fendre, nous, les jacinthes, tulipes, narcisses, vous surprendrons avec nos couleurs printanières. Votre jardinier ou commerçant spécialisé met maintenant à votre disposition un grand choix d'oignons à fleurs. Demandez-lui la brochure gratuite (et vous verrez comme il est facile de cultiver les oignons à fleurs), ou bien écrivez à case postale 167, 1002 - Lausanne.

Poissons frais
recommandés cette semaine

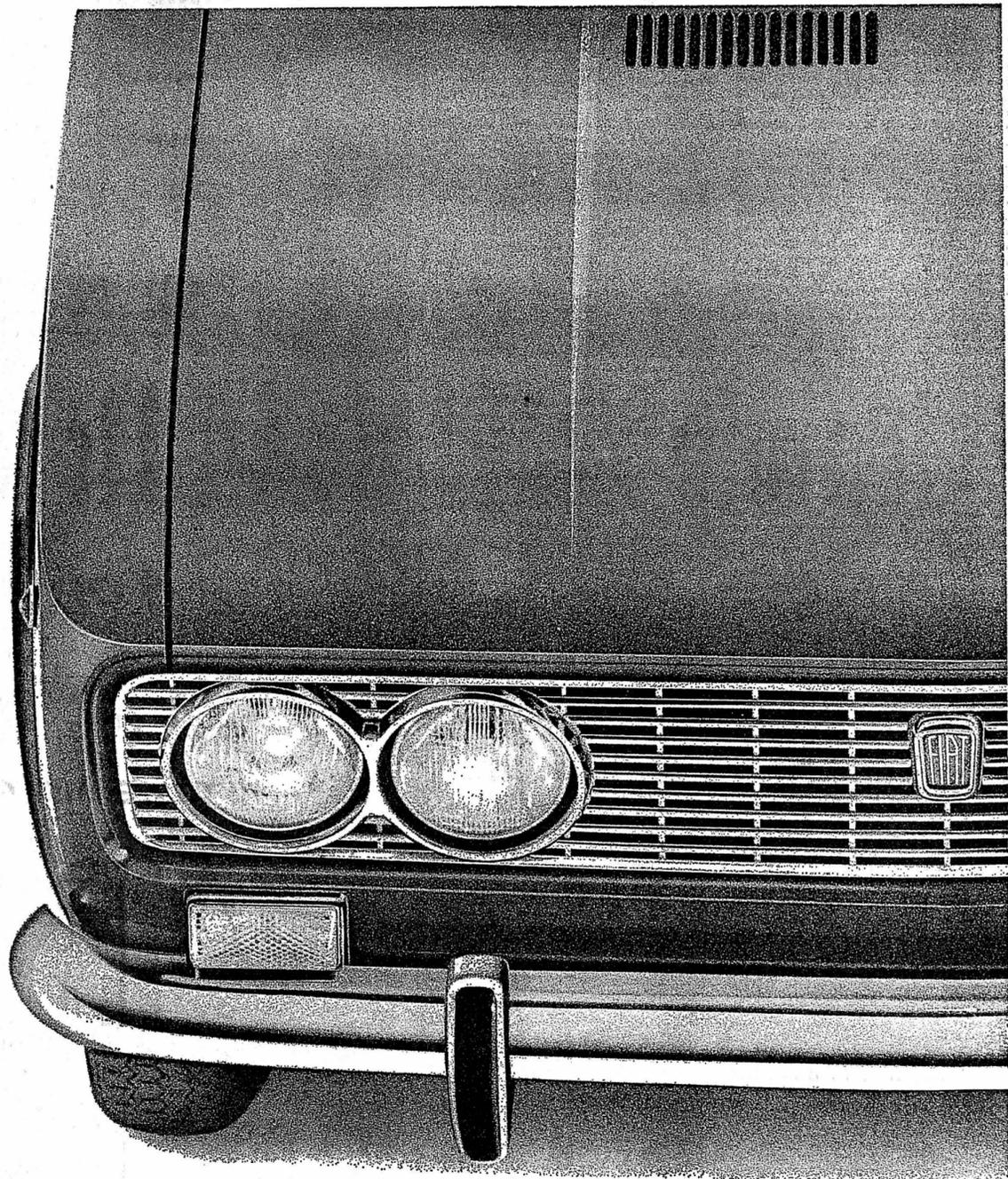
Brochets du lac
Filets de carrelots

Lehnerr frères
POISSONNERIE
Place des Halles
Tél. 5 30 92
Neuchâtel

Wettstein c'est vraiment moins cher!

machines à coudre

à bras libre, neuve **398.-**
Location-vente, grandes facilités de paiement, sans risque pour vous, avec remise pour solde en cas de maladie, d'accident, etc. Demandez une démonstration. Grand-Rue 5 Neuchâtel Seyon 16 ☎ (038) 5 34 24



Concerne: 124S

Technique:
Cylindrée
~1500 cm³
70 CV DIN,
alternateur,
suspension AR
avec 4 barres
longitudinales et
une transversale.

Équipement technique:
4 phares, pneus à carcasse radiale,
feu de marche arrière, essuie-glace à fonctionnement intermittent.

Équipement intérieur:
Sièges couchettes forme baquet, tableau de bord rembourré avec deux cadrans ronds, console centrale avec vide-poches, 2 vide-poches latéraux, chauffage et ventilation (2 vitesses).

Sécurité:
4 freins à disque, servo-frein, correcteur de freinage, pare-brise en verre feuilleté, rétroviseur de sécurité, poignées de portes et boutons de commande encastrés, butoirs de pare-chocs avec caoutchouc.

Performances:
Plus de 150 km/h,
4 vitesses:
1^o 40 km/h
2^o 70 km/h
3^o 110 km/h
4^o plus de 150 km/h.

Fr. 9000.-
Options en sus
Forfait pour transport et livraison Fr. 24.-

Après de 470 agents Fiat en Suisse.

Fiat (Suisse) SA
108, rue de Lyon
1211 Genève 13
Tél. 022 44 10 00

FIAT 124 SPECIAL ~1500 cm³



**MANTEAUX
COSTUMES
ROBES**

Prêt-à-porter

Une sélection boutique
Une gamme de prix

Crépe Couture
RUE ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL

Pour les excursions et promenades automnales,
des provisions appréciées de tous.

Chocolat «Tourist»

un délicieux chocolat au lait avec noisettes, amandes et raisins secs

La tablette de 100 g = —.80

2 tablettes = 1²⁰

(au lieu de 1.60)



Fromages en boîtes

ASSORTIS « EXTRA », pasteurisés (Camembert, Petit Grison, jambon, Emmental, aux herbes, à la crème)

La boîte de 225 g = 1.95

2 boîtes = 3⁵⁰

(au lieu de 3.90)

MI-GRAS La boîte de 225 g = 1.40

2 boîtes = 2⁴⁰

(au lieu de 2.80)

MIGROS

10 octobre
11 octobre

2 jours de folies !!! à Peseux

Dans les caves de la rue du Château 11

GRANDS BALS 2 orchestres
CONCOURS DE MINI-JUPES

Election de **MISS VENDANGE 1969**
BAR - CANTINE - Illuminations

Organisation :
F.-C. COMÈTE PESEUX

TAPIS

Superbes milieux
moquette 270 x
360 cm, fond rouge
Fr. 270.— pièce
(port compris).
G. Kurth, 1038
Bercher, tél. (021)
81 82 19.

Maculature

en vente au bu-
reau du journal.

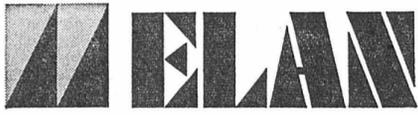
maux de dents

maux de tête,
migraines, rhumatismes, grippe,
névralgies, douleurs menstruelles

soulage vite

SPALT

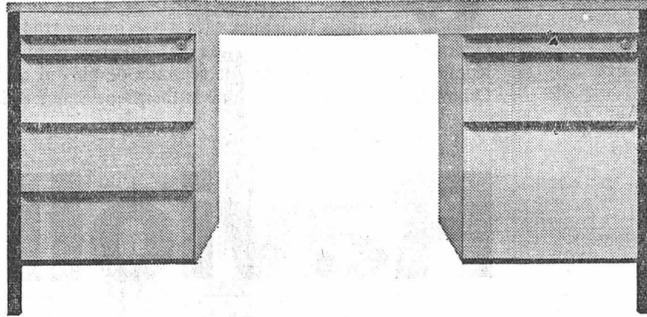
Comprimés efficaces contre les douleurs



Le programme pour meubles de bureau aux possibilités illimitées

Une fabrique suisse de première
qualité
réalisée par la fabrique de meubles
Menziken
Florian Weber AG, 5737 Menziken

Représentants :
ORMA, Ed. Feuz
Installation de bureaux
2068 Hauterive (Neuchâtel)
Tél. (038) 3 14 15



Car notre programmeur dit :
un programme pour meubles peut être grand, mais
aussi mince (le nôtre est grand !)

Il n'y a qu'une chose qu'il ne peut pas faire : pro-
grammer l'homme. Les meubles de bureau doivent
s'adapter au travailleur et à son travail, et non le
contraire.

ELAN est programmé sur cette base. Nous avons
fait une norme, mais nous ne forçons personne à
l'utiliser. Les programmes ELAN sont la variété
même. Ils laissent des possibilités illimitées à votre
qualité de créateur.

Grande salle de la Rotonde - Neuchâtel

Jeudi
9
octobre

Vendredi
10
octobre

Heures d'ouverture
Jeudi et vendredi **19 à 22 h**
Samedi et dimanche **14 à 22 h**

Samedi
11
octobre

Dimanche
12
octobre

Entrée libre

2^{me} COMPTOIR D'AUTOMNE

Radio — Télévision couleur + noir/blanc — Hi-Fi

G. Hostettler

Rue Saint-Maurice 6 NEUCHATEL

Trousseaux — Porcelaine — Verrerie — Argenterie — Rideaux — Tapis

M. Huguenin

Avenue du 1er-Mars 14 NEUCHATEL
(magasin au rez-de-chaussée)

Vins fins — Liqueurs — Articles pour cadeaux

Au Cep d'Or

Willy Gaschen S.A. Moulins 11 NEUCHATEL

Derniers modèles en photo-ciné

Photo-Ciné Gloor

Epancheurs 4 NEUCHATEL

Nouveaux modèles Bernina

L. CARRARD

Centre de couture Bernina

Epancheurs 9
NEUCHATEL

Appareils électro-ménagers

Vuilliomnet & Co S.A.

Grand-Rue 4
NEUCHATEL

Démonstrations

Exposition



**Dignes des plus célèbres trattorias italiennes:
les Ravioli Citterio à la Sauce Bolognese**

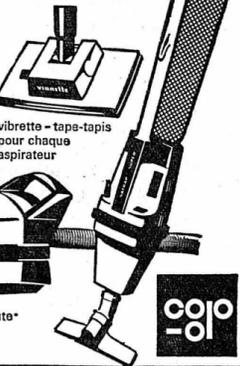
Comme le salami Citterio, les Ravioli Citterio à la Sauce Bolognese s'inscrivent bien dans la ligne de ces succulentes spécialités italiennes nées d'une longue tradition culinaire. Chaque ravioli est fait de viande de bœuf et de porc additionnée de légumes frais et d'une pâte de semoule de blé dur enrichie d'œufs. Quant à la sauce, il s'agit d'une authentique Sauce Bolognese composée de viande, de tomates, de parmesan, de vin blanc, d'huile d'olive et d'arômes naturels.

Vous ferez la joie de votre famille et de vos invités en leur offrant les vrais ravioli à l'italienne avec une vraie sauce bolognaise comme seuls les Italiens savent les faire.

Ravioli CITTERIO

Deux aspirateurs avec les mêmes caractéristiques et les mêmes avantages et pourtant si différents l'un de l'autre.

L'un, c'est l'aspirateur de tous les jours — maniable, avec de nombreux accessoires permettant un emploi varié — l'autre, c'est l'aspirateur «d'une fois par semaine», pour les grands appartements avec beaucoup de tapis. Deux aspirateurs qui se complètent! Lequel des deux vous manque encore?



Approuvé ASE, un an de garantie, service dans toute la Suisse, approuvé et recommandé par l'IRM.

Demandez nos prospectus.

SATRAP avec timbres coop	SATRAP super aspirateur-balai	115.—
	SATRAP amica aspirateur à traîneau	178.—

CARROSSERIE SCHÖLLY
Tél. (038) 5 93 33 HAUTERIVE Tél. (038) 5 93 33

Automobilistes malchanceux!

Nous réparons toutes voitures accidentées et il ne reste aucune trace, et ceci aux prix les plus compétitifs. Faites l'essai — Voitures de remplacement.

Nouveau vol Iberia Genève Francfort en 1h15

Aller: lundi, samedi Genève dép. 18h.50 Francfort arr. 20h.05
Retour: mardi, samedi Francfort dép. 10h.10 Genève arr. 11h.25

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

Genève - Tél.: 022 / 32 49 08
Zurich - Tél. 051 / 23 17 22

Vuillomenet & C^s.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL. 5 17 12 GRAND-RUE 4

Votre électricien

PARQUET SOL
Philippin & Rognon
PARQUET LINOLÉUMS
Ponçage Imprégnation Réparation **PLASTIQUES**
TAPIS DE FOND
tendus ou collés
Moquette — Bouclé — Tufting
Tapisom — Siftor — Stammflor, etc.
Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
☎ 5 52 64

Esso **HUILE COMBUSTIBLE EXTRA** **INFORMATION DU CONSOMMATEUR**

La dernière chance:

vous pouvez maintenant encore obtenir votre mazout moins cher qu'en hiver

Il ne vous reste que peu de temps pour profiter de conditions si avantageuses. En fait, c'est vous qui choisissez les conditions (presque toutes), car maintenant, Esso a le temps de satisfaire tous vos désirs (ou presque). Vous décidez de la quantité et de la date de livraison précise. Esso fait le reste.

Vous devez remplir votre citerne

Là, pas de question. Une citerne ne doit pas être vide, sinon elle rouille. Pleine, plus de danger. Mais ce n'est pas la seule raison de la remplir maintenant. Vous voulez également pouvoir chauffer lorsque vous le voulez... ou le devez. Vous avez besoin de la sécurité absolue de ne jamais manquer de mazout. C'est pourquoi vous devez prendre vos précautions. Sur le temps, vous n'avez aucune influence mais bien sur votre réserve de mazout. Pensez au fait que le temps maussade du printemps et du début de l'été a, cette année, exigé une consommation plus grande de mazout qu'en 1968 et qu'en raison des basses températures, votre chauffage de piscine a «avalé» une plus grande quantité de mazout. Maintenant, il fait à nouveau un peu plus frais et ceci plus tôt que prévu par le calendrier. Alors reste la question quand et avec quoi remplir cette citerne. La seule réponse logique c'est: aujourd'hui même. Bien entendu avec le mazout Esso Extra.

Aujourd'hui, vous achetez à des conditions plus avantageuses que demain. La qualité, elle reste identique, c'est à dire excellente

et garantie... car vous savez qu'Esso atteste par écrit la qualité de chaque litre de mazout livré — c'est sa garantie de qualité.



Avec Esso, pas de surprise!

Le poids spécifique (= poids au litre) de l'huile de chauffage peut être assez variable (de 0,820 à 0,840 kg/l). La provenance du pétrole brut et la température y jouent un grand rôle. Aussi, afin que vous receviez ce qui vous est dû, nous ne vous facturons que le poids spécifique du jour. Il est quotidiennement mesuré deux fois au dépôt. Avec chaque livraison d'huile combustible Esso Extra, vous recevez, garantie, l'exacte contrepartie énergétique de votre argent. Esso ne laisse rien à l'arbitraire, ni au hasard.

Chaleur en réserve = sécurité

Le mazout peut venir à manquer. Nos autorités ont donc constitué des réserves de sécurité. Votre mazout peut venir à manquer — et là, c'est à vous de constituer cette réserve. Complétez donc votre citerne à temps. Comme tous les importateurs suisses de carburants et combustibles liquides, Esso possède des réserves obligatoires. Pourquoi ne pas constituer constamment une réserve de mazout comme vous possédez une réserve de vivres que vous renouvelez régulièrement? Et pourquoi pas dès aujourd'hui? Actuellement, vous avez la chance d'acheter moins cher qu'en hiver. Pensez-y: chaleur en réserve = sécurité!

Pouvez-vous estimer à l'achat la qualité de votre mazout?

La réponse est non. Vous ne pouvez pas apprécier sa qualité (ou ses défauts), savoir combien il contient de soufre et quel est son degré de viscosité. Pourtant, c'est vital. Ainsi, une trop haute teneur en soufre pollue l'atmosphère. Pour la qualité, fiez-vous donc à Esso. L'achat de mazout est affaire de confiance et vous pouvez faire confiance à Esso car la qualité Esso répond aux plus hautes exigences. Esso atteste par écrit la qualité de chaque litre — c'est sa garantie de qualité.

Saisissez la dernière chance d'acheter aujourd'hui moins cher qu'en hiver!

COUPON

A découper et envoyer à Esso Standard (Switzerland), département «huile combustible», 8021 Zurich. Sans obligation de votre part, bien sûr.

Veuillez m'adresser sans obligation une offre pour litres de mazout

Je désire que le conseiller «mazout» Esso me téléphone

Je désire un abonnement gratuit au «Courrier Esso de l'huile combustible»

Nom _____

Prénom _____

N.P./Localité _____

Rue _____ no _____ tél. _____

OFFRES D'EMPLOIS



**BANQUE CANTONALE
NEUCHATELOISE
NEUCHÂTEL**

cherche, pour date à convenir,

JEUNES EMPLOYÉS QUALIFIÉS

possédant une bonne formation bancaire ou commerciale et manifestant de l'intérêt pour une activité variée dans les secteurs

CAISSE - COMPTABILITÉ - CRÉDITS - TITRES

Les candidats de langue maternelle française trouveront dans nos bureaux des postes stables et une ambiance agréable. Semaine de 5 jours. Caisse de retraite avantageuse.

Adresser offres détaillées, avec copies de certificats, au chef du personnel de la B.C.N., place Pury, Neuchâtel.

Pour notre agence générale de Neuchâtel, nous cherchons

correspondancier

de langue maternelle française, ayant une formation commerciale, diplôme de commerce ou certificat d'apprentissage si possible, et de bonnes notions d'allemand.

NOUS DEMANDONS :

— initiative, précision dans le travail et ponctualité.

NOUS OFFRONS :

- formation approfondie dans une activité intéressante
- belles possibilités d'avancement et bonne rémunération
- conditions de travail agréables Semaine de 5 jours
- prestations sociales d'une grande entreprise

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, à



Agence générale de Neuchâtel, direction : André Berthoud, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

PLACE DE BIENNE

Importante fabrique de cadrans cherche

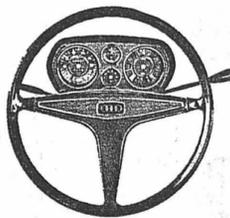
CHEF DÉCALQUEUR

Le candidat doit justifier plusieurs années de pratique, être détenteur du diplôme, capable de diriger et de former du personnel, avoir du goût, du bon sens, de la personnalité et posséder toutes les qualités qu'il est permis d'attendre d'un chef.

Entrée: immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, en joignant curriculum vitae, copies de certificats, photo (documents qui seront rendus), et en indiquant prétentions de salaire, sous chiffres A 920,719 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

**Audi 100
Informations**



En toute tranquillité, j'aimerais me faire une idée sur la nouvelle Audi 100, et comparer son équipement et ses caractéristiques techniques avec ceux de ma voiture actuelle. J'aimerais aussi connaître les conditions auxquelles vous reprendriez ma voiture en paiement. C'est pourquoi j'attends avec plaisir votre formule d'échange, que je remplirai et vous renverrai aussitôt. (Si vous ne pensez pas acheter une nouvelle voiture pour le moment et voulez simplement vous informer, veuillez biffer ce paragraphe sur le coupon.)

Nom: _____
Prénom: _____
No postal/Localité: _____
Rue: _____
Prière de découper et d'envoyer à: AMAG, dépt Audi, 5116 Schinznach-Bad.

Bon pour Informations Audi

Nous croyons qu'un nombre toujours plus grand d'automobilistes attendent de la publicité automobile des informations vraies et objectives.

C'est le cas en particulier pour une voiture aussi totalement nouvelle que l'Audi 100. Car l'Audi 100 est plus qu'une version améliorée. Elle est foncièrement nouvelle. Et elle a créé une notion nouvelle: le confort sportif. Cela se manifeste par le châssis, par la construction de sécurité, par le confort sur de longs parcours et surtout par le puissant moteur à 4 temps qui assure par exemple à l'Audi 100 LS une vitesse de croisière de 174 km/h.

Nous pensons que les personnes s'intéressant à l'Audi 100 désirent en savoir davantage sur cette

voiture que nous ne pouvons en dire dans une annonce.

C'est pourquoi nous avons créé les Informations Audi. Des informations très objectives, avec des données comparables. Elles comprennent 24 pages et sont richement illustrées. Faites-vous donc envoyer ces informations. C'est le premier pas à faire pour découvrir une nouvelle catégorie de voiture: la catégorie du confort sportif.

Audi 100

la nouvelle catégorie du confort sportif

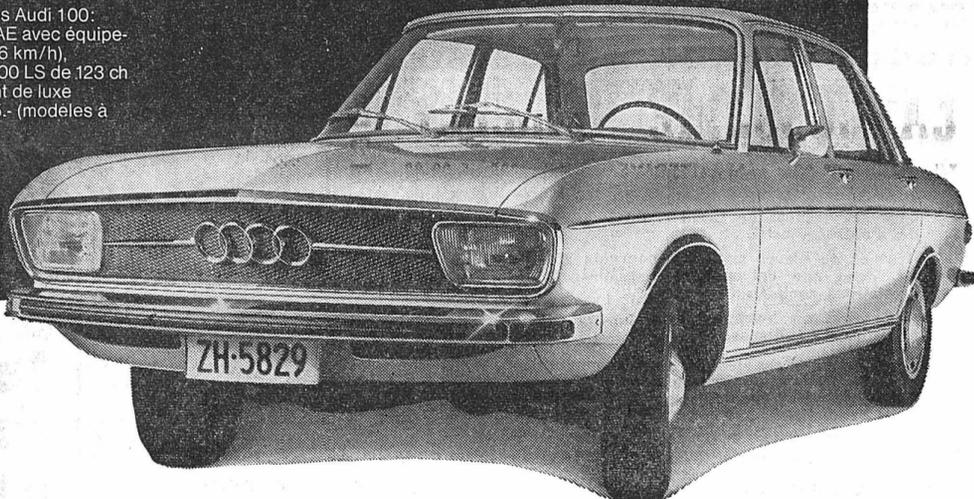
Audi Auto Union

Il existe deux modèles Audi 100: l'Audi 100 de 91 ch SAE avec équipement de tourisme (156 km/h), Fr. 12875.- et l'Audi 100 LS de 123 ch SAE avec équipement de luxe (174 km/h), Fr. 13975.- (modèles à 4 portes).

Prière de découper et d'envoyer à:



5116 Schinznach-Bad



Neuchâtel: Garage Senn, rue de la Maladière 50 — La Côte-aux-Fées: Piaget & Brügger, garage — Fleurier: F. Dubied, Garage Moderne — Fleurier: L. Duthé, garage, rue du Temple 34 — Le Landeron: Raymond Baumberger, Carrosserie Nouvelle — Saint-Aubin: T. Alf-ter, garage — Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, route de Neuchâtel.

Nous sommes une firme en pleine expansion. Pour notre service externe, nous avons besoin de

**représentants (tes)
collaborateurs (trices)**

Toute personne désireuse de se créer une situation avec gains au-dessus de la moyenne peut se présenter le 9 octobre 1969, de 14 à 16 h, au buffet de la Gare Ire classe, à Neuchâtel.

Demander M. Daniel.
Débutants acceptés.

Organisation en plein développement engagerait

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

pour son service extérieur. Installations, entretien et câblage d'appareils électroniques. Voiture à disposition.

Faire offres sous chiffres P 22,584 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Etes-vous entreprenant, voulez-vous gagner davantage, aimez-vous l'agriculture? Si oui, annoncez-vous comme

collaborateur en service externe

pour la vente de nos produits très bien introduits auprès de la clientèle de campagne.

Rétribution sur les nouvelles bases avec prestations sociales d'une entreprise marchant avec le progrès. Rayon d'activité bien délimité. Place stable.

Prière d'adresser votre candidature, avec photo, sous chiffres SA 380 B, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 3001 Berne.

Café du Grütli, Neuchâtel, demande

SOMMELIÈRE

Entrée 15 octobre ou à convenir, débutante acceptée. Se présenter ou téléphoner au (038) 5 32 53.

ELECTRONA

cherche pour son département d'accumulateurs

ouvriers

et, pour son atelier de presses pour matières plastiques,

ouvriers pour travail en 2 équipes

(Horaire 04 h - 13 h 18 ou 13 h 18 - 22 h 36.)

Service de transport pour le début de l'équipe du matin assuré par nos soins.

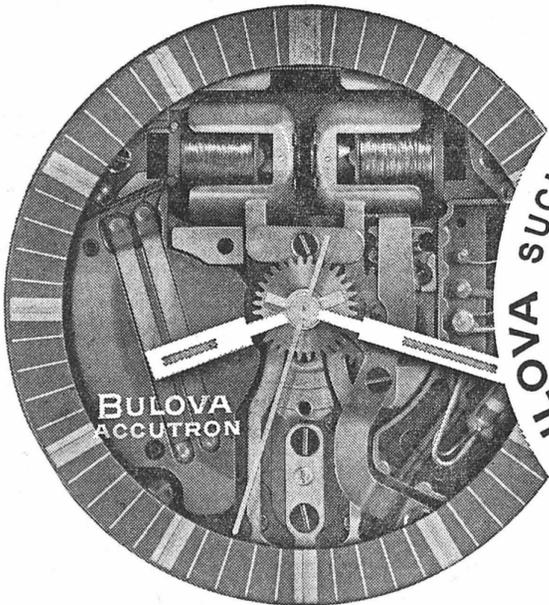
Possibilités d'avancement pour personnes capables.

● Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours.
● **ELECTRONA** Prière de se présenter ou de téléphoner à Electrona S.A., 2017 Boudry (NE). Tél. (038) 6 42 46.

Nous cherchons :

- 2 ajusteurs-monteurs**
- 2 mécaniciens qualifiés**
- 2 tourneurs revolver**
- 2 perceurs**

Travail intéressant et varié. Prière de téléphoner ou de faire offres à : PREMATEX S.A., machines-outils, 1110 Morges - Tél. (021) 71 31 71



BULOVA SUCHT BULOVA
CHERCHE BULOVA
CHERCHE BULOVA
SUCHT BULOVA

OUVRIÈRES
rapides et consciencieuses

Pour différentes parties du terminage.

Personnes de nationalité suisse, hors plafonnement ou en possession du permis C pourraient entrer en service immédiatement ou pour date à convenir.

Veillez appeler le (038) 4 15 52, ou envoyer vos offres de service à

BULOVA WATCH COMPANY
10, place de la Gare, 2000 Neuchâtel.

6917 N

OFFRES D'EMPLOIS

ÉCOLE CANTONALE DE PORRENTUUY

Un poste de

professeur de mathématiques

au gymnase est mis au concours.

Titre exigé : brevet de maître de gymnase, diplôme de mathématicien de l'EPPF ou licence d'enseignement des sciences mathématiques.

Entrée en fonction : 1er avril 1970.

Traitement : selon normes en vigueur pour les professeurs des établissements d'Etat du canton de Berne.

Les inscriptions seront adressées, jusqu'au 18 octobre 1969, à

M. le Dr David Stucki,
médecin,
président de la commission
de l'Ecole cantonale,
place de la Gare,
2900 PORRENTUUY.

N.B. La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà occupé un poste d'enseignant.

Afin de seconder le responsable
du service d'entretien de nos
bâtiments,
nous cherchons

AIDE-CONCIERGE

Service : 6 soirs de 18 heures à 19 h 30,
le samedi matin de 6 heures à
10 heures.

Nous désirons personne sérieuse,
habile (monsieur ou dame).

Nous offrons salaire horaire
intéressant.

Ecrivez-nous ou inscrivez-vous auprès de
notre réception :

Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.,
chef technique, rue Saint-Maurice 4,
2000 Neuchâtel.

ENSA

ÉLECTRICITÉ NEUCHATELOISE S.A.

engage des

MONTEURS
ÉLECTRICIENS

qualifiés

pour ses agences de Cernier, du Landeron et
des Ponts-de-Martel.

Il s'agit de places stables à pourvoir au plus
tôt, dans une entreprise ayant d'excellentes
prestations sociales.

A Cernier, un logement de 2 pièces, cuisine
et bains est à disposition.

Adresser les offres de service, avec curriculum
vitae et prétentions de salaire, à la Direction
de l'Electricité Neuchâteloise, rue Pourtalès 13,
2000 Neuchâtel.

Nous désirons engager
pour date à convenir :

1 vendeuse

(débutante mise au courant) ;

1 commis

(travail intéressant et varié).

CHAUSSURES

J. KURTH S.A.

Seyon 3 Neuchâtel Tél. 5 17 64.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX
S.A.

MONRUZ-NEUCHÂTEL

cherche

UN HORLOGER
COMPLET

pour décottages et dévisions.
Travail éventuellement à domi-
cile.

Faire offres ou se présenter :
Champréveyres 2,
Monruz-Neuchâtel.
Tél. (038) 5 60 61.

Fabrique d'horlogerie de Neu-
châtel cherche, pour son dé-
partement de rhabillages,

UN HORLOGER
COMPLET

Travail intéressant et varié
pour ouvrier qualifié ayant
occupé poste analogue. Faire
offres sous chiffres AS 35,164
N, aux Annonces Suisses S.A.
« ASSA », 2001 Neuchâtel.



INDUSTRIES

Nous cherchons pour notre
laboratoire de contrôle
(essais des matériaux)

laborant

débutant catégorie D ou

aide de
laboratoire

dont nous assurerons la
formation.
Salaire selon capacités.
Transport assuré depuis
Yverdon.

Se présenter à :

La Nationale SA

Champagne,
près Grandson (VD).
Tél. (024) 3 12 22.

Maison de vins de Suisse
romande

avec exclusivités, important
directement de France, Algérie,
Espagne, cherche

REPRÉSENTANT

de première force, pour visi-
ter la clientèle cafés, hôtels,
du canton de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres
P 42-2604, à Publicitas,
1401 Yverdon.

A toute demande
de renseignements,
prière de joindre
un timbre pour la
réponse.

Feuille d'avis
de Neuchâtel

en
VOGUE

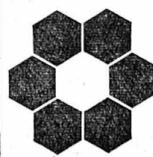
Quand vous choisissez un sac à main, voulez-le en Matalf

Élégant Jeune
Sac pour dames en Matalf 39.80 et élégant et pratique.
Joli sac avec bandoulière en Matalf 49.—

Pratique et élégant. Prestigieux
Sac en Matalf avec compartiment et élégant et pratique et jeune.
pour parapluie pliable et bandoulière 39.80 Joli sac avec bandoulière 35.—



Car ce sont bien les sacs dernier cri,
imaginés et créés dans le même style que les grands couturiers parisiens.
Et il s'harmoniseront à toute votre garde-robe.



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

MONTEURS
CONTRÔLEURS
OUTILLEURS

A la suite d'une nouvelle extension de
nos affaires, nous cherchons des collabo-
rateurs

— pour l'usinage de pièces de petites
séries et de prototypes pour nos ma-
chines transfert.

Nous fabriquons des machines automati-
ques de haute précision, vendues dans
le monde entier. Nous disposons d'une
organisation stable et vous assurons une
atmosphère agréable et un travail varié.
Notre entreprise est encore à l'échelle
humaine, ce qui facilite les rapports
sociaux.

Faire offres à MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines transfert
Rue du Collège 73, 2017 BOUDRY
Tél. (038) 6 46 52

Pour notre agence générale de Neuchâtel, nous cher-
chons

employé manutentionnaire

capable d'assumer un service comprenant : tenue des
archives, travaux à la machine Gestetner ainsi qu'à la
machine à photocopier Rank-Xerox, prise et trans-
port du courrier à la poste, ouverture des colis et
caisses, classement de polices, etc.
Place stable et bien rétribuée, conviendrait à un homme
de 25 à 35 ans, sérieux et actif, Caisse de retraite et
semaine de cinq jours.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae,
copies de certificats, références et photographie, à

Winterthur
ACCIDENTS

agence générale, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.



Compagnie des Montres

ELGIN S.A.

Neuchâtel

cherche

HORLOGER COMPLET

sachant prendre des responsabilités comme adjoint au chef de
fabrication.

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux divers. Mise au courant par nos soins.

Les personnes de nationalité suisse ou avec permis C sont priées
d'adresser offres écrites ou de se présenter à ELGIN S.A., Place-
d'Armes 3, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 5 95 25.

MIKRON HAESLER

A la place de la ceinture de sécurité sur les voitures: le ballon qui se gonfle juste au moment de l'accident

Le fait même que leur emploi soit discuté montre à l'évidence que les ceintures de sécurité, qui vont être rendues obligatoires en Suisse, ne constituent pas la solution idéale. Aujourd'hui, les spécialistes de la sécurité routière sont arrivés à la conclusion qu'il fallait penser à protéger automatiquement l'automobiliste, sans qu'il ait lui-même à s'en préoccuper.

Le ballon de plastique

On a tout essayé. Ceinture de sécurité vibromasseuse, qui procure une détente au conducteur et aux passagers d'une voiture. Ceinture à verrouillage automatique, qui se plaque sur la poitrine uniquement en cas de besoin, la décélération et le choc de la collision provoquant le verrouillage des bretelles: rien n'y fait. Les statistiques américaines montrent que quatre-vingts pour cent des automobilistes se désintéressent de la ceinture de sécurité sur leur véhicule. Ou qu'ils s'en servent de façon incorrecte, ce qui ne vaut pas mieux.

Les ingénieurs de plusieurs sociétés américaines de construction automobile se sont épuisés, face à ce problème de la sécurité en automobile, depuis de nombreuses années. Une des solutions qu'ils proposent aujourd'hui est l'équipement intérieur des voitures avec des «ballons» de plastique qui, après gonflage, joueraient le rôle de coussins amortisseurs, s'interposant entre la tête, la poitrine des passagers et le volant ainsi que le tableau de bord de la voiture.

Au repos, l'enveloppe de plastique est logée au centre du volant, ou dans un compartiment spécialement aménagé. Tout choc, tout impact d'un corps étranger frappant le véhicule au-dessus d'une certaine vitesse agit sur des capteurs électriques ou mécaniques et déclenche le gonflage de l'enveloppe de plastique. Cette opération est assurée par une petite bouteille d'azote comprimé.

Aussitôt après avoir été gonflée, l'enveloppe se dégonfle, la durée totale de la séquence gonflage-dé-

gonflage ne devant pas excéder une demi-seconde. Ce qui permet au conducteur de reprendre éventuellement le contrôle de son véhicule, puisque grâce au ballon d'air, le choc n'aura pas été suffisant pour provoquer une perte de conscience ni de blessures sérieuses.

Une bonne giflle

Des essais de ce nouveau moyen de protection ont été faits au «Cornell Aeronautical Laboratory» de Buffalo, aux Etats-Unis. Essais concluants, puisque des singes utilisés comme «cobayes» n'ont absolument pas souffert de chocs qui normalement auraient dû provoquer de graves lésions. Devant le succès de ces expérimentations, le Bureau fédéral de la sécurité envisage de rendre obligatoire l'installation de ces ballons sur tous les véhicules, à partir de 1972.

Cependant, des voix se sont élevées pour faire remarquer que les ballons n'étaient pas sans inconvénients. Le gonflage brutal, assez semblable à un coup de pistolet à l'intérieur de la voiture, pourrait par exemple endommager les tympans des occupants du véhicule. Et qu'arriverait-il si le ballon se gonflait accidentellement, décochant au conducteur ce qui ressemble assez, d'après les intéressés, à une magistrale giflle?

Ceux qui ont mis au point cette nouvelle technique de sécurité automobile rétorquent qu'au cours des essais, aucune blessure, hormis un saignement de nez, n'a été constatée. En plusieurs années d'expérimentation, durant lesquelles les véhicules ont parcouru des centaines de milliers de kilomètres, aucun gonflement accidentel ne s'est produit. Quoi qu'il en soit, certaines sociétés ont décidé d'installer le ballon de plastique sur quelques-unes de leurs voitures, à titre expérimental. Et le ballon anticollision sera proposé à la clientèle sur des modèles de 1971. En fait, le véritable obstacle à la généralisation de la bulle de plastique reste son prix élevé. Au moins cent dollars par véhicule.

Lucien NERET



Le « casse-cou » Gil Delamare, décédé tragiquement, mime ici un choc pour démontrer la solidité et le maintien parfait d'une ceinture «Trois points» combinant les avantages du baudrier et de la sous-abdominale, et maintenant la poitrine et le bassin. La ceinture de sécurité n'est peut-être pas l'idéal, mais il est prouvé qu'elle a sauvé bien des vies humaines et limité les blessures dans d'innombrables accidents.

L'ACTUALITÉ MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

Un antibiotique se révèle actif contre certains cancers

Une substance produite par un champignon qui est apparenté à celui qui produit la pénicilline s'est révélée active contre certaines formes de cancer. Cette substance, l'acide mycophénolique, est connue depuis longtemps, mais ses propriétés anticancéreuses n'avaient jamais été expérimentées. Ce sont des chercheurs d'un laboratoire de pharmacie britannique qui ont étudié cette substance sur des souris comme médicament anticancéreux. Les expériences sur des êtres humains ont débuté depuis quelque temps, mais le recul n'est pas suffisant pour tirer déjà une conclusion des essais en cours.

L'oxygène sous pression guérit les ulcères de la peau

Des guérisons d'ulcères de la peau, ou des améliorations sensibles, ont été obtenues par un traitement à l'oxygène sous pression. Ce traitement a été expérimenté dans un hôpital de New-York, au centre médical de l'Université de la ville. L'oxygène sous pression était appliqué à l'aide d'un ballon en plastique entourant la partie du corps atteinte par l'ulcère. Le temps de cicatrisation s'est trouvé considérablement réduit, bien qu'aucun autre moyen de traitement n'ait été employé pendant la période d'application de l'oxygène.

Drogés par amour de la science

Des psychiatres britanniques de l'Université d'Edimbourg ont accepté de servir de «cobayes» pour étudier les effets de certaines drogues sur le sommeil. Ces expériences ont été réalisées afin de déterminer dans quelle mesure la prise d'amphétamines, de barbituriques ou d'héroïne affectait la période du sommeil humain pendant laquelle se produisent les rêves. La privation subite de ces drogues, pour ceux qui en ont consommé pendant quelque temps, provoque un allongement de la période de rêve. Ceci est particulièrement vrai pour l'héroïne, dont les effets ont continué de se manifester plusieurs mois après que les expérimentateurs eurent cessé d'en absorber.

Un téléphone pour les sourds

Un appareil de téléphone, convertissant les paroles en signaux électriques facilement identifiables par les personnes atteintes de surdité, est en cours de mise au point au centre de recherches de la société américaine «Bell-Telephone». Ce téléphone pourrait également être utilisé par les gens aveugles et sourds, les signaux pouvant être convertis en vibrations que l'auditeur pourrait «lire» avec ses doigts. Les messages émis par des sourds-muets seraient reconvertis en signaux sonores avant de parvenir aux correspondants qui entendent normalement.

Maladies cardiaques et pollution atmosphérique

Il semble qu'il y ait un rapport direct entre la fréquence des maladies cardiaques dans certaines régions des Etats-Unis et de Grande-Bretagne et la quantité de cadmium, résidu industriel présent notamment dans les fumées d'usines. Cette révélation a été faite à un congrès qui vient de se tenir à Londres. Les congressistes ont demandé qu'une étude plus approfondie des relations existant entre certaines maladies et la pollution atmosphérique soit entreprise immédiatement. Un projet d'étude, qui regrouperait environ cent cinquante spécialistes a d'ailleurs été présenté par deux chercheurs américains, Mme Helen Cannon géographe, et M. Howard Hops, de l'Institut de pathologie de l'armée américaine.

Combinaison spatiale... pour jambes cassées

Un nouveau matériau remplaçant l'habituel plâtre qui sert à immobiliser les membres brisés, vient d'être mis en vente par la société américaine «Solar Laboratories». Ce matériau est à base de fibres de verre, et il est semblable à celui qui sert à confectionner les combinaisons spatiales des astronautes. Le membre cassé, après avoir été enveloppé dans un bandage pour éviter toute irritation, est recouvert de ce matériau. Une exposition d'une durée de six minutes à un rayonnement lumineux assure le durcissement de l'ensemble. Ce «plâtrage» d'un nouveau genre ne pèse que le tiers du poids habituel. D'autre part, il est poreux, ce qui permet une certaine circulation de l'air à travers l'enveloppe.

La santé par la persuasion

Grâce à une éducation appropriée, il a été possible de lutter contre certains facteurs favorisant les affections cardiaques. Cette expérience a été faite dans une usine suisse, où les employés ont reçu un enseignement portant sur les dangers de l'obésité, de l'hypertension et de l'abus du tabac. Une nette amélioration a été constatée en ce qui concerne l'excès de poids et l'hypertension: les employés ont suivi en général les conseils qui leur étaient donnés. Par contre, l'habitude de fumer n'a pas été influencée par l'enseignement dispensé aux employés.

Rhumatisme consécutif au traitement de la tuberculose

Certains médicaments chimiques utilisés pour le traitement de la tuberculose semblent être à l'origine de rhumatismes articulaires. Cette maladie frapperait au moins un pour cent des malades soumis au traitement, d'après une enquête faite par un groupe de médecins de la ville de Rouen, enquête que vient de publier la «Revue du rhumatisme». La répartition de ces cas de rhumatisme, s'établit de façon égale quel que soit le sexe du malade. Ce rhumatisme localisé généralement sur les articulations de la main et de l'épaule, semble frapper notamment les tuberculeux ayant des antécédents alcooliques.

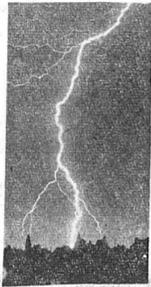
Réaction à un traitement à la cortisone

Plusieurs observations d'atrophie de la peau à la suite d'applications locales d'un traitement à base de cortisone ont été faites par deux médecins de Limoges, le Dr C. Labrousse et R. Desproges-Gotteron. Ces réactions à la cortisone se produiraient cependant chez moins de un pour cent des malades soumis à ce genre de traitement. La guérison intervient d'ailleurs dans d'excellentes conditions. Mais les ecchymoses mettent parfois plusieurs années à disparaître complètement.

TRANSPORTS • TRANSPORTS • TRANSPORTS

Pas de danger de foudroiement pour l'automobiliste

Les automobilistes qui circulent pendant un orage n'ont pas à avoir peur d'être foudroyés. Des expériences exécutées par la société Siemens, sur sa plateforme d'essais de Berlin, ont démontré qu'une voiture fermée offrait une excellente protection contre la foudre. La voiture a été soumise à des éclairs artificiels d'une tension de deux millions de volts environ, sans aucun dommage pour les occupants. La voiture joue le rôle d'une «cage de Faraday» et isole complètement les automobilistes des décharges électriques.



Le repos est nécessaire après un long vol

Un certain temps de repos devrait être ménagé à ceux qui font des voyages aériens comportant des changements de fuseaux horaires. L'Organisation internationale de l'aviation civile a calculé que ce temps de repos est fonction de la durée du voyage, du nombre de fuseaux horaires traversés et de l'heure de départ et d'arrivée. C'est ainsi que le passager d'un avion qui fait le parcours Europe - Etats-Unis devrait se reposer pendant au moins un jour avant de voyager de nouveau. En même temps, il est recommandé d'éviter tout excès de nourriture ou de boisson pendant ce jour de repos, afin de laisser à l'organisme la possibilité de se réadapter au nouveau rythme horaire de vie.

Graissage automatique en fonction des kilomètres parcourus

Une société française a mis au point un appareil qui règle le graissage d'une voiture en fonction des kilomètres que cette dernière a parcourus. Lorsque la voiture roule, une petite génératrice installée sur le système d'entraînement du véhicule envoie des impulsions électriques qui servent à alimenter un barreau métallique. Quand celui-ci a atteint son point de saturation, il commande la mise en route d'une pompe de graissage qui envoie le lubrifiant aux points désirés. L'appareil peut être préréglé de façon à ce que le graissage intervienne au nombre de kilomètres choisis.

NATURE • NATURE • NATURE • NATURE

Des plantes entièrement nouvelles grâce à des bactéries

Deux chercheurs du Centre de recherches nucléaires belge sont parvenus à créer des variétés de plantes entièrement nouvelles en faisant agir des bactéries sur les cellules mêmes de la plante originelle. L. Ledoux et R. Huart s'occupent de ces questions depuis de nombreuses années, mais c'est tout récemment que leurs travaux ont été couronnés de succès. Les deux chercheurs sont parvenus à transformer certaines plantes au point que celles-ci, par exemple, ne produisaient pas de chlorophylle se sont mises à en produire, et que leurs feuilles sont devenues vertes. Il semble que cette transformation soit transmissible et que les graines récoltées sur les plantes nouvelles soient capables de transmettre les caractéristiques acquises.

L'invisible ennemi du canard sauvage

Les garde-chasse de l'Etat de Californie, aux Etats-Unis, essaient désespérément de chasser les canards des marais qui se sont formés après la fonte des neiges au printemps dernier. Des avions, des hélicoptères, des projecteurs, des sirènes sont utilisés sur une vaste échelle. Les marais sont devenus le domaine d'élection d'organismes apparentés à ceux qui provoquent chez l'homme la maladie du botulisme. Ces micro-organismes se déposent sur les insectes que consomment les oiseaux; en quelques heures ceux-ci sont frappés de paralysie et meurent. Le biologiste américain John M.

Parrish parle d'une véritable catastrophe, un million de canards étant sur le point d'émigrer en direction des marais californiens et se trouvant ainsi voués à une mort certaine.

Diagnostic des maladies chez les plantes

En analysant la composition chimique d'une feuille, il est possible de déterminer si la plante à laquelle appartient cette feuille est contaminée par un virus, même si, aucun signe extérieur révèle la maladie. La méthode a été mise au point par des botanistes britanniques de l'Université de Southampton. Les virus présents dans tous les organismes vivants modifient la composition chimique de ceux-ci: la «signature chimique» d'une feuille malade, comparée à celle d'une feuille saine prise comme repère, permet ainsi de détecter très rapidement la maladie.

Le président américain habite au-dessus d'un trésor géologique

La Maison-Blanche, demeure du président des Etats-Unis à Washington, est située au-dessus d'une sorte de trésor géologique. Des travaux de réfection effectués à proximité ont permis la découverte de sédiments qui datent probablement de plus de cinq cent mille ans, c'est-à-dire de la fin de la dernière période glaciaire. Des travaux de recherches ont donc été entrepris par le géologue Arthur S. Knox. Ce sont ces travaux qui ont permis de dater les sédiments trouvés dans le terrain sur lequel la Maison-Blanche est construite.

CURIOSITÉS • CURIOSITÉS • CURIOSITÉS • CURIOSITÉS

L'ordinateur au secours du skieur

Un ordinateur sera utilisé par les alpinistes japonais qui vont tenter prochainement l'ascension de l'Everest. Cet ordinateur servira en particulier aux skieurs qui effectueront une descente de-

puis l'altitude de huit mille mètres et remonteront jusqu'à un lac gelé situé à six mille mètres d'altitude. Les skieurs recevront des indications sur la température, la vitesse du vent et la qualité de la neige dans les zones qu'ils devront traverser. Ces indications seront collectées par l'ordinateur et transmises aux skieurs par radio au fur et à mesure que l'expédition se déplacera.

TECHNIQUES NOUVELLES • TECHNIQUES NOUVELLES • TECHNIQUES NOUVELLES • TECHNIQUES NOUVELLES

Le vêtement pour arbres dont l'odeur fait fuir les rats et les lapins

Un chimiste soviétique, Raisa Kondratenko, a trouvé une méthode originale et efficace pour protéger les arbres et empêcher que ceux-ci ne soient détériorés par les lapins ou les rats. Il suffit de recouvrir les troncs avec du chlorure de polyvinyle. L'odeur de ce «vêtement» répugne particulièrement aux rongeurs et ceux-ci ne s'approchent plus jamais des arbres pour en ronger l'écorce. Le chlorure de polyvinyle est facile à poser, et une fois en place, il dure plusieurs années.

Cuisinière à gaz à brûleurs invisibles

La société américaine «P.P.G. Industries» a mis au point un verre céramique d'une résistance exceptionnelle à la chaleur, ce qui permet de l'utiliser comme plaque chauffante directement au-dessus des brûleurs d'une cuisinière à gaz. La structure de cette céramique est telle que la chaleur produite par la flamme se concentre sur une surface ayant la largeur d'une casserole. Cependant, la plaque recouvre totalement le dessus de la cuisinière, ce qui facilite grandement le nettoyage de la cuisinière après usage: un simple coup de chiffon suffit.

Une caméra au cœur de la fournaise

Afin de pouvoir filmer les réactions qui se produisent à l'intérieur même du foyer d'un haut fourneau, le Centre national de recherches métallurgiques belge

a mis au point une caméra qui peut fonctionner sous des températures de mille degrés centigrades. Cette caméra est enfermée dans une coque protectrice qui, elle résiste à plus de quarante cents degrés et est refroidie par circulation d'eau. Les lentilles de la caméra sont protégées par du quartz. Un équipement d'éclairage est adjoint à la caméra afin que celle-ci puisse filmer les réactions qui se produisent dans les parties sombres du foyer.

Du graphite pour fabriquer une aile d'avion

Des extrémités d'ailes fabriquées en graphite sont en cours d'expérimentation aux Etats-Unis, sur l'avion supersonique «Corsair» de la société «LTV Aerospace». Le graphite est mélangé à de la résine exposée pour améliorer la rigidité de celle-ci. Telles qu'elles sont fabriquées, ces extrémités d'ailes pèsent trente fois moins lourd que celles que l'on fabrique en matériau classique, généralement de la fibre de verre. Si l'expérience se révèle concluante, l'emploi du graphite permettra un gain de poids important sur la fabrication de certaines parties des ailes d'avion.

Des tentes en nylon pour empêcher les fuites de pétrole

Des tentes en nylon doublé de chlorure de polyvinyle sont utilisées au large des côtes de la Californie pour récupérer le pétrole qui suinte des fonds sous-marins et risque de polluer la mer. Les tentes, de forme pyramidale, ont trente mètres de côté. Elles sont mises en

place par des plongeurs; une bouée placée au sommet les maintient «gonflées» dans l'eau. Un tuyau d'aspiration amène l'eau et le pétrole jusqu'à la surface, où les deux liquides sont séparés avant que l'eau soit rejetée à la mer. Jusqu'à présent, cette méthode n'a été employée que comme moyen de lutte contre la pollution, mais on envisage de l'utiliser comme moyen normal de récupération du pétrole au-dessus des puits forés dans les fonds sous-marins.

Pour la climatisation des vaisseaux spatiaux

Pour pouvoir faire varier la quantité de chaleur solaire reçue par un vaisseau spatial, la NASA a mis au point une technique qui modifie le pouvoir de rayonnement de l'enveloppe extérieure de la capsule, donc la quantité de chaleur absorbée par cette dernière. La méthode la plus simple consiste à disposer, au-dessus d'une couche de nickel, une fine pellicule de plomb. Une charge électrique appliquée à ces couches superposées modifie leurs capacités d'absorption à volonté. Cette méthode sera en particulier très utile pour les futures expéditions à longue distance, lorsque les engins se rapprocheront du soleil et que l'élévation de température à l'intérieur de la cabine risquerait ainsi de devenir trop forte.

FEMME ET ENFANT • FEMME ET ENFANT

L'intelligence analysée... électriquement

Il semble qu'il y ait un rapport direct entre l'intelligence des enfants et les signaux électriques émis par leur cerveau. Des psychologues canadiens de l'Université d'Ottawa ont fait des mesures sur plusieurs centaines d'écoliers et découvert que chez les enfants les plus intelligents, une forme particulière de signal électrique émis par le cerveau apparaissait plus rapidement que chez les autres enfants. Il semble que l'intelligence soit déterminée — du moins en ce qui concerne les enfants — par la rapidité avec laquelle le cerveau est capable d'absorber une information quelconque, puis de la restituer. Ce qui se manifeste précisément par des signaux électriques du cerveau.



Trop ou pas assez de signaux électriques. (AGIP)

Hypertension provoquée par les contraceptifs oraux

Le cas d'une jeune femme britannique qui a souffert d'hypertension après avoir utilisé des contraceptifs oraux intrigue les spécialistes d'un hôpital londonien. Cette jeune femme de vingt-sept ans n'avait jamais souffert d'hypertension auparavant. Sa tension est d'ailleurs redevenue normale, aussitôt que la prise de contraceptifs oraux a été interrompue, sans qu'il ait été nécessaire pour cela de prescrire un traitement spécial. Les médecins qui ont examiné la jeune femme recommandant donc que, devant la gravité possible de tels cas, les femmes qui prennent des contraceptifs soient surveillées de façon régulière, afin d'éviter de tels inconvénients. Il est impossible actuellement de dire pourquoi les contraceptifs peuvent provoquer l'hypertension artérielle.

Causes du retard mental de jeunes enfants

La cause principale du retard mental constaté chez certains jeunes enfants paraît être une infection provoquée par un virus et qui attaque l'enveloppe même du cerveau. La fréquence des retards mentaux dus à ce virus atteint dix pour cent de tous les cas constatés. Les retards provoqués par la rubéole et la toxoplasmose — maladie qui se manifeste souvent par une augmentation du volume de la tête due à l'accumulation de liquide céphalo-rachidien — ne dépassent pas deux pour cent, au contraire de ce que l'on croyait jusqu'alors. Ce fait vient d'être mis en évidence à la suite d'une enquête faite par des biologistes d'un laboratoire de recherches de l'hôpital Saint-Georges de Londres.

OFFRES D'EMPLOIS

Le constant développement de notre entreprise nous oblige à augmenter notre personnel de pose.

Nous recherchons, pour nos succursales de Lausanne et Neuchâtel,

menuisiers-
poseurs

Seul personnel qualifié et sérieux sera pris en considération.

Travail intéressant et varié. Bonnes conditions d'engagement et avantages sociaux - Prime de production - Situation stable et d'avenir, entrée immédiate.

Ego Werke AG

Usines Ego S.A.,
1001 Lausanne, tél. (021) 23 77 58
2002 Neuchâtel, tél. (038) 5 72 22.



Normes Göhner
Fenêtres, portes,
cuisines, éléments

Employé (e)
de bureau

conscientieux (se) pour suivre les commandes et la facturation. Semaine de 5 jours. Prestations sociales. Faire offres à la Direction des Meubles Perrenoud S.A., 2053 Cernier. Tél. 7 13 41.

LA CHAUX-DE-FONDS

On cherche

sommelière

connaissant les deux services; bon salaire mensuel, ainsi qu'une

sommelière

remplaçante.

Adresser offres écrites à BE 2437 au bureau du journal.

Nous recherchons jeune

sommelière

Bon gain et congé le dimanche. Tél. (038) 3 17 96.

ORN 504/70 N

103 CV dans la classe
des 10'000 francs.

(C'est un record: une Opel Record.)

Les automobilistes suisses exigent beaucoup de leur voiture. Ils ont raison. Nos routes le demandent. Notre style de vie aussi. Il nous faut: un moteur puissant, une tenue de route impeccable, beaucoup de place pour passagers et bagages. Avec cela, nous voulons du confort, de la qualité, du prestige - à un prix raisonnable.

Il fallait qu'il existe une voiture conçue spécialement pour la Suisse. La voici! C'est l'Opel Record S 1900. Construite en Suisse (à Bienne), spécialement pour la Suisse.

Elle est dotée d'un puissant moteur S de 1,9 litre (arbre à cames en tête, vilebrequin à cinq paliers) qui développe 103 CV. Avec cela, système de freinage à double circuit, servofrein et freins à disque à l'avant. L'ensemble autoporteur ultra-moderne est stable et parfaitement sûr, en ligne droite comme en virage. Sur demande: nouvelle boîte à vitesses Opel-Automatic à trois rapports. Et puis, la Record S 1900 offre le grand confort auquel les Suisses aspirent. Elle est pourvue de mille détails sympathiques:

éclairage du coffre, du compartiment moteur, de la boîte à gants, de l'allume-cigarettes et du cendrier antérieur. Elle est protégée huit fois contre la rouille. Bref - elle est prête pour une longue vie. Et tout cela pour un prix incroyablement avantageux. En cela aussi, c'est une Record.

Record S 1900 Fr. 10 250.- (2 portes)
Fr. 10 750.- (4 portes)



Opel - un produit de la General Motors

Record Limousine: exécution normale ou de luxe; 2 ou 4 portes. Record S 1900: 2 ou 4 portes. Record Coupé, Record Car A Van: 3 ou 5 portes; luxe 5 portes. Record Sprint: limousine, 4 portes; coupé. Moteurs: 85, 103 ou 117 CV. Prix: dès Fr. 9390.- (prix indicatif).



Opel est dans la course!



Vente et service OPEL en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divoré 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne Auto-Besch 4 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 73 28, Château-d'Ex Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 3 46 81, Delémont Garage Total 2 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 2 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 4 47 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ch. Ramuz S.A. 24 04 44, le Locle Garage du Rallye 5 44 55, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 6 12 24 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 3 11 44, la Neuveville Garage Belcar 7 95 59, Porrentruy Garage des Ponts 6 12 06, Rolle Garage Wurlod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-Maurice J.-J. Casanova 3 72 12, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carosserie Franco-Suisse 9 33 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos agents locaux à: Aitalens 56 41 10, Aubonne 76 53 04, Bevaix 6 63 96, Bremblens 71 19 69, Büssigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chermignon 4 25 10, Chexbres 56 11 56, Colombier 6 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, Courtepin 34 12 14, Dombresson 7 18 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 68 10 08, Fahy 7 63 20, Fully 5 35 23, Genève 22, rue Carteret 34 42 00, 2, rue Michel Servet 46 08 17, 9, Boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 3 71 29, Granges-Marnand 64 10 57, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, 7, route de Chavannes 24 26 10, le Crêt 3 65 82, Mézières 93 12 45, Montana 7 23 69, Morat 71 21 21, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 7 96 17, le Noirmont 4 61 87, Onex 43 22 26, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 42 99 84, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 12 12, Renens 34 01 94, Ro mont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 3 01 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Imier 4 21 55, Vallorbe 83 13 35, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Vevras sur Sierre 5 26 16.

Fabrique Maret, Bôle, tél. 6 20 21, cherche pour entrée immédiate

ouvrières

pour travaux fins. Se présenter.



Pour nos installations de mise en bouteilles de gaz liquéfié, à 2072 Saint-Blaise, nous cherchons

opérateur-manœuvre

(de nationalité suisse)

Nous offrons: place stable et bien rétribuée fonds de pensions et autres prestations sociales de premier ordre.

Prière de téléphoner à Shell Saint-Blaise, tél (038) 3 14 01, ou d'écrire à Shell Switzerland, dépt du personnel, Bederstrasse 66, 8002 Zurich.

MIGROS

cherche

pour ses entrepôts de Marin (8 km de Neuchâtel, transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

EMPLOYÉ responsable de
la chaufferie

ayant si possible quelques connaissances techniques dans la matière (par exemple appareilleur);

MANŒUVRE de chaufferie

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative Migros Neuchâtel, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

Pour faire face à son expansion, importante fabrique d'horlogerie du Jura neuchâtelois engagerait, pour époque à convenir,

CADRE
COMMERCIAL

pour gérer et visiter régulièrement un groupe de marchés importants.

Le candidat, dont l'âge idéal se situerait entre 25 et 35 ans, doit connaître les langues anglaise, allemande et française, aimer à prendre des responsabilités, et désirer se créer une situation d'avenir au sein d'une équipe dynamique, dans une maison de premier plan.

Les offres complètes seront traitées avec la plus grande discrétion.

Prière de les adresser sous chiffres P. 900,255 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

FAV

CHÉZARD

Nous recherchons, pour tout de suite, un(e)

porteur (se) de journaux

pour la distribution de notre journal à Chézard.

Adresser offres à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel, tél. 5 65 01.

VOLMARD

cherche

● mécaniciens-
monteurs

en machines-outils, spécialisés dans la mise en train et les essais de machines;

● perceur

● magasinier

poste intéressant pour personne ordonnée et ayant de l'initiative; connaissance de la lecture du dessin technique;

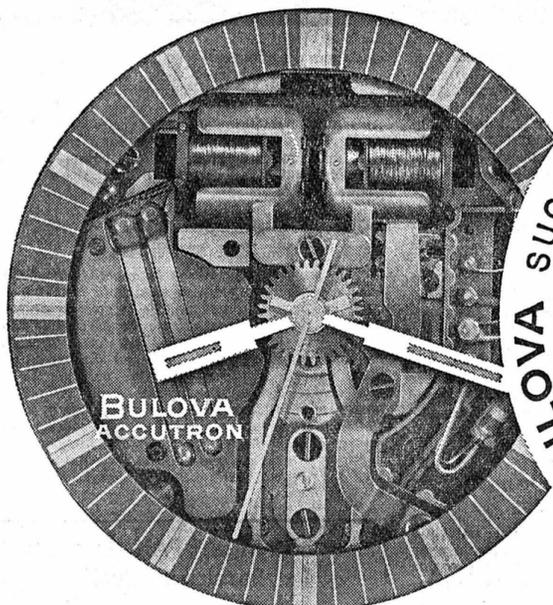
● peintre

qualifié, spécialisé sur machines ou en carrosserie.

Travail intéressant et varié pour ouvriers qualifiés ayant quelques années de pratique.

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae et certificat à Voumard Machines Co S.A., 2068 HAUTERIVE-Neuchâtel, ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures.

VOLMARD



BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA
HORLOGERS QUALIFIÉS
postes à responsabilités
HORLOGERS DÉCOTTEURS
pour nos montres conventionnelles
ou électroniques - ACCUTRON
HORLOGERS
seraient formés sur nos montres
électroniques - ACCUTRON
Veuillez appeler le (038) 4 15 52,
ou envoyer vos offres de service à
BULOVA WATCH COMPANY
10, place de la Gare, 2000 Neuchâtel.



6915 N

Mécaniciens,
ouvriers,
manœuvres,
Aimeriez-vous travailler
dans une ambiance jeune,
dynamique, avec bon sa-
laire? Oui, alors téléphonez
au (038) 6 28 14.

On cherche:

1 vendeuse
1 fille d'office

en plein ou à la demi-journée.
S'adresser:
confiserie Vauvriers,
Neuchâtel, tél. (038) 5 17 70.

Commerçant d'Auvergnier cherche, pour un remplacement de 4 mois (du 1er novembre 1969 au 28 février 1970).

SECRÉTAIRE

ayant de l'initiative et pouvant travailler seule.
Eventuellement emploi à la demi-journée.
Prière de téléphoner au 854 54, à Auvergnier.

Les voici, les voilà les nouvelles chemises de nuit en velours de nylon

...délicieusement chaudes,
agréablement douces et ornées
de ruches et de dentelle ravissantes

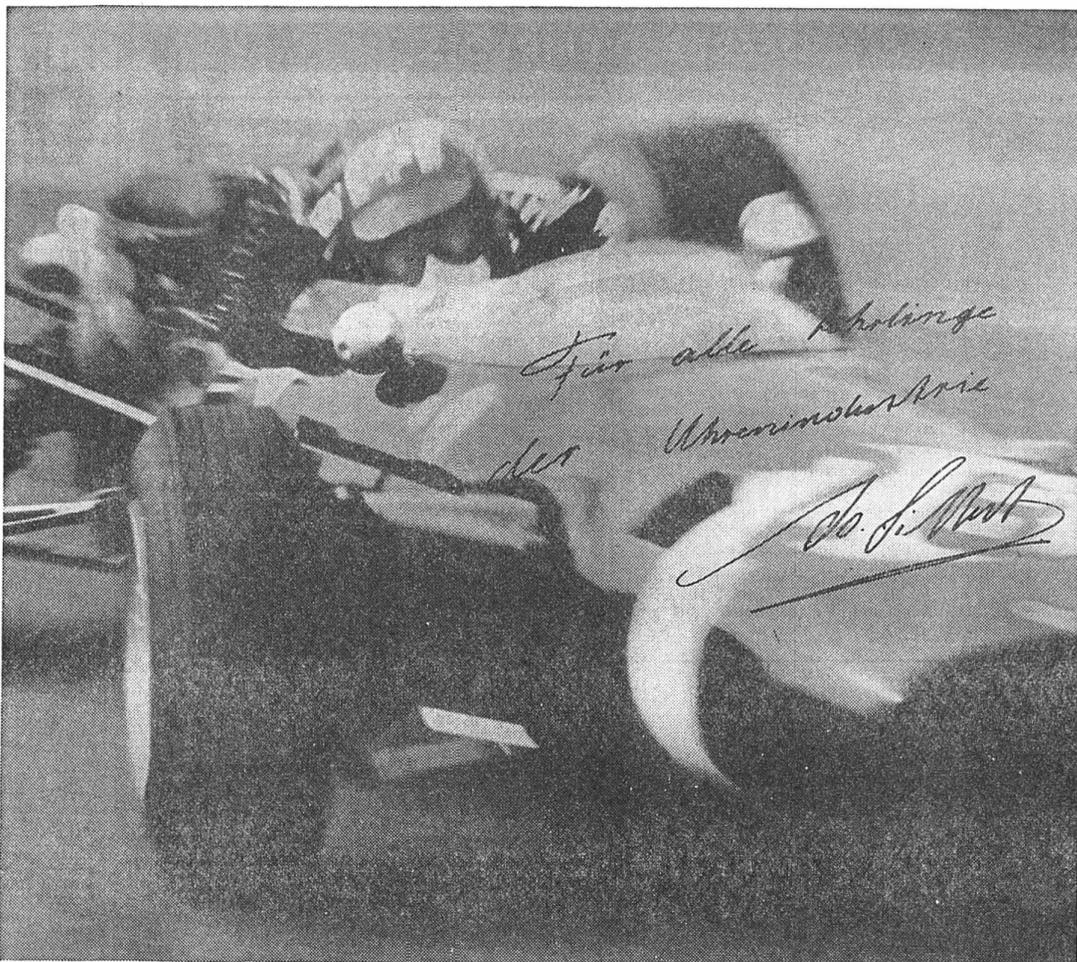
Décolleté en rond,
boutonnage jusqu'à la taille,
ruches et dentelles choix
de couleurs mode.

10.-

Se fait aussi
avec décolleté dentelle.
Boutonnage
jusqu'à la taille, ruches,
dentelle et petit nœud.

10.-

MARCHÉS
MIGROS



Jo Siffert en formule 1

L'AVENIR, C'EST TON METIER!

Sais-tu que ta profession sera passionnante si tu prends le soin de la choisir dans une industrie dynamique et en pleine expansion?
Sais-tu que notre industrie horlogère occupe une position unique dans le monde et que plus d'un milliard de montres suisses sont portées sur les cinq continents?
Sais-tu qu'Ebauches S.A. a fourni le 80% des pièces constitutives de ces montres?
Ebauches S.A. t'invite à connaître l'éventail des professions qui te sont offertes dans le cadre de ses usines, de ses laboratoires de recherches, de ses bureaux techniques et de son administration.
Envoie aujourd'hui même le coupon ci-dessous dûment rempli. Tu recevras une plaquette illustrée qui t'aidera à mieux choisir ton métier et qui te fera comprendre pourquoi nous sommes fiers de travailler à Ebauches S.A.

BON: Veuillez m'envoyer gratuitement votre brochure «L'avenir, c'est ton métier»

FAN 1

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No postal et localité _____
Age _____ Ecole _____

Ebauches S.A. 2001 Neuchâtel

**L'annonce
reflet vivant
du marché**

COURS DE DANSE

Pour débutants et avancés.

Début 18 octobre.

Cours : jeudi dès 20 h et samedi dès 14 h, Salon du restaurant Beau-Rivage.
Durée : 8 semaines = 16 heures.

Prix : cours complet, 65 fr.
Programme : toutes les danses anciennes et modernes y compris rock'n Roll.

Prof. S.-V. Grisel, dipl. international champ. du monde - Juge international.
Inscription : samedi 11 octobre dès 14 h, à Beau-Rivage, ou tél. (022) 46 23 60.

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Pour soirée d'entreprise, vendredi mi-novembre, on cherche

ATTRACTIONS DE TOUS GENRES

Orchestre de danse exclu. Faire offres sous chiffres AS 16,219 J aux Annonces Suisses «ASSA», 2501 Bienne.

Initiation au DROIT

Cours essentiellement pratique donné par un avocat et portant sur le droit civil, le droit des obligations, le droit public et administratif et le droit pénal. 1 soir par semaine. Début : mardi 21 octobre, à 20 h. Inscription au secrétariat.

Bénédict

13, ruelle Vaucher — tél. 5 29 81

MUSÉE DES BEAUX-ARTS LE LOCLE
EXPOSITION 7 septembre — 12 octobre 1969

Hommage à l'Atelier Lacourière

imprimeurs en taille-douce à Paris
60 artistes — 300 gravures originales
réalisées par le célèbre atelier
Ouverte tous les jours de 14 à 18 heures.
Le dimanche de 10 à 22 heures.
Les mercredis et dimanches de 20 à 22 heures.
Chaque mercredi soir visite commentée.

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat de : voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
● de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 53 V/344

Des produits
avantageux pour
le peintre

Polyton Fibraplast

Revêtement mural moderne pour la protection des façades contre les influences atmosphériques

résiste aux intempéries son élasticité est durable étanche

convient particulièrement pour la rénovation de façades présentant des fissures capillaires

Demandez notre documentation Polyton Fibraplast et autres produits Keller pour le bâtiment! Nous tenons, à la disposition du peintre, une gamme considérable de produits de qualité qui couvrent ses besoins: Dispersions, peintures murales mates, émaux pour peintres, plastics pour façades et parois.

Un service spécialisé est à votre entière disposition pour vous conseiller et vous aider à résoudre vos problèmes techniques.

Eugenio Beffa
Av. du 1er Mars 6
Neuchâtel
Téléphone 038/4 36 52

Rue du Parc 17
La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/2 54 70

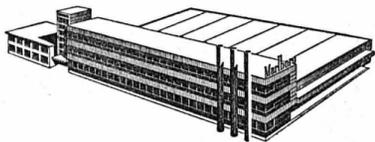
Dépositaire officiel de
Siegfried Keller SA
Wallisellen-Zurich

Raisin «Gros-Verts» 110

de France, 1^{er} choix le kilo

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, une

AIDE DE BUREAU

sachant taper à la machine, aimant les chiffres, capable d'exécuter avec précision tous les travaux qui lui seront confiés :

— établissement de stencils, correspondance simple, tenue de cartothèques, petites calculations.

Nos conditions de travail et nos prestations sociales, adaptées aux circonstances actuelles, sont celles d'une grande entreprise.

Veuillez adresser vos offres au Service du personnel des FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A., 2003 Neuchâtel, ou téléphonez-nous simplement au (038) 5 78 01, interne 225.

Importante entreprise de la place cherche

employées de bureau

(hors contingent) consciencieuses et ordonnées.

La formation de bureau n'est pas nécessaire.

Les personnes s'intéressant à ce poste sont priées d'adresser leurs offres écrites sous chiffres MP 2448 au bureau du journal.

SULZER

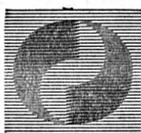
cherche

MONTEURS EN VENTILATION

et

AIDES-MONTEURS

Prière de prendre contact avec :



SULZER FRÈRES S. A.

2001 Neuchâtel
Dépt chauffage et climatisation
Saint-Honoré 2
Tél. (038) 5 68 21.



ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 5 43 46

engagerait :

une couturière
une retoucheuse
une commissionnaire

Se présenter ou téléphoner au (038) 5 43 46.

MIGROS

cherche

au siège central de Marin (à 8 km de Neuchâtel), pour son

centre de l'informatique

équipé d'un système IBM 360/30, 64 k disques et bandes

PROGRAMMEUR

expérimenté, si possible avec des connaissances du langage COBOL.

Nous offrons : salaire correspondant aux exigences du poste et aux connaissances du candidat, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres manuscrites à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

COURVOISIER

Nous cherchons pour entrée selon entente

employée de bureau

Correspondance allemande, française et divers travaux de bureau.

En cas de convenance nous vous offrons un emploi intéressant et varié avec salaire adapté.

Veuillez nous téléphoner pour prendre rendez-vous.

COURVOISIER & CO S.A., route de Gottstatt 24, 2501 Bienne, tél. (032) 4 11 71.

Nous engageons, pour date à convenir,

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU DIPLÔMÉE

- Place d'avenir
- Ambiance agréable
- Semaine de 5 jours
- Bon salaire

Offres à PROGRESSA S.A., société de financement, Sablons 48, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 61 31.

Le chemin qui mène au succès comme

représentant

(aussi débutant)

dans notre importante organisation de vente. Nous disposons de quelques rayons libres et attendons votre entrée en service le plus rapidement possible.

Nous offrons :

salaire fixe élevé dès le premier jour, frais, commissions, vacances et service militaire payés ; en cas de maladie ou d'accident une indemnité du revenu ; publicité TV.

Si vous êtes sérieux et habitué à travailler d'une manière indépendante, envoyez le coupon ci-dessous dûment rempli sous chiffres OFA 3736 Zu Orell Fussli-Annonces S.A., 8022 Zurich.

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Date d'entrée :
Profession :	Tél. :
Domicile :	Rue :

Commerce détail de Neuchâtel cherche

une vendeuse à la demi-journée

Place stable. Horaire de travail à déterminer. Ecrire à case postale No 31998, 2001 Neuchâtel.

On cherche fille de buffet 2 filles d'office, nourries, logées. Se présenter : Hôtel du Lac Auvier. Tél. (038) 8 21 94.

On cherche pour entrée immédiate ou à convenir ouvriers et manœuvres Faire offres à la vitrerie Schleppey Charmettes 16. Tél. 5 21 68.

On cherche bons ouvriers charpentiers menuisiers et manœuvres Adresser offres écrites à HL 2456 au bureau du journal.

Atelier mécanique à Corcelles cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

ouvrières

habiles et consciencieuses pour travaux faciles. Bon salaire. Caisse de retraite. Tél. 8 13 05.



L'Imprimerie Paul Attinger S.A. Neuchâtel

cherche à engager tout de suite

AIDE - MAGASINIER

dans la trentaine si possible, actif, soigneux et ayant de l'initiative. Travail à plein temps.

Ne pas se présenter sans prendre rendez-vous au 5 60 04.

Salon de coiffure du centre de la ville cherche coiffeuse-manucure Place stable, bien rétribuée. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à FJ 2454 au bureau du journal.

CHEMISES-EXPRES, rue du Seyon 7, tél. 4 02 66, cherche

ouvrière

travail facile et propre, samedi libre.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

tôlier en carrosserie

connaissant bien la réparation, désirant trouver place stable et bien rétribuée, avec avantages sociaux et caisse de retraite.

Faire offres à Garage et Carrosserie LODARI, agence Volvo et Triumph, Yverdon. Tél. (024) 2 70 62.

L'hôtel de l'Ours, Travers, engage tout de suite :

UNE SOMMELIÈRE UN(E) EMPLOYÉ(E) DE MAISON

Bons gains, congés réguliers. Tél. 9 63 16.

On demande dame ou FILLE DE BUFFET

dès le 1er novembre. Bons gains, congé le samedi après-midi et le dimanche, ainsi que 3 soirs par semaine. S'adresser au Flash-bar, rue J.-J.-Lallemand 1. Tél. (038) 5 87 51.

Nous engageons ouvrières

pour petits travaux fins d'horlogerie, pionnage, coupage et éventuellement 1er comptage, en atelier seulement.

Préférence serait donnée à personnes ayant déjà travaillé sur le spiral ou désireuses d'être formées sur cette partie.

VILLARD WATCH, fabrique d'horlogerie 2035 Corcelles (NE). Tél. (038) 8 41 48.

La librairie Reymond, rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel, engage pour quelques jours des étudiants

dès le lundi 13 octobre Se présenter immédiatement au bureau.

Je cherche

sommelière

(débutante acceptée) pour entrée immédiate ou date à convenir. Tél. (038) 5 94 55.

DEMANDES D'EMPLOIS

Radio-électricien

cherche changement de situation à Neuchâtel ou dans les environs. Adresser offres écrites à 910-1227 au bureau du journal.

Demoiselle de réception AIDE-DENTAIRE ayant 2 ans de pratique, cherche place chez médecin-dentiste à Neuchâtel. Adresser offres écrites à GK 2455 au bureau du journal.

COMPTABLE cherche place à Neuchâtel ou aux environs pour date à convenir. Excellentes références. Adresser offres écrites à IM 2457 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Entreprise d'importance moyenne cherche, pour le printemps au plus tard, une

apprentie de commerce

Possibilité de se perfectionner spécialement en allemand. Semaine de 5 jours (dont un d'école professionnelle). Salaire intéressant. Fabrique et commerce d'horlogerie A. URECH, Boine 20, Neuchâtel. Tél. 5 68 68, privé 5 85 68.

Apprentie coiffeuse

est recherchée dans salon de coiffure du centre de la ville. Adresser offres écrites à EI 2453 au bureau du journal.

Nous engageons pour le printemps 1970

une apprentie de commerce

- Très bonne formation assurée
- Semaine de 5 jours
- Ambiance agréable
- Place d'avenir
- Bon salaire

Offres à PROGRESSA S.A., société de financement, Sablons 48, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 61 31.

Le Crédit Foncier Neuchâtelois

cherche, pour son siège de Neuchâtel, un

APPRENTI

Entrée : Pâques 1970. Adresser offres manuscrites à la Direction, rue du Môle 6, 2001 Neuchâtel.

Suchard

Nous engageons jeune homme ou jeune fille en qualité

d'apprenti (e) de commerce

dès le printemps 1970.

Nous offrons une formation complète bien étendue de trois ans, permettant l'obtention du certificat fédéral de capacité. Nous demandons une jeune personne ayant le désir de travailler et d'arriver à un bon résultat.

Les jeunes gens capables, ayant terminé leur scolarité obligatoire et accompli de préférence une année d'école secondaire, sont invités à nous soumettre leurs offres manuscrites. Nous prendrons ensuite contact pour un entretien plus détaillé.

CHOCOLAT SUCHARD S.A., service du personnel, 2003 Neuchâtel-Serrières.

COMMERCE OFFRES ET DEMANDES

Client disposant de capitaux désire acheter ou reprendre, en Suisse romande,

INDUSTRIE EN PLEINE ACTIVITÉ, COMMERCE, REPRÉSENTATION GÉNÉRALE LAISSANT BÉNÉFICE NET

Capital disponible : Fr. 500.000.— jusqu'à 2.000.000.— à 3.000.000.—

Branche désirée : radio - télévision - photos - chimie - électricité - plastiques - représentation machines ou voitures, etc. Complémentarité précise exigée. Petites affaires, dancing, restaurants EXCLUS. AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE BUTTY Estavayer-le-Lac. Tél (037) 63 24 24.

Salon de coiffure dames

4 places, à vendre, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à GI 2418 au bureau du journal.

A remettre tout de suite, à Yverdon, situation de premier ordre, au centre de la ville,

MAGASIN

avec arrière-magasin, caves. Aménagé pour fleuriste ; peut convenir à d'autres commerces ou bureaux. Appartement de 2 pièces à disposition si désiré. PIGUET & Cie, service immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 51 71.

DEMANDES À ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs.

ACHAT et VENTE de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE Portes-Rouges 46 Immeuble Marché Migros Tél. 5 20 81 Neuchâtel.

Même hors d'usage

En cas d'échange, nous repreneons pour Fr. 100.— votre ancienne cuisinière. A. FORNACHON 2022 Bevaix Tél. (038) 6 63 37.

AVIS DIVERS

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER & CIE 2001 NEUCHÂTEL (038) 5 12 07 Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité

De l'ambiance au...

8^e COMPTOIR YVERDONNOIS 10-19 octobre 1969

TECHNIQUE ET COMMERCE

Féeries de plumes

1000 oiseaux exotiques

Stands et pintes traditionnels



Hôpital 8 — Neuchâtel

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Albert TSCHANZ profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entouré de leur présence, de leur message ou de leur envoi de fleurs et leur exprime sa très sincère reconnaissance et sa profonde gratitude. Brot-Dessous, octobre 1969.

Profondément touché par les nombreux messages de sympathie et envois de fleurs, Monsieur Aimé MONTANDON présente ses remerciements émus à tous les amis qui l'ont accompagné durant ces jours d'épreuve et de séparation.

Un imprimé de bon goût, miroir de votre personnalité est toujours signé



Imprimerie Centrale S.A. Neuchâtel

football

Premier match de la finale intercontinentale des champions

Brillante victoire de Milan à San-Siro

A.C. MILAN - ESTUDIANTES LA PLATA 3-0 (2-0).

MARQUEURS : Sormani, 7me; Combin, 44me; Sormani 71me.

A.C. MILAN : Cudicini; Anquilletti, Maltrasi, Rosato, Schnellinger, Fogli, Lodetti; Sormani, Combin, Rivera, Prati.

ESTUDIANTES LA PLATA : Poletti; Mbaernat, Madero, Aguirre Suarez, Medina; Bilardo, Echeocar, Togneri; Conigliaro, Flores, Veron.

ARBITRE : M. Machin, France.

NOTES : stade de San Siro, à Milan. Pelouse en parfait état. 60.000 spectateurs. A la 59me minute Echeocar est remplacé par Ribaldo. Avertissement à Aguirre Suarez.

rez, à la 63me minute, pour jeu dangereux. Combin, blessé au visage, quitte le terrain à la 64me; il est remplacé par Rognoni. Le 22 octobre, à Buenos-Aires, l'A.C. Milan abordera le match retour de la finale intercontinentale des clubs avec un avantage confortable de trois buts. Au stade San Siro, devant un public moins nombreux que prévu, le détenteur de la coupe des champions européens a nettement dominé son rival sud-américain. Estudiantes La Plata, qui s'assura, la saison dernière, le titre officiel de champion du monde des clubs, en battant Manchester United, a profondément déçu. L'équipe argentine a dû lutter pour éviter une défaite plus lourde encore. Milan n'a pas eu besoin d'extérioriser

son savoir face à une formation qui accusa de graves défaillances individuelles. C'est ainsi que les trois buts milanais furent obtenus, partiellement, grâce à des erreurs défensives adverses, celles de l'arrière Medina sur le premier, du « libero » Aguirre Suarez sur le second et du gardien Poletti sur le troisième.

MARQUAGE IMPITOYABLE

Etrangement vulnérable en défense, Estudiantes manqua de force de pénétration en attaque. Cudicini, le grand gardien transalpin, fut rarement placé devant des situations difficiles. L'impitoyable marquage exercé par Schnellinger sur l'avant-centre Conigliaro, le plus négligé des Argentins, celui tout aussi intrusif d'Anquilletti face à l'ailier Veron (l'homme que les Milanais redoutaient le plus) suffirent à priver les visiteurs de leur force de frappe. Bons techniciens, les intérieurs et les demis argentins évoluèrent sur un rythme trop lent pour prétendre provoquer des éléments de diversion et déjouer l'ordonnance du système défensif milanais.

Dès qu'il eut pris un avantage d'un but, le club italien manifesta une grande réserve. Il abandonna volontairement l'entrejeu à l'adversaire et se confina dans un jeu de contre-attaque, où il excelle d'ailleurs. La vigueur et le tranchant des ailiers Sormani et Prati, qui prirent nettement le pas sur leurs cèrèbres argentins, firent que chaque action italienne était dangereuse. Bousculés sans ménagement par des adversaires incorrects, Rivera et ses compagnons ne prirent que peu de risques et n'offrirent, finalement qu'un minimum de spectacle. La qualité du jeu fut, en effet, assez pauvre. L'arbitre français Machin, très sollicité, dut intervenir constamment afin de distribuer de nombreux coups francs. Son incessante activité nuisit à la beauté du match, mais empêcha que des incidents sérieux ne se produisent. Il faut souhaiter qu'au match retour, l'arbitrage soit aussi strict.



LE DEUXIEME. — Combin (à droite qui évoluait sous les yeux du sélectionneur français Boulogne, a marqué le deuxième but (Téléphoto AP)

cyclisme

Course de côte le Locle-Sommartel pour les 70 ans de la Pédale locloise

Victoire d'Alphonse Kornmayer

A l'occasion de ses 70 ans, la Pédale locloise a organisé, samedi dernier, une course de côte sur le parcours le Locle-Sommartel, épreuve ouverte autant aux jurassiens qu'aux Neuchâtelois. Les sympathiques dirigeants locaux furent dignement récompensés de leur initiative puisque, finalement, deux de leurs coureurs l'emportèrent détachés. En effet, le junior René Siron s'imposa de plus de 10' devant Alain Kopp du club rival Edelweiss, alors que les Bourqui, R. Probst et Edmé de Colombier, terminaient distancés.

En catégorie élite et amateurs, le jeune Silvio Carcani, de Colombier, se montra l'adversaire le plus redoutable du chevronné Kornmayer, ne lui concédant que quelques 20". Relevons que les 5 premiers classés seulement réalisèrent un meilleur temps que Siron. Enfin, les cadets Chavallaz et Ferraroli se distinguèrent également.

CLASSEMENTS

Elites-amateurs : 1. A. Kornmayer, Pédale locloise, 20' 13"4; 2. S. Carcani, Vignoble Colombier, 20'34"4; 3. W. Frankhauser, Francs-coueurs; la Chauds-de-Fonds, 20'53"; 4. F. Neuenschwander, Francs-coueurs, la Chauds-de-Fonds, 21'05"8; 5. P. Dubail, Pédale locloise, 22'09"2.

Cadets : 1. G. Chavallaz, Edelweiss, 24'03"; 2. F. Ferraroli, Francs-coueurs, 24'30".

Juniors : 1. R. Siron, Pédale locloise, 22'03"4; 2. A. Kopp, Edelweiss le Locle, 22'16"; 3. P.-G. Richard, Francs-coueurs, la

Chaux-de-Fonds, 22'26"2; 4. M. Bourqui, Vignoble Colombier, 23'31"8. BRILLANT DÉBUT DE G. PROBST Chacun connaît, certes, le double du coureur yverdonnois Regamey, mais il est un certain Georges Probst, de Colombier, qui, en néophyte derrière scooters, a tout de même terminé deuxième détaché et, surtout, laissant à un tour derrière lui J. Peter, détenteur de la médaille de bronze des récents championnats mondiaux de Brno. C'était au Grand prix Recordon, à Yverdon. Nos chaleureuses félicitations pour une telle œuvre en matière.

1. H. Regamey, Yverdon, 1 h 32'51"; 2. G. Probst, Colombier, à 1 tour; 3. J. Peter, Effoltern, à 2 tours; 4. P. Lambert, Genève, à 2 tours; 5. M. Rigendiger, Adliswil, à 3 tours; 6. J.-P. Crotti, Payerne, à 4 tours. A. F.

Record de France de l'heure (amateur)

Le poursuiveur Bernard Darmet a battu le record de France amateur de l'heure en couvrant 46 km 249,03 au vélodrome olympique de Rome. L'ancien record était la propriété de Michel Denelec avec 45 km 486, depuis le 18 septembre 1961.

Darmet est ainsi devenu le quatrième amateur de tous les temps sur l'heure. En effet, seuls, avant lui, ont fait mieux : le Danois Mogens Frey (47 km 513), le Mexicain Radames Trevino (46 km 955) et l'Italien Baldini (46 km 393).

Sanction contre Cornioley et Kaiserauer

Le comité de discipline de la ligue nationale a suspendu Marcel Cornioley (Saint-Gall) et Robert Kaiserauer (Young Fellows) pour le match qui doit opposer les espoirs suisses à la Bavière, mercredi prochain, à Saint-Gall. Ces deux joueurs avaient été expulsés lors du dernier match des espoirs contre la Bade du Sud.

En match d'entraînement joué à Berlin-Est, la Pologne, qui prépare sa rencontre de coupe du monde contre le Luxembourg, a causé une surprise en battant l'Allemagne de l'Est 2-1 (2-0).

Alors que la plupart des championnats nationaux n'ont repris que depuis quelques semaines, celui d'Islande vient de se terminer. Le titre est revenu à Kellavik, qui se trouve donc être la première équipe qualifiée pour la coupe d'Europe des champions 1970-1971.

billard

Coupe suisse au cadre

Quarts de finale de la coupe de Suisse au cadre : La Chaux-de-Fonds - Bâle 8-1; Genève - Neuchâtel 2-7; Locarno - Lugano 5-4; Lausanne - Zurich 4-5.

Tournoi de consolation : La Chaux-de-Fonds III - Sion 5-4; Bâle II - Zurich II 3-6; Bienne - Winterthur 2-7.

Bitossi remporte la coupe Agostini

L'Italien Franco Bitossi sera un des principaux favoris du prochain Tour de Lombardie. Il a, en effet, remporté avec beaucoup de panache la coupe Agostini épreuve de préparation à la grande classique italienne qui aura lieu samedi.

Bitossi a battu au sprint un groupe de sept coureurs, parmi lesquels le Belge Monsere et ses compatriotes Schrotters et Crapez. Le Hollandais Karstens, le champion de France Delisle et les Italiens Panizza et Poggiali. Tous ces coureurs furent les derniers recasés d'une échappée de seize hommes comprenant, en outre, le Français Poulidor et l'Italien Gimondi.

CLASSEMENT

1. Bitossi (It) les 239 km en 5 h 55' (40,384); 2. Monsere (Be); 3. Schrotters (Be); 4. Karstens (Ho); 5. Poggiali (It); 6. Crapez (Be); 7. Delisle (Fr); 8. Panizza (It) tous même temps; 9. Anthelmis (Be); 10. Dancelli (It); 11. Motta (It); 12. Boifava (It) à 12", puis 13 autres coureurs dans le même temps.

Tour de France abrégé Réaction française

La Fédération française de cyclisme a adressé à M. Adriano Rodoni, président de l'UCI, un télégramme dans lequel elle « exprime sa surprise et émet toutes réserves quant aux décisions prises par l'Union cycliste internationale (UCI) en ce qui concerne les courses à étapes de professionnels dont, notamment, le Tour de France.

On sait que le comité exécutif de l'UCI, réuni à Genève, a décidé la réduction à 20 jours maximum de la durée du Tour de France et du Tour d'Italie.

Les organisateurs du Tour de Romandie 1970 annoncent que l'arrivée de l'étape du jeudi de l'Ascension (7 mai) aura lieu aux Diablerets.

Le Belge Léon Scieur, vainqueur du Tour de France en 1921, est décédé à Florence, à l'âge de 82 ans. Il avait, en outre, gagné Liège - Bastogne - Liège et terminé quatrième de la « Grande boucle » en 1919 et 1920.

tennis de table

LE CHAMPIONNAT SUISSE PAR ÉQUIPE COMMENCE LE WEEK-END PROCHAIN

Elite Berne (tenant) est favori

Le premier tour du championnat suisse par équipes, qui, comme par le passé, se joue en quatre tours (en octobre, en novembre, en janvier et en mars) aura lieu ce week-end.

FORMATION DES GROUPES

Les équipes seront les suivantes : Ligne A : Elite Berne (champion suisse), Blauweiss Zurich, Renens, Silver Star Genève, Young Star Zurich, ZV Lancy et Rapid Lucerne (néo-promu). Ligne féminine : TT. Berne (champion suisse), Elite Berne, Rapid Genève, Uster, Vevey, Young Stars Zurich et Kirchberg (néo-promu). Ligne B : Groupe 1 : Berne, Châtelaine Genève, Elite Berne II, Nestlé Vevey, Rapid Genève, Silver Star Genève II et Urania (néo-promu). Groupe 2 : Bâle, Blauweiss Zurich II, Lugano, Uster, Wettingen, Wil et Baslerdyblé Bâle (néo-promu).

En ligne A, Elite Berne, tenant du titre, évoluera avec la même équipe que l'an dernier (Marcel Grimm, Bernard Chatton et Erich Pohoralek) et il sera, une nouvelle fois, favori. Silver Star de Genève annonce l'arrivée de Mario Mariotti, mais il déplace le départ de Markus

basketball

Début des championnats des 1re et 2me ligues dans le canton de Neuchâtel

L'Université présente une équipe

Décidément, le basketball se porte bien dans notre canton puisque l'Association neuchâteloise, présidée avec compétence par M. Roland Cornu, n'organise pas moins de cinq compétitions cette saison. A part les championnats de première et deuxième ligues, la coupe neuchâteloise donnera l'occasion aux clubs de jouer plus fréquemment. Les juniors, eux non plus, n'ont pas été oubliés puisque les plus doués d'entre eux s'affronteront dans un championnat intercantonal groupant les équipes de Neuchâtel-Sport, Olympic La Chaux-de-Fonds, Olympic Fribourg, Stade Fribourg et Saint-Imier. Les juniors B auront leur championnat cantonal, celui-ci se limitant, malheureusement, à des confrontations Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds.

PLUSIEURS FAVORIS

Huit équipes sont aux prises en première ligue : Abeille I, Neuchâtel 50, Union Neuchâtel I et II, Neuchâtel-Sport II, Avenir I, Fleurier I et Jean. Relégués de ligue B l'an dernier, Abeille I et Union Neuchâtel I tiennent à prouver qu'ils ont les moyens de retrouver le chemin de la ligue nationale. Fleurier I et Neuchâtel 50 ne manquent pas de leur contester ce droit, ce qui semble déjà démontré dans le bon résultat obtenu par les Fleurians mardi soir à la Chaux-de-Fonds, contre Abeille I. Quant aux autres équipes, elles paraissent toutes en mesure de brouiller les cartes, ce qui laisse naturellement ce championnat 1969-70 plus ouvert que jamais.

Premier résultat : Abeille I - Fleurier I 40-37.

hockey sur terre

Match de coupe à rejouer entre Stade et Wettingen

Un deuxième match doit être joué pour départager Stade Lausanne et Wettingen en quart de finale de la Coupe de Suisse. Il aura lieu le 19 octobre à Yverdon. La première demi-finale de la Coupe (Blauweiss Olten-Rotweiss Wettingen) sera jouée le 12 octobre et la deuxième (Stade Lausanne ou Wettingen-Red Sox Zurich) le 26 octobre. La finale a été fixée au 9 novembre.

motocyclisme

Palmarès national et complet de la saison 1969

Les coureurs romands ont enlevé quatre titres. La commission sportive nationale de la Fédération motocycliste suisse a homologué les résultats des différentes épreuves des championnats suisses. Les Romands ont enlevé quatre titres, grâce au Genevois Michel Nimis en catégorie nationale 125 cmc, au Valaisan Hans Calonder en catégorie internationale 350 cmc, au Neuchâtelois Philippe Schreyer en catégorie internationale 500 cmc et au Vaudois Philippe Bussy (motocross) en catégorie internationale 500 cmc.

Voici les classements finals officiels :

ROUTE

Catégorie nationale 50 cmc (3 résultats sur 5) : 1. Enrico Canonica (Cadempino) Guazzoni 40 p (champion suisse). 2. Schirnhöfer (Bâle) Kreidler 39. 3. Clerc (Genève) Derbi 34. 4. Corsena (Renens) DKW 34. 5. Naegele (Cugy) Derbi 32. 6. Urben (Berne) Honda 22.

125 cmc (5 sur 8) : 1. Michel Nimis (Genève) Honda 75 p (champion suisse). 2. Demierre (Genève) Bultaco 66. 3. Hub-schmid (Berne) Bultaco 50. 4. Fuchs (Zurich) Maico 48. 5. Zaugg (Laupersdorf) Maico 34. 6. Hasler (Rohrbach) Bultaco 27.

250 cmc (6 sur 10) : 1. Eric Bachmann (Wetzikon) Kawasaki 90 p (champion suisse). 2. Keller (Maennedorf) Yamaha 64. 3. Janner (Genève) Suzuki 61X. 4. Tamborini (Bauma) Bultaco 60. 5. Marchand (Neuchâtel) Suzuki 49. 6. Keller (Bauma) Greeves 47.

350 cmc (4 sur 6) : 6. Roland Muller (Subingen) Rotomot 57 p (champion suisse). 2. André Terrier (Pesieux) Honda 50. 3. Tamborini (Bauma) AJS 45. 4. Lindenmuller (Dietikon) Honda 44. 5. Midez (Thayngen) MHS 36. 6. Zingg (Hermrigen) Ducati 19.

500 cmc (5 sur 8) : 1. Armin Frey (Widnau) BMW 75 p (champion suisse). 2. Schmid (Hedingen) Suzuki 59. 3. Dupasquier (le Bry) Norton 55. 4. Lauraux (Olion) Matchless 46. 5. Anneler (Berne) BMW 44. 6. Steidl (Baden) Honda 36.

Plus de 500 cmc (4 sur 6) : 1. Fritz Peier (Dietikon) Egli-Vincent 60 p (champion suisse). 2. Burki (Genève) Triumph 48. 3. Fluckiger (Clarens) Erfaf 42. 4. Frigerio (Freienstein) Triumph 35. 5. Zaugg (Ostermündigen) Triumph 23. 6. Chollet (Corcelles) Triumph 22.

Side-cars (5 sur 9) : 1. Hansrudi Herren-Peter Schenk (Nidau) BMW 75 p (champion suisse). 2. Schmid-Mayenzel (Genève) BMW 69. 3. Siegrist-Meyer (Sumiswald) 59. 4. Aellen-Jaques (Belmont) BMW 54. 5. Weber-Weber (Genève) BMW 30.

Championnat suisse de groupes au pistolet

Le Cerneux-Péquignot accède à la finale

Le troisième tour principal du championnat suisse de groupes au pistolet n'a pas été de tout repos. C'est ainsi, par exemple, que Zurich-Ville, champion suisse 1968, a été éliminé par des adversaires d'une valeur très relative, sur la base d'un modeste résultat de 450 points qui n'a vraiment rien de transcendant. Heureusement que la société possède une seconde formation en course, laquelle saura défendre ses chances en finale!

DIX ÉLIMINÉS SUR TREIZE

On se doit de parler aussi de l'élimination des équipes de Schaffhouse (460 p. quand même), de Soleure-Ville (448 seulement), de Thoune-Ville (455), de Bâle-Carabinières (452), de Zurich-Fluntern (451) et de Balsthal II (451), dont on attendait mieux ou que l'on voyait déjà terminer la compétition.

MAGNIFIQUE

Zwingen, quant à lui, s'est aisément débarrassé de ses adversaires, à l'exemple des Neuchâtelois du Cerneux-Péquignot, qui ont totalisé 457 points, soit deux de moins que les gens du Lauffenbourg. Les Neuchâtelois étaient pourtant opposés à des adversaires

Championnat suisse de groupes au pistolet

doit reconnaître, aussi, que nos représentants ont réalisé des progrès sensibles cette saison. Voilà qui laisse bien augurer de la prochaine.

On a parlé des éliminés. Il est temps, maintenant, d'évoquer en deux mots les hauts faits de ceux qui s'en iront à la finale de Saint-Gall, le prochain week-end. Il y a, tout d'abord, le groupe de la Cible de Sion, constitué d'excellentes individualités, de bons matcheurs de surcroît et dont le total de 464 points situe assez bien la valeur. Les Valaisans n'ont même pas profité de la disqualification de Mulheim pour demeurer en lice puisque les tireurs de Soleure — avec l'international Ludwig Hemauer comme chef de file — n'ont pas aligné des points en suffisance.

Il sied de souligner que les Neuchâtelois ont réalisé une pareille performance grâce, dans une notable mesure, à leur « leader » Paul Brasey, dont les 97 points ont pesé lourdement dans la balance. Brasey a égalé l'international Ludwig Hemauer, de Derendingen, le fourrier et sélectionneur national le Zuricois Hannes Muller, le Séduois Joseph Zumhofen, un de nos plus surs espoirs et le vétéran, yverdonnois Edouard Marendaz. En outre, le Fribourgeois Joseph Peissard a terminé son pensum avec 98 points. Voilà quatre tireurs romands irréprochables!

escrie

La Soviétique Elena Novikova enlève le titre du fleuret après un « barrage »

Pour la troisième fois depuis le début des championnats du monde à la Havane, on a dû recourir à un match de barrage pour attribuer le titre suprême, ce qui a ajouté à l'intensité déjà extrême des rencontres jouées par une chaleur étouffante et humide.

La longiligne Soviétique Elena Novikova n'a remporté, en effet, le titre de championne du monde au fleuret qu'à l'issue d'un match supplémentaire avec la Roumaine Iliana Drimba. Novikova l'a emporté, finalement, avec une relative facilité, par quatre touches à une. Elena Novikova a ainsi confirmé son titre olympique de Mexico.

Classement de l'épreuve féminine au fleuret : 1. Elena Novikova (URSS) 5 victoires - 1 défaite (après barrage); 2. Iliana Drimba (Roum) 4-2; 3. Svetlana Chirkova (URSS) 3-2; 4. Tatiana Samushenko (URSS) 2-3; 5. Ildiko Rejto (Hon) 1-4; 6. Brigitte Gapais (Fr) 1-4.

L'Italie, aux dépens de la Roumanie, et la Pologne face au Japon se sont qualifiées pour les demi-finales de l'épreuve au sabre par équipes. Ces demi-finales, qui se dérouleront jeudi, opposeront URSS et Italie d'une part, Hongrie et Pologne d'autre part.

boxe

Un champion suisse met son titre en jeu

Le 21 novembre, à Berne, le champion suisse poids coq, Erhard Spavetti (Berne), mettra son titre en jeu contre le Chaux-de-Fonnier, Rosario Mucaria.

Palmarès national et complet de la saison 1969

6. Delevaux-Gonin (Lausanne) BMW 27. Catégorie internationale 125 cmc (3 sur 4) : 1. Hans Greub (Lotzwil) Maico 45 p (champion suisse). 2. Graf (Oetwil) Honda 39. 3. Veigel (Lausanne) Honda 22. 4. Rieg (Zurich) Honda 22. 5. Rothenbuhler (Sumiswald) Maico 22. 6. Niederhauser (Bienne) Bultaco 15.

250 cmc (5 sur 9) : 1. Hans-Rudolf Brunger (Oetwil) Bultaco 61 p (champion suisse). 2. Buhlmann (Oetwil) Yamaha 60. 3. Pfirter (Pratteln) Aermacchi 59. 4. Rungg (Papiermühle) Aermacchi 57. 5. Piatti (Orsières) Aermacchi 41. 6. Hirschy (Genève) Yamaha 36.

350 cmc (5 sur 8) : 1. Hans Calonder (Eviomnaz) Aermacchi 57 p (champion suisse). 2. Rungg (Papiermühle) Aermacchi 45. 3. Heinrich (Urdorf) Aermacchi 41. 4. Baumgartner (Genève) Bultaco 40. 5. G. Romailier (Yverdon) Suzuki 40. 6. Hasler (Zurich) Kawasaki 35.

500 cmc (4 sur 6) : 1. Philippe Schreyer (Cortailod) Suzuki-Rickmann 57 p (champion suisse). 2. Jean-Marie Grandisier (Neuchâtel) Norton 57. 3. Schwander (Adliswil) Matchless 44. 4. Georges Gisi (Neuchâtel) Norton 36. 5. Eigenmann (Saint-Gall) Norton 31. 6. Mosimann (Matziglen) Honda 21.

Side-cars (3 sur 5) : 1. Hans Haenni-Kurt Baerfuss (Nidau) BMW 40 p (champion suisse). 2. Meyer-Gebrig (Ammerswil) Puck 39. 3. Hamel-Gutknecht (Bienne) BMW 35. 4. Tschan-Naegele (Berne) Honda 18. 5. Castella-Castella (Lausanne) BMW 15. 6. Haenzi-Zurcher (Bühren) BMW 13.

MOTOCROSS

Catégorie nationale 250 cmc (3 sur 4) : 1. Peter Willemin (Ederswiler) Bultaco 30 p (champion suisse). 2. Brugger (Plasselb) CZ 27. 3. Marcel Wittmer (Delémont) Bultaco 25. 4. Krebs (Bâle) Montesa 22. 5. Laederach (Helgisried) CZ 20. 6. Voitchovsky (Genève) HVA 18.

500 cmc (3 sur 4) : 1. Rolf Baumann (Hérisau) HVA 87 p (champion suisse). 2. Krebs (Bâle) Montesa 81. 3. Hermann Geiser (la Chaux-de-Fonds) Greeves 71. 4. Ruedi (Cousset) Maico 66. 5. Hora (Winterthur) CZ 62. 6. Martinet (Morges) HVA 40.

Internationale 250 cmc (une course) : 1. Josef Loetscher (Roggenburg) Montesa 15 p. (champion suisse). 2. Stocker (Aitwyl) Greeves 12. 3. Graf (Graenichen) HVA 10. 4. Wetzel (Buchs) HVA 8. 5. Bachmann (Winterthur) CZ 6. 6. Wieland (Bâle) Montesa 5.

500 cmc (3 sur 4) : Philippe Bussy (Crisser) X 36 p (champion suisse). 2. Fischer (Gelterkinden) X 34. 3. Bucher (Fribourg) Bultaco 24. 4. Rossy (Sainte-Croix) Greeves 18. 5. Laederach (Frauenfeld) CZ 17. 6. Daniel Wermeille (la Chaux-de-Fonds) Montesa 15.

TRIAL

Nationale (4 sur 7) : 1. Ferdi Saegesser (Zurich) Bultaco 60 p (champion suisse). 2. Claude Juillerat (Delémont) Bultaco 54. 3. Pierre Fringeli (Delémont) Bultaco 51. 4. Burki (Berne) X 34. 5. Hausamann (Frauenkappelen) Greeves 30. 6. Burki (Berne) Bultaco 26.

Internationale (4 sur 7) : 1. Gottfried Linder (Steffisburg) Bultaco 57 p (champion suisse). 2. Marcel Wittmer (Delémont) Bultaco 54. 3. Wyss (Steffisburg) X 42. 4. Menzi (Zurich) Bultaco 40. 5. Mosimann (Rauflueh) Bultaco 29. 6. Greuter (Effretikon) Bultaco 29.

SIDE-CARS

Course sur gazon : 1. Boehler-Rauchenstein (Grüningen) BMW 30 p (champion suisse). 2. Gasser-Koenig (Urnäsch) BMW 18. 3. Morf-Drein (Hérisau) DKW 12. 4. Ender-Vogelsang (Muri) BLM 11. 5. Kalberer (Rickenbach) BLM et Stiki-Flury (Gunsberg) Wasp 10.



COMME ICI. — Comme c'est le cas sur notre photo, Schreyer précède son camarade de club Grandidier au classement de la catégorie 500 cmc internationale

Advertisement for 'PATINOIRE DE MONRUZ' featuring 'Ouverture de la saison' and 'BERNE YOUNG SPRINTERS MATCH AMICAL'.

Après le succès
des produits de beauté
Cover Girl,
la Migros lance
maintenant

Jana

les cosmétiques traitants
pour la femme attrayante

Jana Crème de parfum
lotion pour le corps discrètement parfumée.
Fr. 2.50

Jana Emulsion hydratante
l'hydratant indispensable qui maintient la peau fraîche et souple.
Fr. 2.-

Jana Lait démaquillant
agit en profondeur et nettoie, en la ménageant, la peau la plus douce et la plus sensible.
Fr. 2.-

Jana Crème de jour
protège votre peau. A base de substances actives traitantes de grande valeur. Le fond de teint idéal.
Fr. 1.30

Jana Tonique facial
tonique qui soigne, vivifie, tend et nettoie la peau.
Fr. 1.80

Jana Crème nourrissante
pour peau grasse et normale
Jana Crème nourrissante
pour peau sèche et sensible. Chaque crème nourrissante Jana pénètre profondément dans la peau, la tonifie et la rend douce comme le velours.
Fr. 2.20

une exclusivité
MIGROS

En vente dans tous les marchés Migros et principaux libraires-services.

Les nouveaux produits cosmétiques Jana sont le résultat de longues et minutieuses recherches. Ils ont été soumis à l'examen d'experts qualifiés, qui les ont mis définitivement au point dans leur formule actuelle.
Jana soigne votre beauté

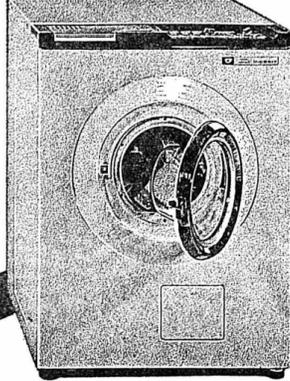
Creteigny + CIE
Spécialiste de l'appareil ménager
DERRIÈRE LA ROTONDE NEUCHÂTEL

voTRE AVANTAGE

une machine à laver le linge INDESIT, pratique, très solide et économique - fonctionnement 100% automatique et silencieux - programmes de lavage pour tout genre de linge, jusqu'à 5 kg - garantie d'usine d'un an.

modèle à Fr. 1290.-
reprise 300.-
seulement Fr. 990.-

autres modèles INDESIT
Fr. 1590.- - reprise de Fr. 400.-
Fr. 790.- - reprise de Fr. 90.-



Pensez au printemps et plantez maintenant !
Plants forts de

PENSÉES

« géants mondiaux », mélange superbe
100 pièces 8 fr. ;
myosotis, bleus et bas, 100 pièces 8 fr. ;
pâquerettes doubles, géantes, énormes, en couleurs et mélangées, 100 pièces 8 fr. ;
giroflées jaunes, brun foncé, jaune et orange, 100 pièces 8 fr. ;

plants d'œillets de jardin

1re qualité, 100 % plein, résistant au froid, mélange superbe, 10 pièces 2,50 fr. Jardinage d'expédition Muller, 9501 Wuppenau (TG)

Particulier vend

VOLVO 122 S

expertisée. Modèle 1961, blanche, peinture neuve. Voiture en parfait état. Mécanique entièrement révisée. Radio.
Téléphoner au (038) 5 34 10.

Mercedes 220 SE

1965, expertisée, 5 pneus neufs, radio
Fr. 7500.-
GARAGE DE LA GRANGE CORNAUX
Tél. (038) 7 73 54

A VENDRE voiture

VOLVO 144 S

avec moteur B 20, modèle 1969, 43.000 km, avec overdrive, radio et divers accessoires.
Prix : Fr. 11.500.-
Téléphoner au (039) 2 49 33, pendant les heures de travail.

Fourgonnette

CITROËN 3 CV-1968

très peu roulé. (Cause de double emploi).
Fr. 4800.-, Tél. (038) 4 34 54.

ANGLOCARS Ltd
tél. (038) 3 38 76.
Echanges-Reprises

Lotus Elan SE
1969, 9500 km
Marcos GT
1968, 16.000 km
MG B 1969
6000 km, bleue
MG B 1968
20.000 km, bleue

A vendre

VW de luxe

modèle 1963, toit ouvrant, occasion très soignée. Expertisée prix Fr. 2100.-
Grandes facilités de paiement
Garage R. Waser Seyon 34-38 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 16 28

A vendre
Alfa Sprint Veloce
moteur 10.000 km. Prix intéressant. Voiture visible le samedi après-midi.
Tél. (024) 4 52 08.

A vendre
Morris 850
peinture neuve
Opel Kadett
1964.
Garage Mario Bardo, Sablons 47-51, 2000 Neuchâtel.
Tél. 4 18 43 / 44.

A vendre, pour cause de départ,
MGA
modèle 1962.
Tél. 5 27 27.

AUTO - ÉCOLE

Simca 1000 + Daf automatique
Français - Allemand
Tél. (038) 5 66 77

G. ULRICH - Neuchâtel

Beaulieu-Brot-Dessous

Home pour personnes âgées
Surveillance médicale Prix modérés

VISITEURS

Tous les dimanches, une auto vous attend à la gare de Chambrélin, gratuitement, à 13 h 30, retour à 17 h 40.

Téléphone (038) 9 41 01

PRÊTS

express de Fr. 500.- à Fr. 10.000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit



Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 25 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 84 31

NOUVEAU: Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre

moto de cross

125 cm3, en parfait état, prix 850 fr., très intéressant. Tél. (038) 3 32 64, heures des repas.

A vendre

VW variante

1966, 63.000 km, très bon état. Facilités de paiement. Reprise. Garage Beausite, Cernier, tél. (038) 7 13 36.

A vendre

2 CV

1967, 1950 fr. Tél. 6 38 95.

A vendre

VESPA 125

1961, en bon état, prix 250 fr. S'adresser : rue Fleury 15, 3me étage, heures des repas.

A vendre

Fiat 1500

1963, bleue, bas prix. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers, tél. 6 91 90.

A vendre

Peugeot 404

1968, toit ouvrant. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers, tél. 6 91 90.



Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

ancien nouveau
Transformation de vestons croisés au prix de 48 fr. 50
R. POFFET - Tailleur
Ecluse 10 - Tél. 5 90 17
NEUCHÂTEL

loisirs Neuchâtel
Prébarreau 1

Son cours de connaissance des viandes **28.-**

8 leçons de 2 heures le mardi soir

Nom : _____
Prénom : _____
Domicile : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Date de naissance : _____

Retourner ce bulletin à
Coop relations publiques, Neuchâtel, Treille 4.



Sigolin

NEU!
pâte spiegelblank Metall
Silber, Glas usw.
NOUVEAU!
argenterie

fait briller!

* argenterie (couverts, vaisselle d'argent, etc.)
* cuivre, laiton et chromes d'auto
* dissout les dépôts tenaces sur les fenêtres et pare-brise

STRÄULI SA WINTERTHUR

2 CV

retourne aujourd'hui à son prix de départ en 1953
Fr. 4495.-
mais nous livrons l'exécution 1970.
Assurance réduite
Fr. 216.10 par année

Garages Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

A vendre
AUDI 100 LS
1969, 8000 km, état de neuf, blanche, sièges-couchettes. Garantie, expertisée.
TAUNUS 20 M TS
1967, gris métallisé, toit ouvrant, radio, parfait état, pneus neufs. Garantie, expertisée.
VW 1300
1969, neuve, bleu diamant. Garantie, expertisée.
OPEL RECORD 1700
1964, bleue, très bon état, sièges-couchettes. Expertisée.
S'adresser à Frédy Sydlar, Garage du Port, Auvornier, tél. (038) 8 22 07.

OCCASIONS
Opel Kadett
1963, blanche, bon état de marche.
Fr. 2300.-
Facilités de paiement.

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

OCCASIONS

- ALFA ROMEO 1750, 1968, radio + ceintures
- BMW 1600, 1967, radio, pneus neufs
- RENAULT 10 Major, 1967, pneus neufs
- CORTINA GT, 1967, radio + ceintures
- TRIUMPH Spitfire MK III, 1967
- VW 1500, 1962, liquidée à 1500 fr.
- PEUGEOT 404, 1966, superluxe injection

GARAGE ELITE
29, fbg du Lac
Neuchâtel Tél. (038) 5 05 61

L'OCCASION DU JOUR

Gratuit :
200 litres d'essence
AMI 6
1964, gris clair, 52.000 km.
Fr. 2900.-
Expertisée
Crédit - Echange

Garages Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

OCCASIONS

AVANTAGEUSES - EXPERTISÉES

- PEUGEOT 403 1958 8 CV, bleue, toit ouvrant, intérieur simili.
- PEUGEOT 403 1961 8 CV, grise, toit ouvrant, intérieur drap.
- DAF 750 1962 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.
- FORD CONSUL 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.
- FORD ANGLIA 1962 6 CV, beige, 2 portes, intérieur simili.
- FORD CORTINA 1965 7 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
- VW 1500 1962 8 CV, bleue, 2 portes, intérieur drap.
- VW 1500 1963 8 CV, rouge, 2 portes, intérieur drap.
- SIMCA ARONDE 1959 7 CV, verte, 4 portes, intérieur drap.
- SIMCA 1500 1965 8 CV, rouge, 4 portes, intérieur drap.
- CITROËN ID 19 1964 10 CV, grise, 4 portes, intérieur drap, radio.
- OPEL KADETT 1964 6 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
- FIAT 1800 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur drap, moteur neuf.
- LANCIA FLAVIA 1964 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.
- ALFA 1750 GTV 1968 10 CV, blanche, coupé, 2 portes, intérieur simili, 41.000 km.

Facilités de paiement
Essais sans engagement

GARAGE DU LITTORAL
Segessemann & Fils
Pierre-à-Mazel 51, NEUCHÂTEL, tél. (038) 5 99 91/92

football

Les huitièmes de finale de la coupe annoncent quelques sérieux chocs

SERVETTE, ZURICH ET LUGANO N'AURONT PAS LA PARTIE FACILE

Fribourg pourrait être le tremplin de Xamax

Menée sans tambour ni trompette, dans le cadre de la préparation pour une problématique qualification mexicaine, la coupe nous offre les huitièmes de finale, puis, un mois plus tard, nous saurons les noms des quatre demi-finalistes.

La sombre coupe a déjà éclairci les rangs des équipes de ligue A : La Chaux-de-Fonds, Lausanne, le tenant Saint-Gall et Young Boys ont été éliminés, respectivement, par Xamax, Granges, Mendrisiostar et Sion. Samedi et dimanche prochains, les tâches, ou du moins les difficultés, seront inégalement réparties, Bienne ayant la plus simple à résoudre, puis avoir la chance de recevoir le dernier survivant de la première ligue.

Bienne - Buochs

Bienne, pour la deuxième fois à la Gurzelen. Il s'est qualifié en battant sèchement Thounne, par cinq à zéro. Buochs a éliminé Turgi et Chiasso. Son rêve devrait s'arrêter là, Bienne n'aimant pas la répétition des plaisanteries. Or, il vient de s'en offrir une, contre Lausanne.

Bâle - Granges

Bâle — à Saint-Jacques, bien sûr — s'est fait la main ou le pied, contre Minerva en lui enfilant dix buts. Granges avait étonné en « sortant » Lausanne, mais déçoit depuis. Il traîne sa morosité en fin de classement et il ne tiendra pas à ajouter à ses soucis ceux de la coupe. Bâle y veillera.

Xamax - Fribourg

Leurs victimes : La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Ils ont « ratibolé » les sa-

pins. Pour beaucoup, Xamax est une énigme. Des noms alignés au cordeau. On attend leur sursaut et, peut-être, Fribourg sera-t-il la rampe de lancement, surtout si un excès de confiance allait lui faire s'imaginer des choses...

Sion - Wettingen

Dernier choc entre A et B. Les Argoviens se sont imposés à Young Fellows, au Letziground. Leur espoir est maintenant de réussir où Young Boys a échoué. Ça n'ira pas tout seul, les Valaisans voguant gentiment vers le retour à l'élite. Un bon examen pour tous deux.

Les trois dernières parties sont du genre fratricide, les gros bras s'expliquant entre eux. Chose curieuse, aucun n'a été opposé à l'autre en championnat, jusqu'ici.

Bellinzona - Lugano

Doublement frères, par ligue et canton, les deux se surveilleront à l'œil. Bellinzona n'est plus que le reflet de la saison dernière, tandis que Lugano a conservé sa valeur. Dans un derby, tout est possible et Bellinzona, finaliste il n'y a pas longtemps, tentera d'oublier ses misères de championnat sur le dos du voisin.

Winterthur - Servette

Les matches difficiles vont commencer pour Servette. Winterthur, c'est déjà un os, chez lui tout particulièrement, où il n'a perdu qu'une fois, en deux ans. Il vient d'être battu par Young Boys, cet adversaire coriace des Genevois, samedi dernier.

Chaque partie a son histoire, mais Servette ne sera pas à la noce. Moins que contre Soleure (7-0), tandis que Winterthur, après les trois à trois de Lucerne, puis quatre à deux, s'appête à lancer son duo Sturmer - Konietzka.

Zurich - Grasshoppers

Mince victoire de Grasshoppers (1-0) contre Bruhl, après prolongation. Zurich, lui, s'est promené à Kusnacht (8-1). Depuis, les « Sauterelles » ont changé d'entraînement et repris goût à la vie, si bien que Zurich n'est plus très sûr de son affaire. On aura le bon goût de ne s'étonner que peu que l'un ou l'autre soit vainqueur, car là aussi, les lois du derby sont insondables.

A. EDELMANN-MONTY



A LA SCHUTZENWIESE. — Le jeune arrière servettien Guyot, qui ne peut empêcher, ici, le centre du Bernois Muller, aura du pain sur la planche, avec Sturmer et Konietzka... (A.S.L.)

LE POINT EN CHAMPIONNAT DE LIGUE B APRÈS SIX RENCONTRES

Mendrisiostar, Urania et Aarau trio surprenant Xamax, Granges et Chiasso figurent dans la mauvaise moitié

Profitez de la pause résultant des matches de coupe du prochain week-end pour faire le point dans le championnat de ligue B dont six rondes ont été jouées jusqu'ici.

La situation est amusante par plus d'un aspect. Le moins qu'on puisse dire, c'est

qu'il y a de l'inattendu dans le bilan du moment et dans un classement qui subira, bien sûr, d'importants changements, car on ne trouve, en ce moment, que trois points d'écart entre les six équipes les plus avantageusement classées, et deux points entre les huit autres. Toutefois, le premier groupe est séparé du second par 2 points.

TRIO SURPRENANT

Trois principaux sujets animent les conversations des « aficionados », lorsqu'ils s'entretiennent de la ligue B : Mendrisiostar, Urania et, bien entendu, Xamax, un trio d'équipes qui ont complètement déjoué pronostiqueurs et commentateurs. Un quatrième club commence à sérieusement intriguer tout le monde aussi : Aarau, qui, après un mois d'août assez chahuté (défaites à Mendrisio puis contre Urania) vient d'aligner quatre victoires d'affilée, mettant à son tableau de chasse les noms de Carouge, Granges, Young Fellows et, dimanche dernier, Chiasso.

Bénéficiant d'appuis plus tangibles qu'autrefois, Mendrisiostar demeure actuellement, avec Sion, un des deux derniers imbattus de toute la ligue nationale. Au départ du championnat, personne n'aurait pourtant misé un kopeck sur cette

équipe tessinoise dont la carrière en ligue B n'a débuté que récemment.

Urania fait le désespoir (et ce n'est pas noir ami J.-J. Tillmann, commentateur de TV, qui nous contredira) de tous les Genevois qui affectent, depuis quelque temps déjà, de dédaigner les Eaux-Vivantes pour réserver leurs plus doux regards aux Carougeois. Au reste, il faut croire, à l'expérience, que les dirigeants et l'entraîneur d'Urania ne sont pas aussi (révérence parlez !) « demeurés » qu'on le prétend dans quelques « chapelles » genevoises, puisqu'ils ont même su flairer la bonne affaire en engageant un certain Pivetta qui vient de s'installer en tête du classement des marqueurs de buts de la ligue.

DE SOLIDES RAISONS

N'étant pas Neuchâtelois — et il n'arrive de le regretter — je n'aborde ni les cas Xamax qu'en regardant bien où je poserais... les pieds de mes mots. Questionnez qui vous voudrez (sauf, bien entendu, les ennemis jurés des « rouges et noirs ») : tout le monde ou presque, s'accrocherait à prédire à ce club une fortune envivante dans le championnat que voici. Tout le monde ne pouvant se tromper aussi complètement que les événements paraissent le montrer, je me bornerai donc à rappeler qu'il y avait de solides et logiques raisons de penser aux triomphes xamaxiens et non à des défaites, avant le commencement de la petite guerre des points... Les esprits expéditifs en déduiront qu'il y a sans doute un ver dans

le fruit et que ce bougre ronger les forces vives de l'équipe-jaunon.

Il se peut, en réalité, que le mal ne tienne qu'à un petit détail. Les dirigeants du club neuchâtelois étant restés fort dignes dans cette infortune si curieuse, nous n'avons pas ici à porter de jugement formel. Mais l'intérêt du Xamax est d'exposer clairement, aussitôt que possible, les causes des défaites accumulées et d'en préciser les remèdes.

CROISÉE DES CHEMINS

D'ailleurs, Xamax n'est pas seule équipe à causer semblable tourment à ses amis croyez-vous que les parisiens de Granges, de Chiasso, de Bruhl et même de Thounne soient si enchantés de leurs gens ? Et rappelez-vous les très minces écarts de points au classement. Le championnat est un marathon et il reste vingt rondes à jouer...

Un cas devient intéressant en raison de l'expérience qu'on tente dans ce club : celui de Martigny dont les premières campagnes de ligue B, autrefois, n'aboutirent pratiquement à rien. Le club bas-valaisan est parti, cette fois, en championnat avec une idée directrice plus précise et il brûle plus que jamais de suivre de près les traces de son prédécesseur séduisant. Mais comme rien n'est simple et que le Valais reste un pays très distinct de bien d'autres, il faut encore attendre pour juger Martigny, ainsi placé à la croisée des chemins... Sr.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

Huit matches de coupe et cinq du championnat de première ligue figurent, cette semaine, au programme du Sport-Toto. Rappelons à la mémoire de ceux qui en ont peu que, pour les rencontres de coupe, c'est le résultat au terme du temps réglementaire qui intéresse le Sport-Toto.

1. Bâle - Granges. — Après avoir éliminé le vice-champion sur son propre terrain, Granges se paiera-t-il encore le luxe de mettre Bâle sous sa botte ? Nous ne le pensons pas, car les Soleurois ne sont plus ce qu'ils étaient au début de la saison. Bâle ne se laissera pas manœuvrer. 1. 1. 1. 2. Bellinzona - Lugano. — Les Luganais sont très fragiles en déplacement. Bellinzona, quant à lui, est résistant sur son

terrain. Nous lui laisserons donc l'avantage. 1 X 1

3. Bienne - Buochs. — Sur son terrain et face à une formation de première ligue, Bienne ne doit connaître aucun problème... pour autant qu'il prenne son adversaire au sérieux. 1 1 1

4. Mendrisiostar - Urania. — Mendrisiostar connaît une légère baisse de régime, alors que les Genevois sont en pleine euphorie. L'avantage du terrain permettra peut-être aux Tessinois de se tirer d'affaire, mais rien n'est moins certain. X X 2

5. Sion - Wettingen. — Wettingen ne recherche sans doute pas les honneurs de la coupe : il a d'autres soucis. Quant à Sion,

il est vorace. Il serait étonnant qu'il plie devant Wettingen après avoir éliminé Young Boys. 1 1 X

6. Winterthur - Servette. — Tout est possible car les hommes de Hussy sont redoutables à domicile. X 2 1

7. Xamax - Fribourg. — Le championnat est une chose, la coupe en est une autre. Une victoire neuchâteloise ne nous surprendrait pas. 1 1 X

8. Zurich - Grasshoppers. — Grasshoppers est en reprise tandis que Zurich a de la peine à s'imposer. Les nonante minutes réglementaires ne suffiront peut-être pas à ces deux équipes pour se départager. X X X

9. Breite - Breitenbach. — Le club recevant compte un point de plus que son visiteur et, de surcroît, il paraît être en meilleure forme, actuellement. 1 2 1

10. Durrenast - Porrentruy. — Ce choc entre deux formations de tête du groupe central s'annonce très ouvert. Porrentruy réaliserait une bonne affaire en arrachant un point. 1 X X

11. Monthey - Berne. — Les Bernois sont en reprise, mais les Valaisans sont redoutables chez eux. 1 1 1

12. Uster - Red Star Zurich. — Tous deux sont en mauvaise posture. La forme du jour risque d'être déterminante. X X 1

13. Yverdon - Le Locle. — Les Neuchâtelois jouent, généralement, assez bien dans la capitale du Nord vaudois. Ils paraissent capables de s'en retourner avec un point au moins. X 2 X

Table with 3 columns: Rank, Match, and Score. It lists 13 football matches with their predicted outcomes.

Dix experts vous proposent...

Une place au soleil pour les « sans grade »

De nouvelles « figures » apparaissent en 4^{me} ligue neuchâteloise

Le championnat neuchâtelois de IV^e ligue, joué par 57 équipes réparties en 6 groupes, en est déjà à sa cinquième journée. L'automne ensoleillé favorise la pratique du football et, déjà, de nombreux clubs se mettent en évidence. Alors que ces dernières saisons, on prenait l'habitude de voir presque toujours les mêmes clubs en tête, cette année innove et de nouvelles têtes de liste apparaissent : Saint-Blaise II, Béroche Ia, Marin Ia, Le Parc II, Superga III et Fleurier IIa ont pris un excellent départ et se trouvent en tête de leur groupe respectif, mais leurs poursuivants s'attachent à leur rendre la vie dure. Voyons quelle est la situation après les matches du week-end dernier.

SAINT-BLAISE STABLE DANS LE GROUPE I

Lignières accumule les résultats positifs depuis 4 dimanches et n'a connu aucune difficulté face au Landeron II. Saint-Blaise II a enfin trouvé une équipe stable et les résultats ne se font pas attendre ; cinq

Grahñ retenu par la Suède pour le match contre la France

Ove Grahñ (Grasshoppers) est l'un des cinq joueurs en activité à l'étranger que l'entraîneur Bergmark a retenu pour l'équipe nationale de Suède, qui jouera contre la France, le 15 octobre, à Stockholm, dans le cadre du tour éliminatoire de la coupe du monde. Grahñ avait marqué le deuxième but lors du match Suède - URSS joué récemment et gagné 2-0 par les Scandinaves.

tennis

Tournoi de Las Vegas

Tournoi « open » de Las-Vegas, résultats de la première journée : ROD Laver (Aus) bat Jim McManus (E-U) 6-3 6-0 ; Tony Roche (Aus) bat Bill Higgins (E-U) 6-2 6-3 ; John Newcombe (Aus) bat Ilie Nastase (Roum) 1-6 6-3 6-3 ; Arthur Ashe (E-U) bat Joaquin Loyo Mayo (Mex) 6-1 6-4 ; Tomm Okker (Hol) bat Richard Crealy (Aus) 6-2 6-3 ; Ken Rosewall (Aus) bat Ron Holmberg (E-U) 6-2 6-1 ; Roy Emerson (Aus) bat Ion Tiriac (Roum) 6-3 6-4.

matches et autant de victoires lui permettent de se trouver seul en tête du classement. Hauterive II obtient sa première victoire face à Atletico Espagnol qui ne semble pas plus en verve que la saison dernière. Entre gens de Cressier, on ne s'est fait aucun cadeau : la « Ib » a obtenu sa première victoire face à la « Ia ».

CLASSEMENT

- 1. Saint-Blaise II 5 matches - 10 points. 2. Lignières I 4 - 8. 3. Helvetia I 4 - 6. 4. Cressier Ia 5 - 5. 5. Marin Ib 5 - 4. 6. Le Landeron II 4 - 3. 7. Hauterive II 4 - 2. 8. Cressier Ib 4 - 2. 9. Atletico II 5 - 0.

BÉROCHE Ia REDOUTABLE DANS LE GROUPE II

Colombier II a pris un départ catastrophique et a encaissé, samedi, seize buts sans en réussir un seul face à Béroche Ia, qui est très redoutable cette saison. Les Geneveys-sur-Coffrane ne sont pas à négliger non plus ; Serrières II s'en est rendu compte en concédant une lourde défaite. Corcelles III a opposé une farouche résistance à son grand rival voisin Comète IIa, mais les gars de Peseux ont tout de même empoché les deux points. Fontainemelon II a subi la loi de Boudry IIa à domicile ce qui prouve que les Boudryens sont en forme.

CLASSEMENT

- 1. Béroche Ia 5 matches 10 points. 2. Boudry IIa 5 - 9. 3. Les Geneveys-sur-Coffrane I 5 - 8. 4. Fontainemelon II 5 - 5. 5. Gorgier I 5 - 5. 6. Comète IIa 5 - 5. 7. Serrières II 5 - 4. 8. Châteldard Ib 5 - 3. 9. Corcelles III 5 - 1. 10. Colombier II 5 - 0.

MARIN Ia S'IMPOSE DANS LE GROUPE III

Châteldard Ia a retrouvé la bonne formule et Béroche Ib n'a pu s'y accommoder. Ainsi, les gars de Bevaix se maintiennent dans le groupe de tête, Marin Ia confirme ses qualités et, cette saison, il semble encore plus volontaire. Sa première place n'est pas une surprise. Comète IIb a profité de la visite de Dinamic pour obtenir une jolie victoire ; les néophytes devront faire preuve de plus de volonté s'ils veulent quitter la dernière place du classement. Bôle II, en difficulté la saison passée, se retrouve un peu et accumule, ici et là, quelques points qui lui redonneront espoir.

CLASSEMENT

- 1. Marin Ia 5 matches - 10 points. 2. Travers Ib 4 - 8. 3. Châteldard Ia 5 - 8. 4. Comète IIb 5 - 7. 5. Cortaillod II 5 - 6. 6. Bôle II 5 - 4. 7. Béroche Ib 5 - 2. 8. Auvernier II 5 - 1. 9. Boudry Ib 3 - 0. 10. Dinamic 4 - 0.

LUTTES SERRÉES DANS LE GROUPE IV

Deportivo et Saint-Imier Ib se sont quittés dos à dos, certainement satisfaits de leur sort. Le Locle III jusqu'ici premier, s'est laissé détrôner en ses terres par Le Parc II. Sonviller II augmente son capital de deux unités grâce à son succès face à Etoile IIa qui, hélas ! a perdu de son éclat.

CLASSEMENT

- 1. Le Parc II 5 matches - 8 points. 2. Le Locle III 5 - 7. 3. Saint-Imier Ib 4 - 6. 4. Sonviller II 4 - 6. 5. Deportivo I 4 - 5. 6. Florio IIb 5 - 4. 7. Coffrane Ia 4 - 3. 8. Les Bois II 4 - 1. 9. Etoile IIa 5 - 0.

DEUX CHEFS DE FILE DANS LE GROUPE V

Etoile IIb se porte mieux que son frère et reste à la première place du classement grâce à sa victoire face à Dombresson qui fournit des prestations en dents de scie. Floria IIa n'a laissé aucun espoir au néophyte Les Ponts-de-Martel, qui fait le dur apprentissage de la compétition. Ticino II, ex-pensionnaire de la ligue supérieure, ne convainc que partiellement ses partisans. Quant à Saint-Imier IIa, il a connu bien des déceptions en recevant le chef de file, Superga, qui a fait preuve d'efficacité.

CLASSEMENT

- 1. Superga II 5 matches - 8 points. 2. Etoile IIb 5 - 8. 3. Ticino II 4 - 6. 4. Saint-Imier IIa 4 - 6. 5. Floria IIa 5 - 5. 6. Dombresson I 4 - 4. 7. La Sagne II 5 - 2. 8. Coffrane Ib 4 - 1. 9. Les Ponts-de-Martel I 4 - 0.

GROUPE VI

Le nouveau chef de file, Fleurier IIa, a obtenu une magnifique victoire aux Verrières face à Blue Stars, qui semble encore en vacances. Môtiers s'est défait de Couvet II en marquant un petit but de plus que son adversaire. L'Areuse Ia a battu logiquement L'Areuse Ib alors que Saint-

Offres nombreuses pour Di Nallo

Fleury Di Nallo, l'avant-centre de l'Olympique lyonnais, n'intéresse pas seulement Servette. Plusieurs clubs français, notamment Valenciennes, Rouen, Ajaccio et même, dit-on, Paris-Neuilly, sont désireux de s'assurer ses services.

Toutefois, Di Nallo est encore lié par contrat à l'Olympique lyonnais pour deux ans et la plupart des clubs intéressés ne sont disposés qu'à un prêt pour la durée de la saison. Seul Valenciennes accepterait un transfert intégral. Quoi qu'il en soit, aucune décision n'a encore été prise.

Sulpice en a fait de même face à Fleurier Ib.

CLASSEMENT

- 1. Fleurier IIa 5 matches - 9 points. 2. L'Areuse Ia 5 - 7. 3. Saint-Sulpice I 5 - 7. 4. Travers Ia 4 - 5. 5. Môtiers I 3 - 4. 6. L'Areuse Ib 4 - 4. 7. Couvet II 4 - 3. 8. Fleurier Ib 4 - 2. 9. Noiraigue I 4 - 1. 10. Blue-Stars I 4 - 0.

P.M.

1^{re} LIGUE JURASSIENNE

Tribulations pour les formations du haut de l'échelle. Une seule de ces équipes, Lyss, a récolté le maximum. Et les Seclandais ont sué sang et eau, pour s'imposer d'extrême justesse à Tramelan ! Cette victoire vaut son pesant d'or pour Lyss, qui profitant des échecs de ses poursuivants, prend le large.

Aarberg a, toutefois, conservé sa place de dauphin en limitant les dégâts et en sauvant un point de son expédition à Boujean 34. Longeau et Alle, les 2 autres larrons briguant les avant-postes, ont bu la coupe jusqu'à la lie et sont rentrés bredouilles de Mâche et de Bévillard. Même s'il peut invoquer des circonstances atténuantes, Aurore fait piètre figure en ce début de compétition et il déçoit ses plus chauds partisans. Dimanche passé, les Romands de Bienne n'ont pu éviter de se faire subtiliser un point par la lanterne rouge, USBB.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Team, M, G, N, P, B, C, Pts. It lists the top 11 teams in the 1st Swiss League.



PAS ÉTONNANT. — A voir l'énergie que déploie l'arrière Delatoye on n'est pas surpris de lire le nom de Sion en tête du classement de la ligue B (Photopress)

Lyss compte deux points d'avance

En analysant le classement on remarque que Lyss (1er), Aarberg (2me) et Mâche (3me) sont trois transfuges du groupe I, c'est-à-dire que ces équipes évoluaient, la saison passée, avec des clubs provenant uniquement de l'ancien canton.

III^{me} LIGUE GROUPE 5

Le éno-promu poursuit sa chevauchée solitaire. Les pièges tendus par la lanterne rouge Dotzigen, se révèlent inefficaces. Longeau a même creusé davantage l'écart qui le sépare des « viennent-ensuite ». Perles, en effet, n'a fait qu'une demi-récolte en recevant Nidau. Gruntern et Lyss (vainqueurs de Tœuffelen et de Cenerj) réintègrent la moitié « nord » du tableau. Par ce succès, ils démontrent qu'ils entendent se faire respecter dans ce championnat. Classement : 1. Longeau 7 - 11 ; 2. Perles 7 - 9 ; 3. Gruntern 7 - 8 ; 4. Tœuffelen 7 - 8 ; 5. Lyss 7 - 7 ; 6. Nidau 7 - 7 ; 7. Cenerj 6 - 6 ; 8. Boujean 34 6 - 5 ; 8. Courrendlin 6 - 5 ; 9. Les Genevez 6 - 4 ; 10. Court 6 - 2.

GROUPE 6

23 buts ont été sifflés au cours de la 6me journée. Reconviiler (6) et Court (5) ont été des hôtes bien peu hospitaliers et, sans pitié, ils ont étrillé, respectivement, Courrendlin et Les Genevez. Ces résultats méritent réflexion car Reconviiler et Courrendlin étaient tous deux finalistes au mois de juin dernier ! Pour sa part, Court a fêté, face aux Francs-Montagnards sa première victoire de la saison.

Grâce à un succès péniblement acquis aux Breuleux, La Neuveville se hisse sur le même échelon que le chef de file Courtelary (au repos).

Classement : 1. La Neuveville 5 - 8 ; 2. Courtelary 6 - 8 ; 3. Reconviiler 5 - 7 ; 4. Le Noirmont 6 - 7 ; 5. Tramelan 6 - 7 ; 6. USBB 6 - 5 ; 7. Les Breuleux 6 - 5 ; 8. Courrendlin 6 - 5 ; 9. Les Genevez 6 - 4 ; 10. Court 6 - 2.

GROUPE 7

Tous les visiteurs ont fait choux blancs. Les équipes locales ont, cependant, dû s'employer à fond. Elles ont emporté les gains, certes, mais quatre victoires ont été remportées par un but d'écart et la cinquième par 2 buts seulement. C'est dire combien la lutte a été chaude sur tous les fronts ! Boncourt fait les frais de cette journée. En succombant à Fontenis, les frontalières sont lâchés par Courttelle, qui a battu Vicques et Glovelier, vainqueur de Courfaivre. Bassecourt, peu en veine, a subi la loi des réservistes delémontains. Ceux-ci ont redressé, en quinze jours, une situation qui hypothéquait sérieusement leur avenir. Corban n'a endigué, qu'une mi-temps, les assauts que lui lançait Chevenez. Les Ajoulots ont ainsi vengé l'échec subi huit jours plus tôt à Boncourt. Classement : 1. Glovelier 6 - 9 ; 2. Courttelle 6 - 9 ; 3. Fontenis 6 - 8 ; 4. Boncourt 6 - 7 ; 5. Chevenez 6 - 6 ; 6. Bassecourt 6 - 6 ; 7. Corban 6 - 5 ; 8. Vicques 6 - 4 ; 9. Delémont 6 - 4 ; 10. Courfaivre 6 - 2.

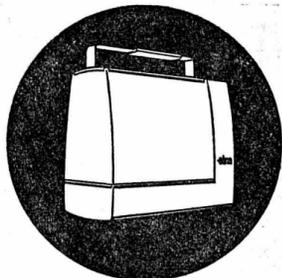
LIET

Un trio unique

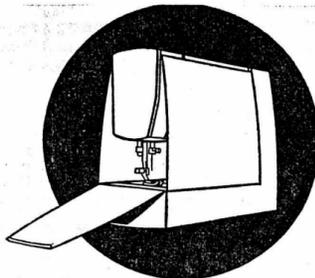
car il existe maintenant 3 versions de ce succès mondial

elna lotus

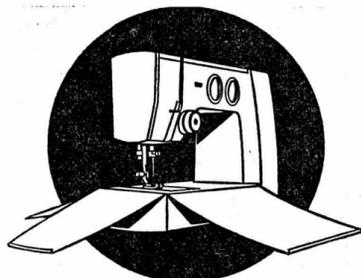
simple - parfaite - sûre



elna lotus EC = Economic
la machine pour point droit, de haute qualité et avantageuse



elna lotus ZZ = Zigzag
pour toutes les applications utilitaires et décoratives du point zigzag, y compris point bourdon et boutonnière présélectionnée



elna lotus SP = Special
le modèle à points utilitaires avec zigzag, zigzag à 3 points et point caché ou point bordeur, pour plus de 20 applications, dont les coutures stretch

Ces premières machines à coudre compactes au monde sont sans problèmes: sans mallette ni couvercle-cloche; avec 3 volets de protection qui, rabattus, forment la table de couture; les accessoires logés à portée de main dans la partie supérieure de la machine. Elles sont toujours prêtes à l'emploi, facilement transportables et vite rangées. Elna Lotus, la machine à coudre qui plaît même aux femmes qui n'avaient jusqu'ici jamais pensé à la couture.

LOCATION - VENTE A CRÉDIT - ÉCHANGES - OCCASIONS

L. Simonetti, rue de l'Hôtel de Ville 6 (immeuble Saint-Honoré 2) Neuchâtel — Tél. 5 58 93

Parures à la mode

colliers, pendentifs, ceintures, clips, bracelets, broches, etc.

à la «BOUTIQUE» MIGROS

Marché MIGROS rue de l'Hôpital, 1^{er} étage



LE BON FROMAGE

POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 16

MARIAGES

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case postale 2289, 3001 Berne.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHÂTELOISE

Reprise des cours

Dépôts de programmes :

librairies et Bibliothèques de la Ville

Renseignements et inscriptions :

UPW, case 62, 2034 Peseux, tél 8 51 51, interne 20.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

1 PAIRE SOULIERS de ski à boucles, No 36, 1 manteau de pluie bleu, en plastique, pour fille de 10 à 12 ans, le tout à l'état de neuf. Tél. (038) 8 35 87, heures des repas.

WINDJACK similicuir trois quarts, taille 56, portée 3 fois. Té. 6 35 28.

VIBROGRAPHE toutes alternances (cause de départ). Prix intéressant. Tél. (038) 7 08 47.

2 LITS à une place, 1 canapé. S'adresser à M. Nann, Côte 113, Neuchâtel.

MACHINE A LAYER Candy, automatique, 3 1/2 kg de linge, pour cause de double emploi. Tél. (038) 9 70 94 dès 18 heures.

TRÈS BEAU MANTEAU d'hiver, neuf, taille 38-40, turquoise, col de fourrure noire. Prix modéré. Tél. 6 71 33, heures des repas.

PATINS DE HOCKEY No 37. Parfait état. Tél. 8 34 66.

1 HOUSSE DE VOITURE pour Simca ou Opel Record; une table de ping-pong. S'adresser à M. Schmitter-Dalrio, Fontaines.

CUISINIÈRE A GAZ 4 feux, 1 buffet de cuisine, 1 table de cuisine. Tél. 4 06 66.

4 PNEUS NEIGE Tubeless, grandeur 600 x 15, Englebert, 60 fr. les 4, utilisés un hiver. Tél. 5 24 58.

UN CANAPÉ, une table de chambre, une de cuisine. Tél. 8 43 03.

DEUX PNEUS auto 560-13 TT GOOD YEAR, 1700 km, 70 fr. les deux. Tél. 5 82 26, heures des repas.

LOT DE VÊTEMENTS féminins, tailles 34 à 40, en parfait état. Tél. (038) 4 09 60.

POUSSETTE MODERNE démontable, valeur 400 fr., cédée à 160 fr., avec accessoires. Tél. 5 50 25, heures des repas.

PETIT LIT d'enfant; lit-divan, poussette et pousse-pousse pliable. Tél. 5 09 77.

BOILERS ÉLECTRIQUES 50 litres, 150 litres, très avantageux. Tél. 5 26 87 heures des repas.

1 LOT de livres usagés. Tél. 6 48 85.

MANTEAUX D'HIVER, caban, veste de daim, costume (3pièces), robes cocktail (été), pantalon et veste de ski, etc., taille 36/38. Prix très intéressants. Tél. 4 38 78.

MACHINE A ÉCRIRE à l'état de neuf. Tél. 6 24 45.

PATINS POUR FILLETTE, peinture 36-37. Tél. 7 88 48.

FOURNEAU A MAZOUT, grandeur moyenne. Tél. (038) 8 21 89.

LIT PLIANT en toile, bon état. Tél. 3 31 25.

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES avec confort, région Saint-Blaise - Hauterive. Tél. 4 06 59.

MONSIEUR (professeur) cherche chambre tranquille à Neuchâtel. Tél. 5 42 29.

DEMOISELLE, 65 ans, en santé, sérieuse, cherche chambre meublée avec eau courante pour fin octobre (ville ou environs). Adresser offres écrites à 910-1225 au bureau du journal.

STUDIO MEUBLÉ pour 2 jeunes filles, au centre, pour le 1^{er} novembre. Ecrire à case postale 935, Neuchâtel.

100 FR. DE RÉCOMPENSE à qui me procurera à Neuchâtel appartement décent, loyer raisonnable, 3 pièces, confort ou mi-confort. Tél. 5 30 78, le matin.

ÉTUDIANT SUISSE cherche chambre, immédiatement. Tél. 4 57 09.

LOCAL, hangar ou grange pour réparations de voitures. Tél. 8 72 50.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES avec confort, à Neuchâtel ou dans les environs. Adresser offres écrites à 910-1226 au bureau du journal.

APPARTEMENT de 4 pièces à Neuchâtel ou environs, pour début 1970. Adresser offres écrites à CG 2451 au bureau du journal.

COUPLE RETRAITÉ, toute moralité, bonne situation, cherche logement de 3 pièces, immédiatement ou à convenir. Saint-Blaise, Cornaux, Cressier, le Landeron. Ecrire à DH 2452 au bureau du journal.

URGENT, jeune couple suisse sérieux, cherche appartement de 3 1/2 à 4 1/2 pièces, région Corcelles - la Coudre. Tél. (038) 8 47 69.

Demandes d'emplois

ÉTUDIANTE ferait baby-sitting le soir. Tél. 5 52 34.

JEUNE FILLE ferait baby-sitting le soir. Tél. 4 12 27.

DAME dans la soixantaine cherche place de gouvernante chez personne seule. Adresser offres écrites à AE 2449 au bureau du journal.

A louer

PETITE CHAMBRE pour monsieur, quartier Portes-Rouges. Tél. 5 47 41.

CHAMBRE ET PENSION pour dame âgée, prix moyen. Tél. (038) 9 52 88.

BEVAIX APPARTEMENT, une grande pièce pouvant éventuellement être partagée en deux, cuisine avec frigo et cuisinière, toilettes, douche, 198 fr. 50, tout compris. Tél. 6 67 71.

EN VILLE, très jolie chambre à jeune fille sérieuse. Tél. 5 99 19.

Demandes à acheter

ORCHESTRE DE DANSE serait engagé pour Sylvestre. Faire offres détaillées à case postale 770, 2001 Neuchâtel.

FEMME DE MÉNAGE 2 x 3 heures par semaine. Tél. 4 00 34.

FEMME DE MÉNAGE honnête et soignée est demandée un après-midi par semaine, quartier Maladière. Tél. 5 48 81, heures des repas.

Perdus - Trouvés

PERDU CHAPEAU fourrure dame, en ville. Tél. 5 03 82.

FESTIVAL de la chasse 1969

Le civet de chevreuil à l'ancienne

Le râble de lièvre Saint-Hubert

La noisette de chevreuil «Mirza»

La selle de chevreuil Grand-Veneur

La côtelette de marcassin à la Périgourdine

Les caillies vigneronne

La choucroute au champagne Faisan et perdreau

HOTEL CHAUMONT ET GOLF

CHAUMONT-NEUCHÂTEL
TÉLÉPHONE 038 3 24 71

Palais de Beaulieu Lausanne

Du mardi 28 octobre au dimanche 2 novembre 1969, de tous les soirs à 20 h 30.

Matinées: mercredi 29 octobre, samedi 1^{er} et dimanche 2 novembre à 15 heures. Nocturne: samedi 1^{er} novembre à minuit.

LA PLUS SOMPTUEUSE REVUE SUR GLACE DU MONDE ENTIER HOLIDAY ON ICE

en primeur en Suisse romande dans son programme 1970 bâti sur les talents réunis de merveilleuses étoiles du patinage, champions nationaux, d'Europe, du monde, olympiques, tous parvenus au sommet de leur art, plusieurs d'entre eux dans leur première apparition en Europe.

Ballet des INTERNATIONAL HOL'ICERS

Ouverture de la location: mardi 14 octobre, à 10 heures, chez Festisch Frères S.A., Grand-Pont 2 bis, Lausanne, tél. (021) 23 22 66.

A Neuchâtel: HUG & Cie, vis-à-vis de la poste. A la Chaux-de-Fonds: Henri Girard, tabacs. Nombreuses courses spéciales par cars: A. Wittwer & Cie, Neuchâtel. Fischer, Marin. Auto-transports de la Béroche, Saint-Aubin. H. Camponovo, Gorgier. Autocars Giger Frères, Garage Glohr, Excursions Charles Mauron, la Chaux-de-Fonds. Automobiles postales, le Locle. W. Christinat, Fontainemelon. Cars Numa Leuba, la Côte-aux-Fées. Aellen, Couvet. Charles Favre, Rochefort.

Halle de gymnastique, Cernier

vendredi 10 octobre, à 20 h 30

match au loto

organisé par la Paroisse catholique du Val-de-Ruz. Abonnements à Fr. 20.— et 10.—

15 jambons, plaques de lard, estagnons d'huile, sacs de sucre, tonneau de vin, etc.



Dimanche 12 octobre 1969
Profitez des conditions spéciales offertes pour cette journée!

ROCHERS-DE-NAYE
Dép. 8 h Fr. 18,50

LUCERNE
Dép. 7 h 30 Fr. 15.—

Renseignements et inscriptions: Marin Autocars FISCHER Tél. 3 25 21



Halte!

Ne faites votre choix qu'après avoir essayé les nouveaux modèles Toyota. Toyota, le plus important fabricant d'automobiles du Japon. Plus de 120 agents Toyota en Suisse se réjouissent de vous présenter les produits japonais de haute qualité.

TOYOTA SA, représentation générale de la marque Toyota en Suisse.
8902 Zurich-Urdorf
Bernstrasse 127
tél. 051/98 43 43

Agence principale Toyota pour le canton de Neuchâtel, vente et service:

Henri Vuarraz
Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers (NE)
Tél. (038) 6 91 90

Agence B pour Neuchâtel et environs:
Garage de la Côte S. A.
Peseux
Téléphone (038) 8 23 85

Tous vos travaux de bureau par BUREAU - SERVICE

Neuchâtel, Fbg de l'Hôpital 13
☎ 5 49 74

Tirage soigné des
STENCILS À ENCRE

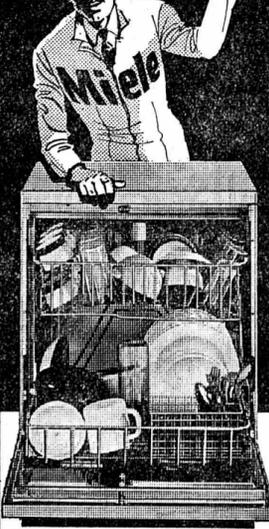
PRÊTS sans caution



BANQUE EXEL
2001 NEUCHÂTEL
Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

Miele

Lave-vaisselle G 50 l'efficacité même!



Avec gicleurs à jets extra-larges doubles bras d'aspersion tournant sur 3 plans.
En vente chez:

ENSA
Electricité Neuchâteloise S.A.
Neuchâtel - Tél. 5 77 51

MOTS CROISES

Problème No 916
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Grid for crossword puzzle.

VERTICALEMENT

1. Se dit d'un mouvement circulaire. 2. Un peu de temps gagné. 3. Pronom. Fut l'objet d'un siège de dix ans. 4. Pièce de feu d'artifice. 5. Langage de charretier. 6. Remué. 7. Adverbe. 8. Concert nocturne sous un balcon. 9. S'engageant dans les réserves. 10. Sa Maison Carrée est célèbre. 8. Numéro du Béarnais. 9. Suffixe chimique. 10. Il soutient le navire en radoub. 9. Explosion subite et violente. 10. Pas emballé. 10. Elles rougissent devant un cordon-bleu.

Solution du No 915

Grid solution for No 915:
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
1 P O R T E I C L E F S
2 O R E I L L E R O
3 M B T U E O B I
4 M L A R O D I N
5 E B E N A C E E S
6 R I A P S I C L
7 A E R E R L O U E
8 I N G E L S I G
9 E N T E T E S T U
10 E C R E V I S S E

HORIZONTELEMENT

1. Dépourvu de dons naturels. 2. Crâne chauve. 3. Pronom. 4. Entre-deux des sillons d'un champ. 5. Il parla bien des langues. 6. Au bout de la ligne d'attaque. 7. Monnaie bulgare. 8. Lac de Russie. 9. Symbole. 10. Dans le nom d'une spécialité médicale. 11. Le bar en fait partie. 12. Atomes gazeux électrisés. 13. Oreste pour Pylade. 14. Cours élémentaire. 15. Ville de Belgique. 16. Protégés par un métal inaltérable. 17. Pratiques.

HOROSCOPE

JEUDI 9 OCTOBRE 1969

La matinée sera très favorable dans tous les domaines. L'après-midi et la soirée inclinent à l'indolence et aux plaisirs faciles.

Naissances: Les enfants de ce jour seront délicats, apathiques, mous, remettant au lendemain ce qui peut être fait le jour même.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Ne négligez pas votre régime. Amour: Faites attention aux flatteurs. Affaires: Méfiez-vous d'une personne qui peut vous trahir.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Ne traitez pas à la légère un début d'eczéma. Amour: Faites preuve de tenacité et de patience. Affaires: Attendez le moment favorable pour percer.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Evitez d'être trop crispé et tendu. Amour: Certains choix se posent pour vous. Affaires: Mûrissez bien vos plans.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Vous mangez beaucoup trop vite. Amour: Votre bonne humeur est un peu trop capricieuse. Affaires: Ne perdez pas votre temps en vaines discussions.

LION (23/7-23/8)

Santé: Surveillez la bonne disposition des vertèbres. Amour: Efforcez-vous de tenir vos promesses. Affaires: Evitez de vous montrer trop autoritaire.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Théâtre: 20 h 30, Il était... deux orphelins. EXPOSITIONS. - Galerie des Arts de la Ville: Exposition A. Coste, M. Guignard et Marika. Musée cantonal d'archéologie (hôtel Duperron): Exposition. Musée d'ethnographie: Exposition Japon, théâtre millénaire vivant. TPN, centre de culture: 20 h 30, Pierre Favre Quintet et Robin Kenyatta. Lycéum-club: Exposition de peintures. Galerie Numaga, Auvier: Exposition Sofu Teshigahara. CINÉMAS. - Palace: 15 h et 20 h 30, Angélique et le sultan. 16 ans. Arcades: 15 h et 20 h 30, Bullit. 18 ans. Rex: 15 h et 20 h 30, Filles du désir. 18 ans. Studio: 15 h et 20 h 30, Trop pour vivre... peu pour mourir. 18 ans. Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Dr Knock. 12 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, Les Grandes Vacances. 12 ans. Danse et attractions. L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escale de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h. Dancing. Le Corsaire de 20 h à 2 h. Spot bar, jusqu'à 24 h. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): M. Wi-haber, Orangerie. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

PESEUX

CINÉMA. - Cinéma de la Côte, 20 h 30: Pas de roses pour OSS 117.

COLOMBIER

CINÉMA. - Lux, 20 h 15: Hombro. Pharmacie de service: Frochoux (fermé de 12 h à 18 h 30).

SAINT-BLAISE

CINÉMA. - Royal, 20 h 30: Si muore solo una volta.

LE LANDERON

CINÉMA. - Cinéma du Château, relâche.

L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

Table of bond prices (OBLIGATIONS) in Zurich:
7 oct. 8 oct.
3 1/2 % Fédéral 1949 .. 90.50 d 90.50 d
2 1/4 % Féd. 1954, mars 93.75 d 93.75 d
3 % Féd. 1955, juin 88.75 d 88.75 d
4 1/4 % Fédéral 1965 .. 93.00 d 93.00 d
4 1/2 % Fédéral 1966 .. 93.35 d 93.35 d
5 % Fédéral 1967 .. 98.50 d 98.50 d

ACTIONS

Table of stock prices (ACTIONS) in Zurich:
Swissair nom. 738. - 717. -
Union Bques Suisses 4190. - 4110. -
Société Bque Suisse 3280. - 3265. -
Crédit Suisse 3390. - 3370. -
Bque Pop. Suisse 2010. - 1990. -
Bally 1400. - 1380. - d
Electro Watt 1785. - 1770. -
Indelec 1960. - d 1930. - d
Motor Columbus 1330. - 1335. -
Italo-Suisse 234. - 232. -
Reassurances Zurich 2320. - 2290. -
Winterthur Accid. 990. - 975. -
Zurich Assurances 5890. - 5840. -
Alu. Suisse nom. 1510. - 1515. -
Brown Boveri 2150. - 2140. - d
Saurer 1370. - 1350. -
Fischer 2470. - 2420. -
Lonza 2470. - 2420. -
Nestlé porteur 3300. - 3280. -
Nestlé nom. 2060. - 2040. -
Sulzer 3710. - 3710. -
Oursina 2830. - 2770. -
Alcan-Aluminium 121. - 119. -
American Tel & Tel 216.50 216. -
Canadian Pacific 293.50 292. -
Chesapeake & Ohio 249. - d 249. - d
Du Pont de Nemours 495. - 490. -
Eastman Kodak 315. - 313. -
Ford Motor 189.50 185 1/2
General Electric 373. - 368. -
General Motors 307. - 307. -
IBM 1500. - 1488. -
International Nickel 155. - 153. -
Kennecott 189.50 188. -
Marcor 202. - 201. -
Std Oil New-Jersey 298. - 299. -
Union Carbide 176. - 176. -
U. States Steel 160.50 159. -
Machines Bull 80.50 79. -
Italo-Argentine Cla 32.75 32 1/2
Philips 75. - 75 1/2
Royal Dutch C 186.50 187. -
Sodec 170. - 170. -
A. E. G. 268.50 270. -
Farbentfab. Bayer AG 231. - 230. -
Farbw. Hoechst AG 302. - 302. -
Mannesmann 172.50 173 1/2
Siemens 311. - 309. -

Cours des billets de banque étrangers

Table of foreign exchange rates (Cours des billets de banque étrangers) as of Oct 8, 1969:
du 8 octobre 1969
France 73. - Achat 77. - Vente 77. -
Italie 67. - Achat 69. - Vente 69. -
Allemagne 111. - Achat 116. - Vente 116. -
Espagne 6. - Achat 6.25 - Vente 6.25
U. S. A. 4.27 4.33
Angleterre 10.10 10.40
Belgique 8. - 8.40
Hollande 118. - 121. -
Autriche 16.50 16.80

Marché libre de l'or

Table of gold market prices (Marché libre de l'or):
Pièces suisses 58. - 61. -
Pièces françaises 57. - 60. -
Pièces angl. anc. 51. - 54. -
Pièces angl. Elisabeth 45. - 49. -
Pièces américaines 285. - 305. -
Lingots 5625. - 5700. -

COMMUNIQUÉ À TITRE INDICATIF PAR LA BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELaise

NEW-YORK

NEW-YORK. - La Bourse a achevé sa séance en baisse, malgré un certain redressement à la clôture, dans un marché modérément actif. Les transactions ont porté sur 10,380,000 titres contre 10 millions 050,000 mardi.

INDICE DOW JONES

Table of Dow Jones index (INDICE DOW JONES):
Industrielles 802.20 (-0.03)
Chemins de fer 194.85 (-0.87)
Services publics 110.37 (-0.83)

IMPRIMERIE CENTRALE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolftrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

HORS-BOURSE

Table of off-exchange prices (HORS-BOURSE):
Fund of funds 8.83 21.62
Int. inv. trust 8.83 8.80

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU JEUDI 9 OCTOBRE

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de romarin. 17.05 Emission pour la jeunesse de la Suisse alémanique. 18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 Vie et métier. Educateur spécialisé. 18.35 Bonsoir. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Cette semaine au parlement. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 Caméra-sport, Charly Antenen. Tel père, tel fils. 20.45 (C) D'Artagnan. D'après le roman de A. Dumas. Les Ferrets. 22.15 La vie littéraire. 22.45 Téléjournal.

20.15, Ne m'oubliez pas. 21.45, campagne en faveur de l'enfance inadaptée. 22 h, les relations Est-Ouest. 22.45, informations, météo.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Vie et métier (Suisse, 18 h 05): Une habitude dans l'intérêt des jeunes télé-spectateurs. Cette semaine au parlement (Suisse, 19 h 05): Une heureuse initiative. D'Artagnan (Suisse, 20 h 40): Le premier épisode d'une célèbre histoire. Pour Claude Barma, réalisateur. J.-C. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 7.30, le bonjour de Colette Jean. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, la clef des chants. 10 h et 11 h, informations. 11.05, crescendo. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.30, miroir-midi. 12.45, La Reine Margot. 13 h, musclicor. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures; Sarn. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le miroir dans la vie. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, le défi. 20 h, magazine. 20.30, micro sur scène. 21.30, Au-delà de nous-mêmes, pièce radiophonique de Gérald Lucas. 22.05, programme de divertissement. 22.30, informations. 22.35, médecine. 23 h, ouvert la nuit. 23.25, miroir-derrière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nahemittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, informations. 20.10, légèrement votre. 20.30, Napoléon et la Belgique. 21 h, chansons-souvenirs. 22 h, chasseurs de sons. 22.30, Europe-jazz. 23 h, hymne national.

FRANCE 1ère CHAÎNE

12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-mag. 13.15 Midi-magazine. 15.30 Emissions pour les jeunes. 18.15 Dernière heure. 18.20 Le Schmiblic. 18.35 Magazine féminin. 18.55 Les Aventures de Babar. 19.00 Actualités régionales. 19.25 La Cravache d'or. 19.45 Télé-soir. 20.20 Panorama. 21.20 Les Envahisseurs. 22.10 Clin d'œil.

FRANCE 2ème CHAÎNE

16.00 Annoncez la couleur. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.40 D'iberville. 20.10 Le mot le plus long. 20.30 Télé-soir. 20.55 L'idée fixe. 22.40 Théâtre d'aujourd'hui.

SUISSE ALÉMANIQUE

17 h, le cinq à six des jeunes. 18.15, télévision éducative. 18.44, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, Agence de voyage Hironde. 20 h, téléjournal. 20.20, Bô. 21.10, ciné-revue. 21.40, télé-visite. 22.10, téléjournal.

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.05, ascension du Cervin. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Waterloo. 21.15, téléjournal, commentaires, météo. 22.50, tournoi international de boxe. 23.50, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, ciné-revue. 18.05, plaque tournante. 18.40, Seule à Paris. 19.10, le paradis est au douzième étage. 19.45, informations, actualités, météo.

LES ÉDITEURS ET LES JOURNALISTES DE LA SUISSE ROMANDE SE SONT RÉUNIS À ROMAINMÔTIERS

Inaugurée l'année dernière, la réunion des éditeurs et des journalistes de la Suisse romande à Romainmôtier est en passe de devenir une tradition. C'est que Romainmôtier n'est pas seulement un centre géographique également accessible tant de Genève et de Lausanne que de Fribourg ou de Neuchâtel, c'est un lieu de pèlerinage, et plus que cela encore: un symbole. Dans la Maison du Prieur, aujourd'hui restaurée, à deux pas de la célèbre abbaye, éditeurs et journalistes se sont retrouvés autour d'une grande table disposée en fer de cheval, pour discuter des problèmes qu'ils ont en commun, à la lumière non de l'électricité, ici encore partiellement inconnue, mais de grandes bougies rouges, dont la flamme vacillante éclaire les visages de leurs fauves. M. Junod, secrétaire général de la société des libraires et éditeurs de la Suisse romande, ouvre la séance en signalant l'importance de l'effort accompli cet automne par nos éditeurs; une liste comprenant 200 titres en témoignage, est ce chiffre est bien au-dessus de la réalité. Un effort considérable sera fait pour assurer la présence de nos livres à l'étranger, en relation avec les éditeurs français, belges et canadiens. M. Junod mentionne les diverses foires de livres, à Bruxelles, à Nice, en Tchécoslovaquie, et la foire internationale du livre qui va s'ouvrir à Francfort. Une action sera tentée en France, dans une quinzaine de villes de province. A Lausanne, le deuxième Salon du livre d'art s'ouvrira bientôt. M. Hermann Hauser, directeur des Editions de la Baconnière, salue la présence de M. Boissonnas, qui représente l'association Pro Helvetia, dont l'appui est extrêmement précieux pour l'organisation des grandes expositions. C'est au tour, ensuite de M. Gérard Buchet de saluer l'assistance; il le fait à la fois en libraire, en poète et en critique, auteur d'un livre sur Ramuz, qui paraîtra prochainement. Il évoque également le témoignage d'Edmond Buchet, qui vient de publier un livre fort intéressant: Les Auteurs de ma vie ou ma vie d'éditeur. Dans ce volume riche de souvenirs vécus, Edmond Buchet, s'est attaché à peindre le vrai visage des auteurs, celui que généralement ils cachent, étant tantôt arrogants, tantôt désarmés, presque toujours écorchés. Et M. Gérard Buchet termine en posant la question: Sommes-nous les ouvriers de la onzième heure, les derniers tenants d'une culture qui va périr? Après cette introduction, les éditeurs présents sont priés de présenter chacun un livre ou un autre parmi ceux qu'ils vont lancer sur le marché. Pour les éditeurs Spes, c'est le livre d'Henri Perrochon, Portraits et silhouettes du passé vaudois. M. Hauser ensuite caractérise en quelques mots le livre de Jules Humbert-Droz, Mon évolution du tolstoïsme au communisme. Qui, dit-il, fera grincer pas mal de dents, surtout du côté communiste. Aux Cahiers de la Renaissance vaudoise, c'est un recueil de sept textes juvéniles à

paraître dans un numéro spécial d'Écriture. A Saint-Paul de Fribourg, un ouvrage sur Fribourg, Aux Editions Labor et Fides, une grande biographie de Dietrich Bonhoeffer. Chez Eisel, le Livre actif, série Je découvre. Chez Payot, les Leçons de Philippe Jaccottet, poète et critique de valeur. Chez Anne-Marie Poncet, les Marbres de Poncet. Chez Nagel, l'Art érotique en Chine et les Icônes de Chypre. Aux éditions universitaires de Fribourg, le Traité de droit civil. Chez René Creux, un livre sur les Ex-voto. Dans le Livre du mois, la Pêche miraculeuse de Guy de Pourtales. A l'Age d'Homme, Lulu de Wedekind, par Pierre-Jean Jouve. Chez Édition, un Van Gogh illustré, et chez Rencontre La Suisse libre et diverse d'Otto Frey. Dans la discussion qui suivit ce bref panorama, qui, bien entendu, ne reflète qu'une petite partie des nouveautés à paraître, bien des éditeurs romands n'étant

pas représentés à cette séance, c'est M. Hermann Hauser qui apporta les précisions les plus intéressantes et les plus substantielles. Il explique les difficultés qu'il y a aujourd'hui à faire connaître le livre suisse à l'étranger, et très particulièrement en France, où l'on vante la qualité de notre papier, comme si c'était le papier qui faisait la valeur d'un livre, et non son contenu. Il souligne également l'intérêt immense d'une foire comme celle de Francfort où sont exposés 75,000 volumes provenant du monde entier. Même si pour nous la dépense n'est pas rentable, il faut maintenir notre présence à Francfort. A la suite de cette séance, un souper fort sympathique groupa les participants dans la belle salle du bas, où éditeurs et journalistes qui jusque-là ne se connaissaient que de nom apprennent quel est leur véritable visage. P. L. B.

LE COUP D'ENVOI DE LA CAMPAGNE SUR LA RÉUNION DES DEUX BÂLES EST DONNÉ

De notre correspondant de Bâle: C'est le 7 décembre que les électeurs et les électrices des deux Bâles diront s'ils acceptent le projet de constitution et les principes directeurs de la législation d'un canton réunifié. Le rejet d'une de ces deux propositions entraînerait automatiquement celui de l'autre, autrement dit de la fusion elle-même. Du côté fusionniste, le coup d'envoi de la campagne vient d'être donné au cours d'une séance d'information tenue dans un restaurant de Frenkendorf, près de Liestal. Il y fut surtout question d'un rapport du centre de recherches économiques, Prognos SA, où n'étaient guère abordés que les aspects matériels de la réunification. POUR OU CONTRE Prognos SA admet que la fusion ne résoudre aucun des problèmes en suspens, mais elle crée un instrument moderne et idéal pour les résoudre à long terme. Elle permettrait d'améliorer le rendement et de réduire les frais de l'administration, bien qu'une partie des économies ainsi réalisées doive être compensée par la création - devenue nécessaire - d'une administration communale pour la ville de Bâle. Quant aux dépenses occasionnées par la fusion elle-même (on n'amalgame pas les administrations et les infrastructures de deux cantons existant depuis 137 ans sans frais), elles n'auraient qu'un caractère temporaire et ne sauraient peser lourd dans la balance. Puisqu'il n'est pas possible, pour des raisons politiques, de mettre sur pied une entité ré-

gionale vaste, englobant certains territoires limitrophes de Berne, Soleure et Argovie, l'union des deux demi-cantons bâlois reste la seule solution raisonnable. Ces arguments n'ont naturellement pas convaincu les adversaires de la fusion, qui relèvent les nombreuses lacunes du rapport Prognos. Exemple: sous prétexte que le nouveau canton aura l'éternité devant lui, ce rapport ne parle que des intérêts à payer sur les dettes de la période transitoire et supprime allègrement les amortissements... Dans le domaine financier comme dans beaucoup d'autres, disent les antifusionnistes, la réunion des deux Bâles constituerait donc un saut dans l'inconnu. Mais c'est moins sur des données matérielles que sur des données sentimentales que les adversaires de la réunion semblent vouloir axer leur campagne. Les «Baselbieter» se préoccupent moins de savoir si le taupier d'Arlesheim gagnerait davantage après qu'avant la fusion, et si leurs bordereaux d'impôts seraient plus lourds ou plus légers, que de sauver leur indépendance cantonale péniblement conquise en 1832. Comme le relevait le conseiller d'Etat Manz à une grande manifestation réunissant quelque 3500 personnes à Gelterkinden, le dimanche 14 septembre: «Il faut éviter à tout prix de créer en Suisse un nouveau problème de minorité. Deux Etats florissants ne doivent pas sacrifier leur avenir dans une aventure pleine de risques et qui, de surcroît ne se justifie d'aucune façon.» L.

critique Pour les plus petits

LE JARDIN DE ROMARIN (Suisse romande). - Parmi les émissions préparées spécialement à l'intention de la jeunesse par les services de la Télévision suisse romande, nous avons toujours relevé les grandes qualités de celles destinées aux tout-petits. Congues et présentées par une jardinière d'enfants hautement qualifiée, ces émissions ont le grand mérite d'intéresser les petits télé-spectateurs, de développer leur curiosité tout en les faisant participer activement au déroulement de ce que l'on peut appeler un jeu télévisé. Lorsque l'on suit en compagnie d'enfants ces émissions, il est tout à la fois étonnant et réjouissant de constater combien il est difficile de détourner l'attention de ce public - pourtant très dispersé en général. Edith Salberg s'efforce de limiter au strict minimum les diverses activités. Cette discipline, cette rigueur lui garantissent une attention soutenue. De ce fait, elle est contrainte, afin d'exploiter au maximum ses idées, d'imaginer des séries d'émissions. Cet élément joue en sa faveur puisqu'il suscite la continuité de l'intérêt d'une émission à l'autre. Finalement, son travail concerne aussi les mères de famille. Les activités, toujours simples mais répondant à des éléments éducatifs précis et indispensables à la réalisation de l'enfant, peuvent être exercées à la maison. Nous ne pouvons que conseiller aux parents de laisser leurs jeunes enfants suivre l'émission et de reprendre les idées et travaux présentés par la jardinière d'enfants. Ainsi, le Service jeunesse aura atteint son plus bel objectif. Edith Salberg ne se satisfait pas de

ses succès. Elle cherche à rendre toujours plus attrayante sa séquence, ne veut pas se laisser prendre par une routine. Ainsi, depuis le retour des programmes normaux, l'émission a pris une nouvelle allure. Le décor a été élargi, les mobiles renouvelés. Mais quelle que soit la forme, la valeur demeure.

LA BOITE A SURPRISES (Suisse romande). - Jusqu'au début de cette année, les moyens mis à la disposition de Mme Laurence Huttin ne lui permettaient pas de prévoir des émissions conçues spécialement pour des enfants âgés de 6 à 9 ans. Depuis la mise en place de la nouvelle grille, il semble que la chose soit devenue possible, puisque cette émission y est inscrite. Jusqu'à présent, sa composition ne nous a pas entièrement convaincu et il nous a souvent semblé que l'on comptait plus que l'on programmat. Au moment où l'on étudie les nouvelles émissions et la nouvelle grille, il serait utile de revoir le problème posé par cette séquence. L'âge des destinataires est idéal, car c'est celui de la curiosité. C'est pourquoi il s'agit, au plus vite, de trouver une série d'histoires naturelles où l'image joue un rôle plus important que les mots. Nous n'ignorons pas que de telles séries sont rares et coûteuses. Nous pensons plus particulièrement à la «Vie des animaux» de Frédéric Rossif qui remplacerait avantageusement les séquences disparates produites par l'Eurovision. Bien entendu, il ne faudrait pas oublier la distraction pure et à ce propos, rappelons que les jeunes sont sensibles au cinéma de «grand-père». J.-Cl. LEUBA

De tout pour faire un monde

Système d'atterrissage avec piste fantôme par mauvais temps

La société américaine McDonnell Douglas Corporation vient de commencer l'expérimentation d'un système qui permet au pilote d'un avion de se poser quelles que soient les conditions météorologiques sur l'aérodrome. Ce système appelé «Head

Up Display» projette sur le pare-brise de l'avion une représentation de la piste, obtenue grâce à des moyens à la fois optiques et électroniques. Un calculateur intègre les mesures d'altitude et de vitesse effectuées sur l'avion. Le résultat se présente pour le pilote, sous la forme de signaux visuels symbolisant la piste d'atterrissage et la position de l'avion par rapport à cette piste, de la même façon que si le pilote voyait réellement la piste. Il lui suffit de faire coïncider ces symboles pour être certain de se trouver en bonne position pour atterrir.

SUPERMAN



DONALD DUCK



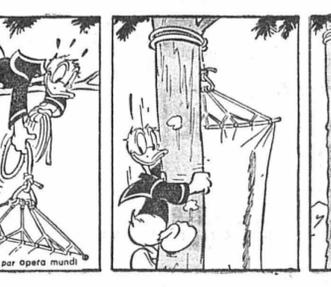
2379



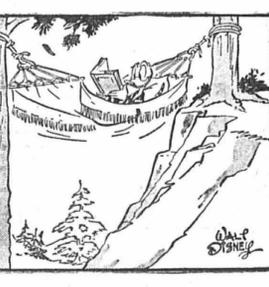
2379



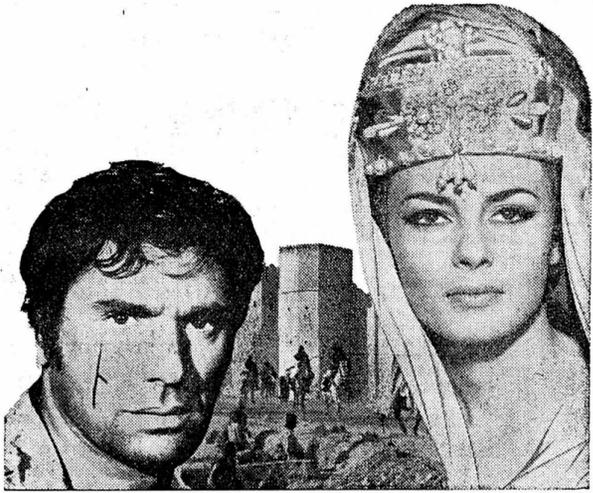
BY WALT DISNEY distribué par opera mundi



BY WALT DISNEY distribué par opera mundi



PALACE



Michèle Mercier • Robert Hossein
JEAN-CLAUDE PASCAL

dans

Le 5^{me} et dernier épisode des aventures d'Angélique

ANGÉLIQUE ET LE SULTAN

UN GRAND FILM D'ACTION ET D'AMOUR
RÉALISÉ PAR **BERNARD BORDERIE** SCOPE-COULEURS

TOUS LES SOIRS A 20 H 30
Jeudi, matinée à 15 h
samedi, dimanche, à 14 h 45
Mercredi à 15 h
16 ANS Faveurs suspendues

SAMEDI, DIMANCHE 17 h 30

EDDIE CONSTANTINE
PIERRE BRASSEUR

dans un film d'action

LUCKY JO le cogneur

LUCKY JO :

a le poing facile...
provoque les bagarres...
et... adore les filles...

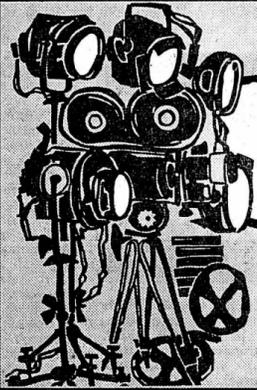
16 ANS

en V.O l'érotisme dans le monde

R.F.X.

chaque soir à 20 h 30

15 h
Jeudi, samedi, dimanche, mercredi.



DÈS AUJOURD'HUI — 18 ANS — TITRÉ FRANÇAIS - ITALIEN

FILLES DU DÉSIR

DE L'ALCOVE AU STRIP-POKER... — IMPERTINENT, AUDACIEUX ET GAI !

art libre ★ free cinema ★ non conformista à l'avant-garde du fantastique découvre et présente l'insolite

GAI SPIRITUEL

bio

EN 1^{re} RÉÉDITION

Cinéma Faubourg du Lac 27 • Tél. 5 88 88

Jeudi 18 h 40 - 20 h 45
Vendredi 18 h 40 - 20 h 45

UN GRAND CLASSIQUE DE LA LITTÉRATURE ET DU CINÉMA CONTEMPORAINS



Dr. KNOCK
LOUIS JOUVET

OU LE TRIOMPHE DE LA MÉDECINE

LA CÉLÈBRE SATIRE DE JULES ROMAINS
L'INOUBLIABLE INTERPRÉTATION DE LOUIS JOUVET

Tous les jours à 15 h et 20 h 30
APOLLO
Tél. 5 21 12
Samedi - Dimanche à 14 h 45

LOUIS DE FUNÈS dans

un festival de péripéties délirantes...

LES GRANDES VACANCES

Un film de Jean GIRAULT en couleurs
avec FERDY MAYNE • OLIVIER DE FUNÈS • JEAN SAINT-CLAIR
et MARTINE KELLY



IMBATTABLE!

ENFANTS ADMIS DÈS 12 ANS



PLUS drôle QUE JAMAIS!

Souvenez-vous...

... du « CORNIAUD »

... de la « GRANDE VADROUILLE » !

Samedi - Dimanche et lundi 18 ans
à 17 h 30

ANTHONY QUINN
ALAN BATES IRENE PAPAS



A VOIR...

... OU REVOIRI

ARCADES
5,78,79

TOUS LES JOURS : 20 H 30 — JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 H —

PRIX IMPOSÉS Fr. 4.— 5.— 6.—

SAMEDI - DIMANCHE : 2 MATINÉES 14 h 45 - 17 h 30

UN FILM D'UNE RARE QUALITÉ ET D'UN INTÉRÊT EXCEPTIONNEL

BULLIT

S'il n'y avait que cette fantastique poursuite automobile dans SAN-FRANCISCO, dont tout le monde parle, ce serait déjà suffisant pour courir applaudir BULLIT, mais il y a plus, et même mieux

... c'est le meilleur film policier américain de ces vingt dernières années...
ROBERT CHAZAL (France-Soir)

STEVE Mc QUEEN - LIEUTENANT FRANK BULLIT, CAMPE DE FAÇON PERCUTANTE
UN DÉTECTIVE AUX PRISES AVEC LES DIFFICULTÉS TROP RÉALISTES DE SON MÉTIER

TECHNICOLOR

STEVE McQUEEN

TRANSCENDANT
DANS SON MEILLEUR RÔLE



18 ANS

STUDIO
5300

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

Pour les amateurs de sensations fortes...

un film de mœurs de Michel Lupo, sur les bas-fonds de Londres

**TROP POUR VIVRE...
PEU POUR MOURIR**

SÉDUCTION... VIOLENCE
SUSPENSE

UN FILM QUI ATTEINT LA QUALITÉ
ARTISTIQUE DE BLOW UP ET
BELLE DE JOUR...

UNE ŒUVRE FORTE
AU DÉNOUEMENT SURPRENANT

18 ans

CLAUDIO BROOK - DANIELA BIANCHI - SIDNEY CHAPLIN

SABATO - DOMENICA

18 ANS

17 H 30

UN DURISSIMO FILM CHE SI SVOLGE
NELLA PATRIA DEL WESTERN, IL MESSICO...
SOUS-TITRES FRANÇAIS - ALLEMAND • SCOPE-COULEURS



COLOR - SCOPE

LUCRETHIA LOVE - PEDRO SANCHEZ

MONOPÔLE PATHE FILMS

SUITE Pour un rapprochement avec l'ONU

Porte-parole du parti libéral, M. Deonna (Genève) doute que, sous sa forme scientifique, le rapport du Conseil fédéral puisse rencontrer une large audience. Il faudrait le publier sous une forme plus accessible au grand public. Par son esprit d'analyse, ce rapport rappelle à l'orateur le cas du poète genevois Amiel, qui était resté célibataire parce qu'il faisait toujours le compte des avantages et des inconvénients des partis qui se présentaient à lui. Les grandes puissances tiennent entre leurs mains le sort du monde et négocient entre elles par-dessus la tête de l'ONU. Mais celle-ci représente néanmoins la seule tentative sérieuse de pacification mondiale. Elle a fait un travail remarquable auquel notre pays a pris une large part. Reste la réserve de notre neutralité, dont la notion admise par la Charte de San-Francisco a évolué, alors que la charte est restée immuable. Tant qu'on ne saura pas exactement quelle interprétation sera donnée à notre neutralité, notre position restera dans l'expectative.

étrangère acquiert, elle aussi, de plus en plus, un caractère global, elle pousse à la constitution d'institutions régionales et mondiales. La tendance est au multilatéralisme. « Si nous tentions, parce que nous sommes politiquement neutres, de nous dégager de ces liens, on ne nous en demanderait pas moins de prendre position sur certains problèmes. » Des lors, la ligne directrice de notre politique étrangère ne devrait-elle pas être de participer de plein droit aux organisations internationales? « Il ne fait aucun doute que l'on ne peut répondre que oui à la question ainsi posée. C'est dans la participation que la solidarité trouve sa réalité. »

UNE PRESENCE

L'orateur poursuit, en relevant que, puisque la politique internationale a trouvé dans une large mesure un havre dans les organisations internationales, l'abstention ne rapporte plus rien. « La présence de la Suisse dans ces organisations renforce notre personnalité d'Etat et nous donnant la possibilité de faire entendre notre opinion et notre voix. »

NUANCES

(ATS). — La Suisse recule, elle n'a pas le courage de se décider, dit M. Franzoni (CCS-Tessin). Et pourtant, notre politique de neutralité peut s'adapter si le fait. On veut augmenter notre contribution financière aux institutions de l'ONU: est-ce un succédané valable pour la vraie solidarité? M. Fischer (rad-BE) est en revanche résolument opposé à une adhésion de la Suisse à l'ONU, cette organisation « qui n'est pas impartiale et dont la politique est discutée par les grandes puissances. » Si M. Fischer approuve le rapport, c'est parce qu'il prévoit le référendum obligatoire, et qu'il rejette toute atteinte à notre statut de neutralité.

Avec fougue, M. Baechold (soc-VD), plaide pour notre entrée dans les Nations unies et il félicite M. Spuhler de l'avoir proposée en 1966 déjà, dans son discours à Lausanne. La Suisse a quelque chose à dire dans les assemblées internationales. On n'apprend pas à jouer au tennis en restant hors du court. M. Durrenmatt (Bâle) approuve le rapport. Mais notre hésitation est bien compréhensible si l'on tient compte de tous les défauts de l'ONU. Si on nous avait proposé l'adhésion en 1945, nous aurions accepté. Maintenant, c'est avec raison que nous faisons de sérieuses réserves. Nous ne sommes pas isolés pour autant. On peut faire confiance au réalisme du peuple suisse.

M. Gerwig (soc-Bâle) est partisan d'une adhésion immédiate. Le gouvernement est plutôt prudemment hésité, le peuple est plutôt contre, assure-t-on. En fait, un mouvement ne pourrait se dessiner clairement dans la population que si on lui proposait des options nettes, si le gouvernement se décidait à gouverner.

M. Bringolf (soc-SH) trouve honteux qu'on développe les institutions internationales à Genève et qu'on n'ait pas le courage d'en tirer les conséquences en devenant membre de l'ONU. Il y a des risques, bien sûr. N'ayons pas peur de les prendre.

M. SPÜHLER PARLE

Après réplique des rapporteurs, le conseiller fédéral Spuhler prend la parole. Il met en évidence la tendance des temps nouveaux vers tant dans la science que dans la technique, vers les « grands ensembles », et les grandes organisations. La politique

Ambassades suisses: pas d'asile politique

BERNE (ATS). — Même s'il est exact que certains Etats d'Amérique latine connaissent entre eux depuis longtemps la pratique de l'asile diplomatique, cette situation ne peut rien changer au fait que les missions diplomatiques suisses à l'étranger ne peuvent accorder l'asile diplomatique, déclare le Conseil fédéral, en réponse à une petite question urgente du conseiller national Ziegler (socialiste, Genève), qui demande que nos ambassades accueillent dans leurs locaux les victimes de persécution politique, à Prague, Athènes et Buenos-Aires notamment.

La Suisse s'oppose également à l'octroi de cet asile par les ambassades étrangères accréditées à Berne.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral souligne que la notion d'« exterritorialité » des ambassades suisses, utilisée par le conseiller national Ziegler, ne correspond plus aux conceptions juridiques actuelles. Les missions diplomatiques ne sont plus considérées comme une portion de territoire étranger dans l'Etat de résidence. Selon le droit des gens, elles ne disposent que des privilèges et immunités nécessaires à l'exercice des fonctions de la maison.

SUITE La démission de M. Spuhler

Sans doute, son passage au département des postes et des chemins de fer (aujourd'hui département des transports, des communications et de l'énergie) n'a pas creusé un très profond sillon. En revanche, son influence au département politique est indéniable.

UNE ORIENTATION

A-t-il, comme certains croient pouvoir l'affirmer, donné une orientation toute nouvelle à notre politique étrangère? Ce serait aller un peu loin. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, MM. Pettipierre et Wahlen avaient travaillé — le premier dans des conditions parfois fort pénibles — d'abord à créer, puis à multiplier les contacts avec le monde extérieur, à dissiper le préjugé faisant de la neutralité le synonyme d'un repliement sur soi-même, d'un refus de collaborer et de s'associer au destin de la communauté humaine.

ET UN SYSTEME

On ne saurait contester, toutefois, que M. Spuhler a fortement infléchi une ligne dont la direction générale était fixée déjà. Sans que l'on puisse le qualifier de « doctrinaire », il a cependant manifesté l'intention de pousser vers son terme la logique d'un système. Il n'a pas fait cavalier seul, il a trouvé de très solides appuis parmi ses plus proches collaborateurs, il a obtenu sans grand-peine l'aval de ses collègues pour une politique qu'il a eu d'ailleurs le mérite de mener au grand jour, et d'exposer à de vastes auditoires. Non qu'il fut partisan de la diplomatie sur la place publique. Il obéissait simplement à un souci d'information.

Manœuvres de la division frontière 5

BALE (ATS). — Quelque 10,000 soldats, sous-officiers et officiers participent depuis mercredi à l'aube aux manœuvres de la division frontière 5 placés sous les ordres de son commandant, le chef divisionnaire Hans Tundler, en cet exercice se terminera vendredi. Ces manœuvres se dérouleront dans la région d'Églisau, Rheinelden, Oiten, Sursee, Muri (Argovie) et Bulach.

La Suisse et le traité de non-prolifération

Berne: le chef de l'état-major a le droit de s'exprimer librement

La carrière de M. Spuhler

BERNE (ATS). — Le conseiller fédéral Willy Spuhler, chef du département politique, est né le 31 janvier 1902 à Zurich-Aussersihl. Après avoir suivi le gymnase de sa ville natale, il a étudié les sciences économiques aux Universités de Zurich et de Paris de 1920 à 1925, année où il obtint son doctorat.

Il a ensuite travaillé dans une banque, puis au bureau international du travail, à Genève, au syndicat international des travailleurs de l'alimentation, à l'office du travail de Zurich et l'office suisse pour l'économie de guerre.

M. Spuhler est entré en 1938 au Conseil national, puis, en 1955, au Conseil des Etats. Il a été conseiller municipal zuricois avant d'être élu au Conseil fédéral le 17 décembre 1959, sur proposition du groupe socialiste.

Succédant au conseiller fédéral Streuli, radical zuricois, il devint chef du département des postes et chemins de fer, appelé maintenant département des transports et communications et de l'énergie. Au début de 1966, il fut appelé à la tête du département politique.

M. Willy Spuhler fut élu par deux fois président de la Confédération par l'Assemblée fédérale, en 1963 et en 1968. Il fut le second président socialiste de la Confédération après M. Ernst Nobs, qui fut élu en 1949.

Le conseiller fédéral Spuhler, chef du département politique, âgé de 67 ans, n'a remis sa démission que pour le 31 janvier 1970 afin de pouvoir terminer les affaires les plus importantes de son département.

suspens? C'est d'abord qu'en politique étrangère, le Conseil fédéral précède le jugement de l'opinion publique. Le gouvernement a eu en maintes occasions une attitude positive (intervention suisse au Proche-Orient, au Congo, à Chypre, etc.). Il est donc essentiel que, maintenant, ses conceptions coïncident avec celles de l'opinion publique. Le rapport montre que l'ONU a souvent eu une activité bénéfique: « Si les conflits internationaux y trouvent rarement un règlement définitif, ils y perdent cependant pour le moins leur élan ou même leur force. En tout état de cause, personne ne peut en toute bonne foi contester que l'on bâtit aux Nations unies le monde d'un avenir qui est aussi le nôtre. »

LA NEUTRALITE

Deuxième problème. Celui de la neutralité. Ce qui est décisif, c'est que, tant le système de sécurité collective prévu par la charte des Nations unies tendent au même but, soit l'établissement et le maintien de la paix.

D'autre part, l'ONU évolue dans un sens favorable à la reconnaissance de notre neutralité. En cas d'adhésion, la Suisse pourrait jouer à l'ONU un rôle utile et très constructif, contribuant à son rayonnement. Ceux qui suivent les activités des Nations unies en arrivent à la conclusion qu'avec le temps, le rôle des petits Etats européens neutres au sein de l'ONU ne fera que gagner en importance. Du reste, notre politique de neutralité doit s'adapter aux changements de circonstances.

Nous voulons toutefois que l'ONU reconnaisse notre neutralité intégrale. Elle l'a fait pour l'Autriche, elle peut aussi le faire pour nous.

M. Spuhler conclut: « Par ce débat, le Conseil fédéral se sent encouragé à persister dans la voie tracée par le rapport: il faut tendre à une adhésion de la Suisse à l'ONU, le vois ici la possibilité de donner un sens actif à notre politique étrangère en lui assignant tout à la fois un but qui puisse enthousiasmer les jeunes générations. »

Après l'exposé de M. Spuhler, salué par des applaudissements nourris, le Conseil décide sans opposition de prendre acte du rapport et d'en approuver les conclusions.

LE CAS NYFFELER

Ayant déclaré irrecevables deux pétitions, le Conseil des Etats s'occupe à son tour du cas de ce berger neuchâtelois, Léon Nyffeler, qui, atteint de brucellose, a demandé une forte indemnité aux cantons de Vaud et de Neuchâtel, dont les autorités n'ont pas rendu le berger attentif aux conséquences graves de la maladie contractée au contact de son troupeau. Les autorités cantonales ayant refusé une indemnité extraordinaire, M. Nyffeler s'adressa au Tribunal fédéral qui rejeta le recours.

Nyffeler adressa alors aux Chambres fédérales l'autorisation de poursuivre en responsabilité civile deux juges fédéraux. Le Conseil national, après un long débat, accorda cette autorisation.

La commission des pétitions du Conseil des Etats, au nom de laquelle rapporte M. Borel (Genève) a examiné minutieusement le cas. Elle est unanime à reconnaître que les griefs articulés contre les deux juges fédéraux sont sans fondement aucun. Il ne saurait donc être question d'autoriser une poursuite. En revanche, comme le berger neuchâtelois souffre d'une maladie chronique en raison d'une négligence de services officiels, un geste s'impose par souci

PROTECTION DES LOCATAIRES

Enfin, le conseiller fédéral Schaffner a accepté un postulat de M. Clerc (libéral-Neuchâtel) demandant la prorogation des mesures de protection des locataires au-delà du 1er janvier 1970.

GROS DÉGÂTS

Dans les bureaux de la région Roch, le spectacle était éloquent. Tout y était rasé, autour du coffre-fort décapoté. Des rouleaux de monnaies, des liasses de billets de banque gisaient, en pièces, dérisoires et inutilisables, raison pour laquelle d'ailleurs les malfaiteurs ne les ont pas emportés. Ont-ils emporté quelque chose d'ailleurs? On ne saurait l'affirmer préemptoirement. La déflagration fut d'une telle violence qu'elle a tout détruit alentour, et le contenu du coffre n'a évidemment pas dû échapper à ce jeu de massacre.

Les dégâts s'élevaient à plus de 60,000 francs. Les galandages ont été descendus, les portes arrachées, toutes les machines électriques et de bureau réduites en menus morceaux.

Il est possible que les malandrins aient été blessés ou qu'ils souffrent d'une perforation du tympan. Ils ont cependant pu s'éclipser sans être remarqués, à bord d'une « voiture suspecte », remarquée par un garde sécuritaire, mais trop tard.

De toute façon, les malfaiteurs n'ont guère pu profiter de la somme coquette qu'ils

convoitaient... et qui se trouvait à leur portée.

DEUXIEME ATTAQUE

Quelques instants plus tard, pas découragés du tout, semble-t-il, des hommes que l'on suppose être les mêmes, s'en sont pris à une autre régie, dans le quartier des Eaux-Vives cette fois. Toutefois, dérangés dans leur action, ils durent prendre le large avant d'être venus à bout de la résistance de la porte palière.

La sûreté déclenche une vaste série d'investigation afin de tenter de dénicher et d'arrêter ces trop explosifs « monte-en-l'air ».

GENEVE

Le quartier du Molard réveillé en sursaut Des voleurs font exploser un coffre-fort à la dynamite GROS DÉGÂTS - LES VOLEURS EN FUITE

(c) Ils n'y sont pas allés de main morte, les cambrioleurs qui, mercredi matin, vers 2 heures, se sont attaqués au coffre-fort (copieusement garni) de la régie Roch, à la place du Molard, à Genève. Sans fagons et sans soucis du vacarme, ils ont fait exploser le coffre à la dynamite.

Le fracas fut tel qu'il réveilla tout le quartier. Des citoyens afovés téléphonèrent à la police pour annoncer, qui un tremblement de terre, qui un coup de main d'un commando. Une brave femme assura qu'un bolide avait traversé une vitrine.

SUISSE ALÉMANIQUE

L'identité des victimes du Fruendehorn

KANDERSTEG (ATS). — Les noms des deux Allemands qui ont trouvé la mort lundi au Fruendehorn ont été rendus publics mercredi. Il s'agit de Gisela Norroche-Witz et d'Herbert Kilius, âgé de 26 ans, qui étudiaient tous deux à Fribourg-en-Brigau. Leurs cadavres ont été ramenés par avion à Kandersteg.

Si les blessures du troisième membre de la cordée de quatre personnes ne sont pas particulièrement graves, par contre celles de sa compagne causent une certaine inquiétude. Tous les deux se trouvent actuellement à l'hôpital de l'île, à Berne.

Zurich: remous autour d'un scandale financier

ZURICH (ATS). — « En tant que société sœur du Crédit suisse, la fiduciaire Fides n'est pas compétente pour faire une expertise neutre de nos entreprises », a déclaré notamment Walter Urs Christen, l'homme d'affaires zuricois arrêté le 30 septembre dernier, dans un memorandum destiné à sa clientèle.

Mis en détention préventive à la suite de la mise au jour d'un découvert portant sur plus de trois millions de francs suisses dans les comptes de la société immobilière « Christen S.A. », M. Christen qualifie son arrestation de « spectaculaire » et affirme que l'on ne peut parler de falsification comptable.

Tout cet affaire remonte à 1966, année où un des directeurs qu'employait M. Christen a été congédié sans préavis.

Alors que M. Bonvin dit: « J'y suis, j'y reste » Un tandem Graber (soc. Vaud) et Honegger (rad. Zh) aurait la faveur des pronostics

De notre correspondant de Berne: En décembre prochain, l'Assemblée fédérale devra nommer deux nouveaux conseillers fédéraux, peut-être même trois, affirmant certains. Il semble bien pourtant qu'on en restera, pour cette fois, à la démission de MM. Schaffner et Spuhler.

Objet de certaines pressions de la part de ses « amis » politiques, M. Bonvin a fait savoir, avec sa franchise de montagnard, qu'il entendait mener la tâche entreprise dans son nouveau département (l'élaboration d'une politique globale des transports) sinon à son terme, car c'est une œuvre de très longue haleine, du moins à un point où les idées fondamentales seront fixées.

Quant à M. von Moos, il ne voit pas lui-même les raisons qui l'inciteraient à s'en aller, avant la fin de l'actuelle législature. L'impatience des « aspirants » n'est pas un motif suffisant. Donc, jusqu'à plus ample informé, contentons-nous de cette double vacance. C'est d'ailleurs l'hypothèse sur laquelle commencent à travailler les comités des groupes. Or, les tout premiers échanges de vues permettent d'envisager une solution. Rien n'est encore définitif, il faut bien le préciser, tout peut être remis en question, et pourtant certains éléments se précisent.

Premiers succès de la campagne de dépistage du diabète en Romandie

GENEVE (ATS). — Au début de la 2me semaine de la campagne de dépistage du diabète la situation se présente comme suit en Suisse romande: à Genève on peut tenir les résultats pour excellents, en particulier dans les cités satellites; à Lausanne: les pharmacies ont procédé à un nombre d'analyses supérieur à celui de la précédente campagne; dans le Jura vaudois: le public a réservé un très bon accueil à la campagne; dans le canton de Neuchâtel: en dépit de la hâte des vendanges, qui a quelque peu contrecarré le déroulement de la campagne, les résultats enregistrés sont très bons; en Valais: l'accueil a été également très positif; dans le canton de Fribourg: les résultats sont moyens, une campagne ayant été organisée il n'y a pas très longtemps sur le plan cantonal; à Bienne: les résultats ont été très bons, principalement dans les pharmacies de quartier. Il apparaît donc que la population a compris l'intérêt de cette campagne pour la santé publique.

Remous à Genève après le « démenagement » insolite de la plaine de Plainpalais

L'homme a été rapidement « dépanné », par les bons soins de Caritas. Tout se termine donc au mieux. Mais de graves questions sont maintenant posées. L'aventure de M. von Kaenel crée en effet un précédent que d'autres, tout aussi épris d'exploits spectaculaires, n'hésiteront pas à imiter.

On sait maintenant, parmi les mal-logés de Genève, qu'il suffit d'aller camper avec son mobilier sur la plaine ou un autre lieu public, pour qu'ausstôt les pouvoirs publics prennent la chose au sérieux et fassent le nécessaire pour remédier à une telle situation.

Il a suffi de quelques coups de téléphone à Caritas pour obtenir d'une régie de quoi reloger cet homme turbulent. D'autres régies ont également offert leurs services.

Or, 24 heures auparavant, elles offraient une fin de non-recevoir aux demandeurs d'intérêt. Faut-il donc recourir au « chantage sentimental » pour obtenir le droit d'être logé décemment? C'est ce que beaucoup de candidats locataires se demandent, au bout de la nuit.

Incidents au Festival du film de Locarno

LOCARNO (UPI). — Tandis que l'on présentait, mardi soir, dans le cadre du festival de Locarno, le film français de Paul Collet et Pierre Drouot « L'Etreinte », un groupe de 150 jeunes gens ont fait irruption, vers minuit, dans la salle de cinéma où avait lieu la projection. Or, la séance était privée et l'on ne pouvait participer qu'avec une invitation spéciale réservée aux journalistes et aux hôtes du festival.

« L'Etreinte » avait provoqué un scandale au festival d'Anvers en 1969.

Les manifestants, bien que n'ayant pas d'invitation, prétendaient assister eux aussi à la présentation du film. Les organisateurs invitèrent alors le public à changer de salle et à se rendre au Kursaal où quinze agents de police furent chargés de contrôler les entrées et d'empêcher que les manifestants n'investissent à nouveau les lieux. La projection du film, prévue à 23 h, débuta à 1 heure du matin, tandis que les jeunes restés dehors manifestaient. Toutefois, il n'y a pas eu de bagarres sérieuses. La police demeura sur les lieux jusqu'à la fin de la manifestation vers 3 heures.

Nouvelles financières

Augmentation de l'indice des prix de gros

BERNE (ATS). — L'indice des prix de gros s'est inscrit à 107,7 points à fin septembre 1969 (1963 = 100). Il a ainsi progressé de 0,4 % par rapport au niveau du mois précédent (107,3) et de 3,7 % depuis septembre 1968 (103,9).

La hausse de l'indice général observée en septembre s'explique en premier lieu par le fort enrichissement de nombreux produits agricoles et alimentaires. On a notamment enregistré des augmentations de prix pour le houblon, le cacao, le café, les pommes de terre de table, les œufs, les huiles végétales, le bétail de boucherie et la viande, les pommes de terre fourragères et le fourrage sec. Par ailleurs, les prix de la soie grège, du finissage des textiles, du vieux papier, de certaines peaux, du cuir de vachette et synthétique ont été majorés.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Conservateurs anglais : pas de désengagement à l'est de Suez

BRIGHTON (AP). — Les conservateurs, réunis depuis mercredi matin en congrès, ont affirmé leur détermination de restaurer et de reconstruire la présence navale et militaire de la Grande-Bretagne dans l'Atlantique sud, l'océan Indien et l'est de Suez.

M. Rippon, spécialiste des questions de défense, a reçu une véritable ovation quand il a déclaré qu'un gouvernement conservateur reviendrait sur la politique travailliste de désengagement à l'est de Suez.

Les conservateurs se sont prononcés également à une majorité écrasante pour rendre à l'armée territoriale son rôle traditionnel.

Cette conférence sera presque certainement la dernière avant les prochaines élections générales, a affirmé M. Barber, président du parti conservateur, au cours de la séance inaugurale du 87^{me} congrès « tory » de Brighton.

Évoquant les chances de son parti de reconquérir le pouvoir sur les travaillistes, M. Barber s'est félicité de l'avance constante enregistrée par les conservateurs depuis deux ans dans les sondages d'opinion. Mais, il a tenu à souligner que des fluctuations sont inévitables dans ce domaine.

Pour remporter les élections générales a-t-il dit, les « tories » devraient bénéficier d'un glissement de voix en leur faveur.

veur supérieur à tous les déplacements de suffrages enregistrés au cours des six dernières élections générales.

LA TECHNIQUE WILSON

Le président du parti a lancé la première attaque d'ensemble de l'administration travailliste et a stigmatisé la « technique » de M. Wilson qui consiste, selon lui, à faire des promesses qu'il ne peut tenir. Il a mis le congrès en garde contre la tentation de faire briller à l'électorat des promesses similaires.

Cette technique, a-t-il ajouté, ne doit pas être reprise par les conservateurs car elle serait désastreuse pour la Grande-Bretagne, plus encore qu'une défaite conservatrice aux élections générales.

M. Dubcek aurait démissionné

PRAGUE (ATS-REUTER). — M. Dubcek a adressé une lettre au comité central du parti communiste tchécoslovaque, lettre par laquelle, estimant les observateurs, il présente sa démission de la présidence du parlement fédéral.

De source bien informée, on indique que M. Dubcek pourrait démissionner pour éviter d'être démis de son dernier poste d'importance dans la vie politique du pays. Cette démission pourrait, dit-on de même source, être acceptée.

Par ailleurs, neuf journalistes tchèques ont été exclus de l'Association des journalistes d'avis mené, à l'étranger, des activités contraires au statut de l'Association des journalistes et aux intérêts de l'Etat.

En outre, la « Pravda », organe du parti communiste slovaque, dans une attaque publiée mercredi contre M. Dubcek, réclame la fin du « dubcekisme » en Tchécoslovaquie.

Paris : budget de redressement et hausse du taux d'escompte

Le conseil des ministres français a adopté hier le projet de budget 1970. Il sera en équilibre et présentera même un léger excédent symbolique des recettes sur les dépenses, budget record comme celui de 1969, près de 160 milliards.

Budget de transition plutôt qu'austérité, toutes les économies prévues et nécessaires, notamment, n'ayant pas encore pu être opérées. Elles augmentent même pour l'agriculture.

Le « changement » apparaît davantage dans le domaine des investissements. Pour la première fois, on ne comptabilisera pas

Notre téléphone de Paris

dans le budget les ressources attendues des capitaux privés pour des investissements d'intérêt public (autoroutes, téléphone, etc), capitaux privés auxquels la tendance est de faire de plus en plus appel. Autre nouveauté : une partie des crédits d'investissements autorisés pour 1970 sera « gelée ». Deux milliards qu'il s'ajoutent aux cinq déjà gelés par M. Giscard d'Estaing sur le budget 1969 pour alimenter le fonds d'action conjoncturelle, nerf de la guerre pour d'éventuelles opérations de relance.

Cali : les Suisses sont introuvables

BOGOTA (ATS-AFP). — Les autorités colombiennes ne disposent d'aucune piste en ce qui concerne l'enlèvement dans la région de Cali du fils du consul de Suisse dans cette ville, José Straesse, et de Hermann Buff, secrétaire de l'ambassade de Suisse à Bogota.

Le Conseil des ministres extraordinaire qui s'est réuni dans la capitale a décidé de mettre sur pied un plan spécial pour mettre fin aux enlèvements dont le nombre a augmenté ces derniers temps dans la région.

L'état de santé du consul de Suisse de Cali qui avait été atteint par balle au moment de l'enlèvement est satisfaisant.

Les projets « Concorde », « Airbus » et « Mercure » ne sont pas menacés. Stables seront ceux des constructions d'habitats sociaux et des armées. En diminution les dépenses d'équipement agricole, les investissements scolaires, les prêts à la SNCF, Gaz et Electricité de France, charbonnages, diminutions importantes puisqu'elles atteignent 12 % pour le secteur public et 25 % pour les entreprises privées.

LE TAUX D'ESCOMPTE

L'opinion publique française a été beaucoup plus intéressée hier par l'annonce d'une hausse du taux de l'escompte que par le budget de 1970. Le taux de l'escompte en passant de 7 à 8 % bat le record français. Le dernier relèvement date du 13 juin dernier passant de 6 à 7 %. Il est aujourd'hui le plus haut du monde après celui du Danemark 9 %.

LA FUITE DES CAPITAUX

La hausse du taux de l'escompte est probablement motivée également par des considérations d'ordre extérieur : empêcher les évasions de capitaux vers le marché de l'euro-dollar, les retenir par un renchérissement du loyer de l'argent. Au conseil des ministres, M. Pompidou aurait montré quelque humeur à propos d'une tendance à parler d'un malaise français. « Le franc n'est pas menacé, a-t-il dit, il n'y a pas à le défendre ».

Depuis le 2 octobre, la Banque de France poursuit essai des pertes de change sévères, de 25 à 30 millions de dollars par jour. Elle a dû modifier son système de soutien du franc. Il n'est plus soutenu au taux fixé lors de la dévaluation, mais à un taux plus bas. Le franc subit ainsi une nouvelle décade qui sur certains marchés est de 14 pour cent.

DÉCEPTION

Sur le plan intérieur enfin, M. Pompidou a une autre déception : la consommation ne se réduit pas, l'épargne n'augmente pas. Un récent sondage de l'IEO prouve que contrairement au programme du gouvernement, la majorité des Français pensent à dépenser davantage, 3 % seulement pensent qu'ils pourraient épargner davantage. Fait caractéristique, c'est parmi les Français disposant des plus hauts revenus que l'intention de dépenser davantage est la plus grande. Jean DANES



M. Heath, le leader du parti conservateur s'entretenant avec M. Maudling à la tribune du congrès (Téléphoto AP)

Au procès de Jérusalem : Rohan dépeint comme un malade mental

JÉRUSALEM (AP). — La troisième journée du procès de Michel Rohan, accusé d'avoir mis le feu à la mosquée El Aqsa de Jérusalem, le 21 août, s'est ouverte par la déposition d'un témoin américain, Arthur Jones, qui a dépeint le prévenu comme un ancien malade mental, ayant vécu dans la misère et le tourment.

M. Jones, qui a séjourné pendant quatre mois avec Rohan, dans un kibboutz, au début de l'année, a déclaré que l'accusé avait fait un séjour dans un établissement psychiatrique australien et que c'était « un garçon très malheureux et misérable ».

L'avocat de la défense a également révélé que son client était marié. Sa femme se trouverait en Australie. L'acte d'accusation le disait célibataire.

Rohan a écouté impassible, dans sa cage de verre, la déposition de l'Américain, qui a duré près de deux heures. A un mo-

ment, son avocat a demandé au tribunal l'autorisation pour le prévenu de sortir de sa cage de façon à mieux entendre ce que disait M. Jones. La requête a été repoussée.

L'ARMÉE DU NORD

L'avocat israéliite a également posé des questions au témoin chrétien, sur ses convictions religieuses et celles de Rohan, sur le retour du Messie et le second millénaire. M. Jones, qui étudie pour devenir pasteur de la secte américaine « le corps du Christ » a déclaré qu'il croyait qu'Israël ouvrirait la voie au monde vers le second millénaire, en rassemblant les Juifs en Terre sainte, « alors que les armées du nord — la Russie — et d'autres menacent l'existence d'Israël comme c'est écrit dans le livre d'Ezéchiel ».

La R.A.U. accepterait la formule de Rhodes

LE CAIRE (AP). — L'Égypte pourrait accepter les modalités de la « formule de Rhodes » pour négocier un règlement pacifique de la crise au Proche-Orient, dans la mesure où cela ne serait pas considéré comme une négociation directe avec Israël, a déclaré un porte-parole du gouvernement.

L'Égypte demeure résolument opposée à toutes négociations directes avec Israël, a ajouté le porte-parole.

Il a précisé que la répétition des négociations de 1949 sur l'île de Rhodes ne constituerait pas aux yeux des Égyptiens des négociations directes.

(Réf.) La formule de Rhodes a trait aux négociations d'armistice qui se sont déroulées en juin 1948 sous la présidence du médiateur de l'ONU, le comte Bernadotte entre délégations juives et arabes.

SUITE

Willy Brandt, candidat chancelier

On se demande naturellement, en Allemagne comme ailleurs, ce que sera la politique de Willy Brandt chancelier. A l'intérieur, en particulier, il sera intéressant de voir comment il s'y prendra pour canaliser la vague d'augmentation de salaires que les grèves dites « sauvages » ont déclenchée, et cela sans heurter les milieux ouvriers ni provoquer une hausse du coût de la vie qui aurait tôt fait de réduire ces augmentations à zéro, comme ce fut le cas en France après les événements de mai 1968. Il est en effet des problèmes de comptabilité pure qui échappent au contrôle des partis et des politiciens au pouvoir, ainsi que M. Wilson vient d'en faire l'expérience en Angleterre.

La même hypothèse pèse sur la politique étrangère du futur gouvernement. Si M. Brandt a toujours été partisan des « ouvertures à l'Est », il a aussi fidèlement soutenu la cause d'un Marché commun ouvert à tous, et notamment à l'Angleterre, et d'une Europe solidement étayée par la puissance militaire, politique et économique des États-Unis. Ses avances au monde communiste ne déplaisent d'ailleurs pas à Washington, qui cherche également une formule de coexistence. Mais des pourparlers au sommet entre Bonn et Moscou amèneraient-ils vraiment la « détente honorable » souhaitée par M. Brandt sur la frontière orientale de la République fédérale, c'est-à-dire avec l'autre Allemagne ? Rien n'est moins sûr.

Willy Brandt, quelles que soient ses qualités personnelles, va donc s'engager dans tous les domaines sur un terrain mouvant, avec pour tout appui un parti libéral chancelant et qui risque de flancher au premier obstacle.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, les élections du 28 septembre ont porté un sérieux coup à la légendaire stabilité politique de la République fédérale.

Léon LATOUR

En attendant un règlement d'ensemble Pékin propose à Moscou le maintien du « statu quo » sur les frontières

TOKIO (AP-AFP). — La Chine communiste a proposé mercredi que Chinois et Soviétiques retirent leurs troupes des territoires contestés, et s'abstiennent d'en envoyer d'autres, en attendant un règlement d'ensemble du différend frontalier.

Pékin a demandé d'autre part à l'Union soviétique de maintenir le « statu quo » sur les frontières actuelles et d'éviter les conflits armés, jusqu'à un règlement.

La proposition et la demande sont contenues dans un document de 4500 mots publiés par l'agence « Chine Nouvelle », et diffusé par Radio-Pékin dans une émission en anglais.

Ce document, qui déclare « réfuter » une note soviétique du 13 juin, fait l'histori-

Les trois ministres libéraux ouest-allemands

BONN (AFP). — Les libéraux (FDP) disposeront de trois portefeuilles dans le nouveau gouvernement de coalition qu'ils doivent former avec les sociaux-démocrates (SPD). Ces trois ministères seraient dirigés par MM. Walter Scheel (affaires étrangères), Hans-Dieter Genscher (intérieur) et Josef Ertl (agriculture).

que des incidents frontaliers et énonce cinq principes pour les négociations avec l'Union soviétique.

D'autre part, M. Vassili Kouznetsov, premier vice-ministre des affaires étrangères, dirigera la délégation soviétique aux négociations sino-soviétiques, confirme-t-on mercredi soir dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères.

On ajoute dans les mêmes milieux que l'accord annoncé mardi par Pékin concernant l'ouverture de cette négociation est réel, et que le gouvernement soviétique achève actuellement la rédaction de la déclaration par laquelle il annoncera à son tour officiellement l'accord.

Par 138 mètres de profondeur...

SAN-DIEGO (AP). — Le sous-marin de recherches « Deep Quest » s'est trouvé immergé par 138 mètres de fond avec quatre hommes à bord mercredi pendant 12 heures.

Une corde en plastique le reliant à l'unité mobile qui lui sert à prélever des objets sur les fonds s'était enroulée accidentellement autour de deux hélices et avait fait office de treuil, faisant descendre le sous-marin jusqu'au fond malgré les efforts de son équipage pour le libérer.

Un sous-marin de poche, monté par deux hommes, est finalement venu à son secours, en coupant la corde, manœuvre délicate qui lui a pris 70 minutes.

Les quatre occupants du « Deep Quest », deux hommes d'équipage et deux techniciens, ne courraient pas de danger immédiat, l'autonomie du sous-marin étant de 32 heures et demie.

Les quatre hommes n'ont pas souffert de leur mésaventure et ont gardé tout au long un excellent moral.

SUITE Montréal

Des effectifs réduits de pompiers étaient également restés sur place.

Plusieurs centaines de soldats ont été aussi acheminés par avions vers Montréal, mais ils ne sont pas entrés en ville.

Réuni en session extraordinaire, mardi soir, le parlement de la province du Québec a enjoint aux six mille grévistes de reprendre le travail. Les dirigeants syndicaux ont demandé à leurs adhérents de cesser la grève, et on déclarait que les choses étaient redevenues normales chez les policiers et les pompiers à 4 heures.

Les policiers avaient cessé le travail mardi matin, suivis de peu par la plupart des deux mille quatre cents pompiers.

SALAIRES

Les policiers, à qui la loi interdit de faire grève, réclamaient une augmentation annuelle de 10,000 fr. pour un salaire moyen de 39,000 fr. par an. Ils avaient rejeté une offre d'augmentation de 6000 francs.

Les pompiers, eux, avaient repoussé une offre d'augmentation de 5775 fr. par an, qui aurait porté leur salaire annuel à 44,000 fr. Ils réclamaient 49,500 fr. par an.

Avion argentin détourné sur Cuba

SANTIAGO - DU - CHILI (AP). — Cinq jeunes gens armés de mitraillettes et deux autres enfants comme otages, ont détourné, mercredi, un avion de ligne argentin assurant la liaison entre Buenos-Aires et Miami, et l'ont contraint à gagner Cuba.

Le commandant de bord de l'appareil a indiqué que les jeunes gens étaient tous de nationalité argentine, et qu'ils paraissent être des étudiants.

Ils se sont emparés de trois enfants qui se trouvaient parmi les cinquante-cinq passagers du Boeing 707 et s'en sont servis pour contraindre le commandant à faire une escale de ravitaillement à Santiago-du-Chili, avant de poursuivre son vol vers Cuba.

L'action s'est déroulée au-dessus de la région de Mendoza, un quart d'heure environ avant l'arrivée à Santiago.

Selon la compagnie « Aerolíneas argentinas », plusieurs étrangers se trouvaient parmi les passagers de l'appareil détourné (dont deux Français et un Suisse, M. Humberto Garatti).

Nouvel avion détourné

RIO-DE-JANEIRO (ATS-REUTER). — Des pirates de l'air ont tenté de détourner, peut-être vers Cuba, un avion de la compagnie brésilienne « Cruzeiro do Sul », qui faisait un vol intérieur régulier de Belem, sur la côte nord, à Manaus, au cœur de l'Amazonie.

L'avion a été contraint de changer de route, mais il a atterri ensuite, sans encombre, à Georgetown, la capitale de la Guyane.

Cuba : l'appel de la liberté

MIAMI (AP). — Plusieurs jeunes Cubains ont tenté de se cacher dans les compartiments du train d'atterrissage des deux avions qui amènent quotidiennement des réfugiés cubains à Miami.

Ils ont été vus à temps par les pilotes qui ont déclaré que, sinon, ils auraient risqué de mourir écrasés, les compartiments de ces avions étant trop petits pour qu'un seul homme y tienne, une fois les roues rentrées.

Les grèves en Italie

ROME (AP). — Les 200.000 employés des industries chimiques et pharmaceutiques ont fait grève 24 heures mercredi pour réclamer de nouveaux contrats collectifs. C'est leur troisième arrêt de travail en un mois.

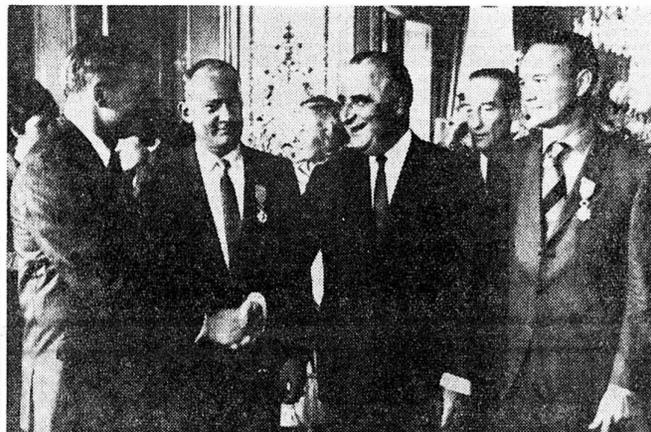
Par ailleurs, toute la province de Terni, centre industriel situé à 80 km au nord de Rome, a été paralysée par une grève générale de 24 heures pour protester contre le coût de la vie.

Opérations suspendues à Londres

LONDRES (AP). — Les courtiers du marché des changes britannique ont suspendu mercredi les opérations sur le mark allemand, en attendant que soit éclaircie la décision du gouvernement de Bonn de supprimer les taxes à la frontière.

On a précisé que les répercussions de cette décision devront être examinées avant que les opérations ne reprennent sur le mark.

Paris : la Légion d'honneur pour les hommes de la Lune



Amstrong, Aldrin et Collins sont arrivés mercredi à Paris où ils ont reçu le même accueil chaleureux que dans les capitales qu'ils avaient précédemment visitées. Voici de gauche à droite Amstrong, Aldrin et Collins s'entretenant avec le président Pompidou. Dans la matinée, M. Chaban-Delmas, chef du gouvernement, les avait fait chevaliers de la Légion d'honneur (téléphoto AP).

Les incidents à Berlin-Est : beaucoup de points d'ombre

BERLIN (ATS-AFP). — Selon un témoin rencontré à Berlin-Est, un rassemblement de jeunes gens s'est effectivement produit mardi à Berlin-Est et a été dispersé par la police.

Le témoin a affirmé avoir été au centre de la manifestation. Il a déclaré que les « Vopos » sont intervenus avec beaucoup de vigueur contre un grand nombre de jeunes gens qui se dirigeaient en direction du « mur » dans l'espoir d'entendre le fameux groupe « pop » britannique « Rolling Stones » sur le toit de l'immeuble de l'éditeur Springer. Cette immense bâtisse qui se dresse à proximité immédiate du secteur occidental de la ville.

Le témoin a précisé qu'il n'avait pas entendu les cris de « Dubcek, Dubcek » que, selon certaines rumeurs, les jeunes gens auraient poussés. L'intervention de la police est-allemande aurait été très rapide.

PAS DE « ROLLING »

A noter cependant que les gardes occidentaux et les policiers de Berlin-Ouest au point de passage pour étrangers et forces armées qui se trouve à peu près à deux cents mètres de l'immeuble Springer n'ont entendu aucun bruit de manifestation ni noté la moindre effervescence. Il est établi d'autre part que les « Rolling Stones » ne sont pas produits mardi à Berlin-Ouest. On ignore comment la rumeur de leur venue a pu naître chez les jeunes Allemands de l'Est.

Décoration retirée au général Turner

WASHINGTON (AP). — Le général Turner va devoir restituer la « Distinguished Service Medal » qui lui a été décernée lorsqu'il a pris sa retraite, l'automne dernier.

La décision des autorités militaires de lui retirer sa décoration fait suite à l'enquête ouverte sur des irrégularités qui seraient survenues dans la comptabilité des clubs de l'armée ainsi que nous l'avons annoncé mercredi.

Un porte-parole de l'armée a précisé que la mesure a été prise « lorsque des renseignements ont montré que ses états de service ne méritaient pas une telle récompense ».

Une décision similaire a déjà été prise à l'encontre du sergent-major William Woodbridge.

UNE BÉGUM COMME ÇA...

LONDRES (AP). — Lady Sarah, la future bégum Aga Khan, qui est encore peu connue des quelque 20 millions d'Ismâéliens dont son futur mari est le chef spirituel, est une personnalité de la société londonienne.

« Elle a le même style que Grace Kelly », a déclaré une de ses amies.

« C'est une jeune femme absolument délicieuse, l'une des plus charmantes que je connaisse », a affirmé Peter Lumley qui dirige l'agence de mannequins pour laquelle lady Sarah posait.

« C'est une femme merveilleuse et un merveilleux modèle — qu'on peut contempler pendant des heures. C'est une grande tâche qu'elle accepte en de-

venant sa femme, mais elle est en mesure de le faire ».

Lady Sarah Cowage, personnalité de l'aristocratie britannique, a, de son côté, assuré que lady Sarah Crichton Stuart « fera une princesse parfaite, car elle possède une grâce naturelle ».

Un ancien ministre grec en exil aurait réussi à fuir

ATHÈNES (AP). — Selon des sources généralement bien informées, l'ancien ministre de l'éducation, M. Georges Mylonas, aurait réussi à s'enfuir vendredi dernier de l'île où il était exilé et se trouverait actuellement en Europe occidentale.

Selon le magazine italien « L'Espresso », quatre Italiens et un Grec ont aidé l'ancien ministre à quitter l'île à bord d'une embarcation. Ils avaient choisi comme signe de reconnaissance un livre du professeur américain Eric Goldman sur le président Johnson.

Avions et fusées : fusion des compagnies françaises

PARIS (REUTER). — Les trois compagnies d'Etat françaises produisant des avions et des fusées fonctionneront en une seule société le 1er janvier, a annoncé le ministre de la défense. Les compagnies en question sont Sud-Aviation, Nord-Aviation et SEREB (Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques). La nouvelle compagnie se nommera Société nationale aérospatiale. Elle aura 40.000 employés et un chiffre d'affaires annuel de deux milliards 300 millions de francs.

UN FAIT PAR JOUR Echos de Saïgon

Au fur et à mesure que passe le temps, un fait apparaît chaque jour plus patent, chaque jour moins contestable : quand ils évoquent la guerre du Vietnam, les dirigeants de Washington et ceux de Saïgon parlent bien du même conflit, mais plus tout à fait du même problème.

Sous Nixon, les Américains ont abattu leurs cartes : ils désirent que soient enfin appliqués les accords de Genève, avec tout ce que cela comporte : désengagement, vietnamisation de la guerre, cessez-le-feu, pourparlers de paix, autodétermination.

« Il y a une chose que personne ne réussira à nous imposer, déclarait encore récemment le secrétaire d'Etat : laisser se constituer dans un Vietnam pacifié un régime qui n'aurait pas recueilli, d'abord, l'appui de l'ensemble de la population ». L'avertissement s'adressait bien sûr à Hanoi, mais il s'adressait aussi à Saïgon.

Disant cela, les Américains ne trahissent personne. Ils sont fidèles à leur mission. Ils ne sont pas venus au Vietnam pour conquérir. Ils sont en Asie parce que, dans des conditions qu, historiquement, demeurent encore imprécises, on fit appel à eux pour repousser une agression venue du nord.

Depuis, beaucoup de sang a été versé. Depuis, bien des illusions se sont évaporées dans le choc des batailles. Depuis, il est apparu qu'il était impossible de gagner cette guerre que personne n'avait déclarée, et que, dans ces conditions il valait mieux essayer de faire la paix.

Répetons-le sans cesse : même quand la participation américaine au conflit est atteinte son sommet, il ne s'est jamais trouvé personne dont dépende la décision finale, pour estimer, pour décider que les États-Unis devaient se déclarer en état de guerre avec Hanoi. La preuve d'ailleurs est faite. Si les Américains l'avaient voulu, le Vietnam du Nord ne serait plus qu'un désert. Il n'y aurait pas 36.000 tombes américaines au Vietnam du Sud. Il ne pouvait en être ainsi. Ce n'était pas le but des Américains.

La paix, la recherche passionnée de la paix : tel est le credo de la diplomatie américaine. Reprendre tout à zéro, faire comme si tant et tant d'années n'avaient pas formé qu'un seul Etat, voilà la difficulté. A Washington, on voit le Vietnam libre de lui-même, de son destin, de sa politique, prenant le vent dans le sens qui lui convient, dès l'instant que la volonté populaire est respectée. Thieu désire la paix, étant bien entendu cependant qu'il veut après comme avant être maître chez lui. Washington n'entend pas répéter l'exemple coréen. C'est à cela seulement que Thieu semble penser.

Certes, Thieu n'a pas tort de se méfier. A Saïgon aussi on peut faire un coup de Prague. Mais que dire de ces alliés d'aujourd'hui qui peut-être ne parviendront plus à se reconnaître, ni même à se comprendre, quand le lendemain, après si longtemps attendu, se sera enfin levé.

L. GRANGER